



# Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

**46<sup>e</sup>** séance plénière

Mardi 31 octobre 2000, à 15 heures

New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Holkeri ..... (Finlande)

*La séance est ouverte à 15 heures.*

## Point 37 de l'ordre du jour (suite)

### Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à ce sujet

#### Rapport du Secrétaire général (A/55/344)

**M. Al-Absi** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je voudrais, au nom de ma délégation, exprimer notre appui aux conclusions de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, tenue à Genève, qui nous a permis de faire le bilan des cinq années écoulées depuis le Sommet mondial pour le développement social.

Malgré l'intérêt manifesté et les initiatives internationales qui ont été prises au cours de la dernière décennie pour lutter contre la pauvreté et l'analphabétisme et pour créer de nouvelles possibilités d'emploi afin d'assurer l'intégration raciale, il s'avère, d'après les rapports et les statistiques, que plus de 1 milliard 250 millions de personnes vivent dans une pauvreté abjecte, sont privées des moyens de subsistance essentiels tels que la nourriture et l'eau potable, souffrent de maladies contagieuses, sont analphabètes et victimes de la violence, des conflits nationaux et des catastrophes naturelles. Force est donc d'admettre que les efforts faits jusqu'à présent ont été insuffisants pour

relever ces défis ou pour réaliser des progrès en vue d'améliorer les conditions sociales des peuples des pays en développement, et notamment ceux qui souffrent le plus.

Le Sommet mondial pour le développement social a permis de faire davantage prendre conscience aux chefs d'État et de gouvernement des problèmes sociaux et de développement de leurs peuples et des solutions qui doivent être trouvées. C'est pourquoi nous en appelons à la volonté politique des gouvernements pour qu'ils mettent en oeuvre des stratégies régionales et internationales plus objectives afin de lutter contre la pauvreté et d'alléger le fardeau de la dette des pays les moins avancés en particulier, pour leur permettre de tirer profit des technologies disponibles et de la mondialisation, d'attirer les investissements étrangers et d'avoir accès aux marchés mondiaux afin de pouvoir écouler leurs exportations.

Nous engageons, en outre, la communauté internationale à trouver des moyens nouveaux et novateurs pour financer le développement des pays en développement et à mobiliser les efforts aux niveaux national, régional et international en vue de créer un environnement international juste et équitable qui contribue à l'établissement de la paix et de la sécurité internationales.

Conformément aux recommandations du Président des Émirats arabes unis, le cheikh Zayed bin Sultan Al-Nahyan, qui visent à placer l'homme au centre

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

du développement national, nous nous sommes engagés dans un processus tendant à mettre en valeur les ressources humaines de notre pays en modernisant les institutions en place et en créant de nouvelles, y compris des institutions culturelles, des établissements d'enseignement, des centres médicaux et autres services sociaux. Nous avons, en outre, déployé des efforts pour promouvoir la parité entre les sexes dans les domaines de l'éducation, du travail et des services sociaux conformément à la tradition arabe et à la coutume musulmane. D'autres efforts sont actuellement déployés pour faciliter la réinsertion des personnes handicapées et des personnes âgées afin qu'elles puissent participer à des projets de développement durable.

Les intérêts de notre État dépassent nos propres préoccupations internes. Nous accordons une grande importance à la coopération avec les organismes bilatéraux, régionaux et internationaux de développement. Nous avons participé à la construction d'écoles, d'hôpitaux et d'orphelinats. Nous accordons également des crédits à des conditions de faveur à un grand nombre de pays en développement. Nous avons en outre accueilli nombre de conférences, de colloques et de séminaires consacrés à diverses questions sociales, à l'environnement, à l'habitat et à diverses questions de développement.

Enfin, nous espérons que la communauté internationale mettra en oeuvre les conclusions du Sommet de Copenhague et de la session extraordinaire de Genève en vue de réaliser un avenir meilleur pour l'humanité et les générations futures.

**M. Aboulheit** (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord exprimer nos remerciements et notre gratitude à MM. Nitin Desai et John Langmore pour les efforts remarquables qu'ils déploient dans tous les domaines du développement social pour lutter contre la pauvreté, créer des emplois productifs et promouvoir la solidarité sociale. En juin dernier, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'assurer le suivi des conclusions du Sommet pour le développement social de Copenhague, nous avons assisté à la plus grande rencontre internationale de gouvernements et d'organisations non gouvernementales tenue depuis cinq ans. Les participants à cette session se sont réunis pour réaffirmer leur détermination et leur volonté politique d'éliminer la pauvreté, de promouvoir la prospérité et d'encourager le progrès social et le développement social.

Nous, les pays participant à cette session extraordinaire, nous nous sommes engagés à ne ménager aucun effort pour réaliser la justice sociale et améliorer les conditions de vie des êtres humains en répondant aux attentes et aspirations des peuples du monde qui nous ont demandé d'accorder la priorité aux aspects sociaux du développement parce que ceux-ci sont liés aux aspects économiques et politiques, influent sur ces derniers et sont influencés par eux de sorte qu'ils forment un tout indivisible et ont des effets positifs et négatifs sur la stabilité et sur la paix et la sécurité internationales.

Tandis que nous nous attachons, avec tous les autres pays du monde, à déployer de nouveaux efforts dans le domaine du développement social, nous saluons le fait que la session extraordinaire a réaffirmé le ferme appui de nombreux pays aux engagements découlant du Sommet de Copenhague, notamment ceux qui ont trait à la formulation de plans, stratégies et programmes nationaux destinés à promouvoir le développement social par l'élimination de la pauvreté, la création de possibilités de travail, la mise en valeur des ressources humaines et la mise en place de fonds d'investissement social, ainsi que par l'augmentation des ressources nationales affectées au secteur social.

L'Égypte, qui se félicite des conclusions de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, réaffirme son engagement à mettre en oeuvre les recommandations de cette session, ainsi que celles du Sommet de Copenhague qui continuent de revêtir une grande importance pour promouvoir le développement social et éliminer les obstacles qui empêchent à la réalisation de ces objectifs. Il ne fait aucun doute que la pauvreté est le plus grand défi et le principal obstacle aux efforts que les pays en développement déploient pour honorer leurs obligations en matière de développement social. Cela ne pourra se faire que si deux facteurs importants sont pris en compte : l'appui au processus de développement économique et social au niveau national et la création d'un environnement international plus juste et équitable.

La mobilisation et la répartition des ressources est la base sur laquelle tous les pays remplissent leurs obligations dans le domaine du développement social. L'idée d'émanciper les peuples et de promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales ne se limite pas à promulguer des lois et des décrets. En fait, cela va au-delà et recouvre leur application, à travers un intérêt porté à l'éducation, à la santé, à la formation,

à la formation professionnelle, aux possibilités d'emploi, et à la couverture des besoins fondamentaux. Cela exige des ressources financières et une aide technique, de la part non seulement des gouvernements nationaux, mais aussi de la communauté internationale, en tant qu'engagement politique pris par les pays avancés.

Il ne fait aucun doute que la marginalisation croissante du rôle des pays en développement dans l'économie internationale menace de créer de nouvelles lignes d'affrontement entre le Sud et le Nord, fondées sur des critères injustes sur le plan économique et du développement. Cela pourrait avoir une incidence négative sur la stabilité internationale.

Le phénomène de la mondialisation, avec ses avantages et ses inconvénients, impose des politiques qui prennent en compte son influence sur le développement d'ensemble des États. Ici, je voudrais souligner deux points que nous devons garder en tête lorsque nous traitons des questions de développement social. Le premier est la nécessité de respecter les différentes cultures et civilisations. Il n'y a aucune raison d'imposer à qui que ce soit un mode de vie qu'il n'accepte pas, ni des pratiques qu'il ne veut pas adopter. Deuxièmement, bien que le rôle de base central dans le processus de développement incombe aux gouvernements, le succès de leurs efforts est lié à un environnement international propice avec tout ce que cela comporte, comme le commerce, l'investissement, l'apport de ressources financières, l'aide technique et le transfert de technologie.

L'Égypte est parfaitement consciente de l'importance du développement social et elle s'est engagée, avec tous les autres pays du monde, à déployer les efforts nécessaires pour affronter et surmonter les problèmes auxquels se heurte le développement social. Cela pourrait être fait en créant un environnement économique, politique, social, culturel et écologique favorable à l'élimination de la pauvreté, à l'élargissement du marché du travail, à la lutte contre le chômage et à l'encouragement de la complémentarité et de l'intégration sociales. L'Égypte a commencé à rédiger un nouveau contrat social et à définir une stratégie complémentaire de développement social, basée sur un plein partenariat entre l'État et la société civile. Ce contrat est également fondé sur le renforcement des projets de faible et moyenne dimension.

Dans ce contexte, je réaffirme et rappelle la proposition faite par l'épouse du Président de l'Égypte, Mme Mubarak, lors de son intervention devant la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à passer en revue et évaluer la mise en oeuvre des recommandations du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague. Mme Mubarak a fait référence à la nécessité de mettre au point un mécanisme qui créerait un nouveau modèle de développement pour les petits projets. Elle a déployé des efforts intenses dans ce domaine, pour réaliser un progrès social qui soit conforme aux engagements du Sommet social et de la session extraordinaire.

L'Égypte a affecté près de 30 % du budget gouvernemental aux secteurs sociaux, en particulier à la santé, à l'éducation et aux subventions pour la satisfaction des besoins fondamentaux, bien au-delà de ce qui avait été recommandé par l'initiative 20/20 de Copenhague. La stratégie de l'Égypte dans le domaine du développement social est basée sur les points suivants. Le premier consiste à garantir une hausse continue des taux de développement dans la limite des ressources disponibles, et à relever en permanence ces taux, tout en corrigeant le taux de croissance démographique et en essayant de le faire baisser. En deuxième lieu, nous voulons faire l'usage optimal de toutes les ressources de main-d'oeuvre, sans marginaliser aucun groupe ou secte, et nous concentrons sur le développement humain et sur la diffusion d'une prise de conscience sociale. Le troisième point consiste à approfondir et soutenir les pratiques démocratiques et à maintenir la continuité et la stabilité des institutions constitutionnelles : s'engager à respecter la légitimité et l'État de droit, avec une attention particulière à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales privées et publiques, à travers la garantie d'une participation réelle et véritable de tous les citoyens à la gestion des affaires de l'État; et prendre et mettre en oeuvre les décisions qui permettront de réaliser l'intégration et la complémentarité sociales.

En conclusion, permettez-moi de répéter encore une fois l'importance de l'intégration des efforts nationaux, régionaux et internationaux pour renforcer et appuyer le développement social dans tous ses domaines et sous tous ses aspects. Je lance donc un appel à tous les pays et États pour qu'ils s'engagent à appliquer les recommandations du Sommet mondial pour le développement social et des conférences internationales, ainsi que de la session extraordinaire de l'Assemblée

générale, et à s'acquitter de leurs obligations dans ce contexte, particulièrement en mobilisant leurs ressources et en prêtant une assistance technique aux pays en développement. Le développement social est une responsabilité internationale d'ensemble qui touche à nos vies quotidiennes et à l'avenir de notre monde.

**M. Geete** (Inde) (*parle en anglais*) : La vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue cette année, a donné aux gouvernements la possibilité de dresser une carte détaillée de l'avenir après avoir passé en revue les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des 10 engagements de la Déclaration de Copenhague. Cet examen a fait apparaître clairement que la plupart de ces engagements, sinon tous, sont restés lettre morte. Parmi les nombreuses raisons de cet échec collectif, l'inadéquation de la coopération internationale était le plus important.

C'est là un fait extraordinaire, parce qu'entre le Sommet de Copenhague et la session extraordinaire, la mondialisation s'est renforcée, est passée par une crise et a été soumise à un examen critique. La mondialisation signifie – ou devrait signifier – l'interdépendance. L'effet de contagion de la crise financière du milieu des années 90 a montré clairement qu'aucun pays ou aucun groupe de pays ne peut se mettre à l'abri des difficultés des autres. Cela a aussi montré que, quand les premiers symptômes d'une crise deviennent apparents dans les secteurs financier et économique, les effets les plus destructeurs se portent sur le tissu social et la stabilité politique.

De la même façon, l'expérience des pays qui ont eu les meilleures performances dans l'économie mondialisée montre que l'investissement dans le capital social est payant. Le développement social est une nécessité absolue et urgente à la fois pour promouvoir la mondialisation et pour parer ses effets négatifs. Cela a été si clairement établi qu'il est étonnant que le développement social demeure le domaine le plus négligé de la coopération internationale.

Le Programme d'action adopté à Copenhague a établi un certain nombre d'objectifs pour répondre aux besoins en services sociaux de base. Si de modestes avancées ont été enregistrées en matière d'éducation, en particulier s'agissant de diminuer la disparité entre filles et garçons dans le taux de scolarité primaire et secondaire, il reste d'autres objectifs à atteindre. Il était prévu de réduire de moitié le taux d'analphabétisme des adultes par rapport à 1990. Mais, en l'an 2000, il

n'a baissé que de 5 %. Cette année, nous aurions dû réduire de moitié la malnutrition grave ou modérée chez les enfants de moins de 5 ans, mais deux enfants sur cinq sont toujours chétifs, un sur trois a un poids inférieur à la normale, un sur 10 est décharné. Trois millions d'enfants meurent toujours dans la semaine suivant leur naissance. Trois autres millions sont morts-nés. Quelque 15 millions de femmes souffrent de séquelles permanentes liées à des complications post-natales. Le bilan de la misère humaine est incalculable.

Les évaluations publiées par la Banque mondiale dans son *Rapport sur le développement dans le monde*, cette année, ne sont guère encourageantes. Pour parvenir à réduire de moitié en 2015 la pauvreté calculée sur la base du revenu, il aurait fallu un taux composé de baisse de 2,7 % par an entre 1990 et 1998; au lieu de cela, ce taux a été de 1,7 %. L'objectif de la scolarité primaire universelle ne sera probablement pas atteint à la date prévue. Pour réduire des deux tiers la mortalité infantile, il aurait fallu une baisse de 30 % entre 1990 et 1998; en fait, le taux a été de 10 %. La Banque mondiale soutient avec quelque insistance que les actions des pays développés et des organisations multilatérales seront cruciales pour le succès. Ils devraient écouter la voix de leurs partenaires pour le développement. Ce que la Banque décrit comme le problème de ceux qui ne peuvent pas faire entendre leur voix et n'ont pas de pouvoir, base institutionnelle de la pauvreté, représente un défi redoutable entre les nations tout autant qu'au sein de chaque nation.

Certaines des politiques suivies par le monde développé vont à l'encontre du but recherché. Comme la Banque mondiale le souligne, les subventions agricoles dans le monde développé ont déterminé une perte de 20 milliards de dollars pour le monde en développement, soit 40 % de l'aide publique au développement (APD); mais ces mêmes subventions ont conduit aussi à une perte de 63 milliards de dollars pour les pays développés. Il est difficile de voir quels intérêts économiques et sociaux sont protégés par ces politiques. En ce qui concerne la santé, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) nous a de nouveau rappelé que seulement 10 % des 60 milliards de dollars dépensés chaque année pour la recherche médicale vont à des recherches destinées à soigner les maladies affectant 90 % de la population mondiale. Plus de 1 200 médicaments ont été brevetés entre 1975 et 2000, et seulement 13 soignent des maladies tropicales.

On pourrait continuer la liste, mais ces exemples illustrent l'effondrement d'une volonté politique de travailler ensemble à mettre en oeuvre les engagements que la communauté internationale a pris librement à Copenhague. Durant la réunion, hier, du Conseil économique et social et des directeurs exécutifs des institutions basées à Rome, sur le thème de l'élimination de la faim dans le nouveau millénaire, le résumé du Président nous a rappelé que si nous voulons atteindre l'objectif réaffirmé au Sommet du millénaire, c'est-à-dire réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015, il faut réduire ce nombre de 20 millions par an. Dans les années 90, nous ne sommes parvenus qu'à 8 millions par an.

Voilà un tableau de couleurs presque uniformément sombres. Son aspect le plus noir réside dans l'apathie avec laquelle les plus fortunés considèrent encore ces défis et ces besoins désespérés. Le rapport du Secrétaire général comporte deux points lumineux : les engagements pris par deux pays d'élever leur aide publique au développement à hauteur de 1 % de leur produit national brut, et l'approfondissement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Ces mesures sont les bienvenues, mais elles sont très loin de correspondre aux besoins.

Le recul de la coopération internationale pour le développement n'est pas simplement reflété dans la chute permanente de l'APD. Nos partenaires dans le monde développé devraient avoir la volonté de traiter les questions fondamentales de structure comme l'étouffement par le protectionnisme des exportations des pays en développement; les mécanismes régulateurs destinés à contrôler les mouvements de capitaux à court terme; la transparence dans le fonctionnement des institutions financières internationales, y compris les banques commerciales multinationales; la suppression progressive des subventions à l'agriculture dans le monde développé; un meilleur accès aux innovations technologiques; et, en particulier dans le secteur de la santé, l'équilibre entre les droits de propriété intellectuelle et les besoins des patients dans les pays en développement. C'est dans ce contexte que nous jugerons les nouvelles initiatives qui ont été convenues durant la vingt-quatrième session pour renforcer l'application du Programme d'action de Copenhague.

**M. Kobayashi** (Japon) (*parle en anglais*) : À l'aube du siècle nouveau, nous devons renforcer nos efforts pour faire du monde un endroit où chaque membre de la communauté internationale puisse jouir

d'une vie affranchie de la peur et de la faim. C'est l'un des messages adressés durant l'historique Sommet du millénaire. Dans ce contexte, ma délégation considère qu'il est significatif que durant la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est déroulée à Genève en juin dernier, on ait adopté de nouvelles initiatives pour le développement social, basées sur l'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre des décisions du Sommet mondial, tenu à Copenhague en 1995. Les nouvelles initiatives nous guideront utilement, mettant en lumière les mesures concrètes à appliquer pour faire progresser le développement social.

Maintenant, alors que nous abordons le suivi concret des décisions de la session extraordinaire sur le développement social, je voudrais faire part à l'Assemblée de nos points de vue sur plusieurs sujets auxquels la communauté internationale devrait prêter une attention particulière. Je voudrais aussi présenter quelques-uns des efforts déployés par le Japon à cet égard.

Premièrement, ma délégation considère qu'il est particulièrement opportun et utile que le thème choisi pour la session extraordinaire de cette année soit le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation. Cela a permis en effet de stimuler le débat sur les mesures concrètes qui permettent de relever les sérieux défis posés par la mondialisation. Il est significatif que la déclaration politique adoptée durant la session extraordinaire souligne que nul ne doit être exclu des bénéfices de la mondialisation et du développement économique planétaire, et que l'Assemblée attache de l'importance à la coopération internationale en vue de parvenir à un développement centré sur l'être humain.

À cet égard, je voudrais indiquer que le Premier Ministre japonais Mori a souligné dans sa déclaration au Sommet du millénaire l'importance d'une approche axée sur l'individu, qui a pour objectif le respect de la vie et de la dignité humaines en vue d'un monde plus pacifique et plus prospère au XXI<sup>e</sup> siècle. En outre, et en tant que contribution concrète à cette fin, le Premier Ministre Mori a annoncé une contribution financière supplémentaire au Fonds de sécurité humaine, qui a été créé pour mettre en oeuvre une approche axée sur l'individu dans le traitement des grandes questions internationales d'aujourd'hui. Nous espérons que cette initiative contribuera au renforcement de l'approche axée sur l'individu en vue de promouvoir le développement social.

Deuxièmement, ma délégation aimerait souligner l'importance de mesures concrètes pour mettre en oeuvre les actions suggérées dans les autres initiatives en faveur du développement social, y compris des mesures répondant aux nouvelles questions telles que la promotion de la responsabilité sociale des entreprises, la fourniture aux pays de développement de technologies de l'information et une réduction de 25 %, d'ici à l'an 2005, du nombre de jeunes infectés par le VIH dans les pays africains les plus touchés.

À cet égard, je voudrais noter qu'au Sommet du Groupe des Huit tenu à Okinawa, en juillet dernier, les dirigeants se sont mis d'accord sur l'importance d'aborder les questions qui apparaissent dans un univers de plus en plus mondialisé. Le Japon est disposé à contribuer aux efforts de la communauté internationale pour régler ces questions par les initiatives qu'il a annoncées à l'occasion du Sommet du Groupe des Huit.

Parmi ces initiatives figurent, premièrement, une coopération étendue dans le domaine des technologies de l'information, qui porte sur un montant de près de 15 milliards de dollars pour aider les pays en développement dans ce domaine; deuxièmement, des mesures dans le domaine des maladies parasitaires et infectieuses, avec un montant qui devrait atteindre 3 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Parallèlement à ces initiatives sur des problèmes nouveaux, le Japon contribuera aux efforts des pays en développement pour améliorer la situation liée aux besoins humains fondamentaux de la population.

Troisièmement, étant donné le large éventail des domaines à couvrir dans nos efforts de promotion du développement social, il est très important que les acteurs importants, à savoir les États Membres de l'ONU, les organisations internationales et la société civile, s'engagent dans un suivi effectif par le renforcement de la coordination et l'échange d'expériences.

Comme l'indique le document final de la session extraordinaire, il est très important, pour les différentes entités du système des Nations Unies, de maintenir une coordination entre elles tout en examinant de manière approfondie les approches spécifiques que chacune pourrait adopter. Dans le même temps, et vu le rôle important que doit jouer la société civile, y compris des organisations non gouvernementales, pour promouvoir le développement social, ma délégation est heureuse de noter que la prochaine session de la Commission du développement social aura pour thème secondaire le

rôle du volontariat dans la promotion du développement social.

Pour terminer, et en coopération avec les principaux acteurs, le Japon continuera de faire de son mieux pour contribuer à la promotion du développement social, afin que dans le nouveau siècle, chaque individu soit libéré de la peur et du besoin.

**M. Valdivieso** (Colombie) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes du Groupe de Rio pour intervenir sur le point 37 de l'ordre du jour, « Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur cette question ».

L'année 2000 a vu des questions sociales reprendre de l'importance à l'ONU. Au cours des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale chargées du suivi des Sommets de Beijing et de Copenhague, ainsi qu'au Sommet du millénaire, les États Membres ont élaboré un projet pour les années à venir sur les principales questions intéressant nos peuples, en particulier les questions sociales.

Les pays membres du Groupe de Rio restent convaincus que sans l'élimination de la pauvreté, le plein emploi et l'intégration sociale, le monde ne peut connaître de paix durable, de sécurité ou de respect des droits de la personne. Tous les efforts contribuant à concrétiser les engagements des chefs d'État et de gouvernement, tels qu'énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague de 1995, ne peuvent que bénéficier à tous les citoyens de nos pays.

La vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale tenue à Genève sur le thème « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation », a eu le mérite de ne pas être une instance de débats théoriques, mais un cadre où des actions et initiatives novatrices ont été proposées pour accélérer la mise en oeuvre des accords atteints à Copenhague. Nous pensons que tous ses Membres doivent être fiers de ce succès de l'ONU.

Au cours de la réunion des chefs d'État et de gouvernement du Groupe de Rio, tenue en juin à Cartagena (Colombie), la « Déclaration de Cartagena de Indias : un engagement pour le millénaire » du Groupe de Rio a été adoptée. Cette Déclaration a énoncé explicitement l'attachement de notre région à la dimension

humaine du développement et établi des mécanismes destinés à réduire l'inégalité économique et les effets importants de la pauvreté dans nos pays. Pour réaliser cet objectif, nous voulons redire notre intention d'affecter davantage de ressources aux programmes sociaux, notamment à ceux liés aux ressources humaines, et de chercher à réaliser l'égalité entre les sexes.

À cette occasion, nous avons également préconisé un accroissement des flux commerciaux internationaux et rejeté les mesures protectionnistes des pays industrialisés, notamment dans le secteur agricole, qui sont contraires aux politiques de libre-échange pratiquées par les pays de notre région. Il est donc nécessaire d'assurer l'accès aux marchés extérieurs et d'insister sur l'élimination des subventions fournies par les pays développés. Nous espérons assister à un accroissement du commerce international et voir nos exportations contribuer à la création d'emplois et de conditions favorables au développement social.

Au Sommet de Cartagena, le Groupe de Rio a également lancé un appel à une solution juste et durable du problème croissant de l'endettement, en mettant l'accent sur le cas des pays les plus endettés dans la région. On ne saurait permettre que la dette extérieure reste un obstacle au traitement des besoins sociaux urgents de nos peuples.

Un autre aspect que lequel nous avons insisté est l'accès universel à l'éducation de base et une amélioration sensible de sa qualité. Ces deux éléments sont le fondement essentiel d'un développement humain productif et de l'exercice de la démocratie. Nous jugeons important de renforcer la formation professionnelle et les programmes d'apprentissage concernant l'utilisation des nouveaux instruments scientifiques et technologiques. Cette tâche, ainsi que la création de possibilités d'emplois productifs, seront le fondement d'une participation sociale et culturelle accrue des jeunes.

Les pays membres du Groupe de Rio tiennent à réaffirmer ici leur décision de mettre en place des politiques économiques et sociales qui situeront l'homme au coeur de leurs préoccupations et mèneront nos pays sur la voie du développement durable. Nous tenons à réaffirmer également notre détermination d'intégrer les programmes de développement social à notre politique économique et de promouvoir une interaction positive entre les politiques écologique, économique et sociale.

Nous l'avons dit à diverses occasions, mais nous tenons à le répéter une fois encore : les pays membres du Groupe de Rio se sont engagés en faveur de formes de gouvernement efficaces, transparentes et soumises au contrôle du corps civique. Nous nous sommes engagés également à poursuivre la lutte contre la corruption, fléau qui touche les pays développés comme les pays en développement.

Dans l'ensemble de l'Amérique latine, nous avons accompli d'importants progrès dans la recherche de solutions à la pauvreté que nous connaissons. Toutefois, de larges couches de la population n'ont toujours pas pu bénéficier de ces progrès ni des perspectives offertes par la mondialisation des marchés. Voilà pourquoi nous jugeons nécessaire d'intensifier les efforts au niveau national, tout en coopérant au maximum au niveau international, afin de réduire de moitié d'ici à 2015, comme il fut décidé lors de la session extraordinaire de Genève, le nombre de personnes vivant dans une pauvreté absolue. À cet égard, nous espérons tisser des liens solides de collaboration et de dialogue avec les porte-parole et les organisations de la société civile de nos pays.

Avant de terminer, je voudrais, au nom des pays membres du Groupe de Rio, remercier le peuple et le Gouvernement suisses de la générosité avec laquelle ils nous ont accueillis au cours de la session extraordinaire de Genève, en juillet dernier. Nous sommes particulièrement reconnaissants aux autorités suisses d'avoir bien voulu permettre aux représentants de la société civile d'être entendus au Forum Genève 2000, dont les travaux ont complété utilement les délibérations intergouvernementales.

À présent que l'examen de la mise en oeuvre des engagements figurant dans la Déclaration et le Programme d'action de Copenhague est terminé, il nous appartient, à nous États Membres de l'ONU, d'assumer les obligations que nous avons acceptées pour accélérer le développement social de nos peuples. Comme on l'a dit bien souvent, le temps des grands discours est révolu. Il s'agit maintenant d'agir. Les pays membres du Groupe de Rio ont été inspirés par le processus de Copenhague et, dans les années à venir, prendront les mesures voulues.

**M. Ka** (Sénégal) : La vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au suivi du Sommet mondial pour le développement social a permis à la communauté internationale de réaffirmer

les 10 engagements qu'elle avait pris, il y a cinq ans, à Copenhague. Mais elle a surtout été l'occasion pour les 178 pays et les 600 organisations non gouvernementales qui y ont pris part, de procéder à une évaluation critique de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague.

Ma délégation voudrait tout d'abord rendre un hommage appuyé au Président du Comité préparatoire, l'Ambassadeur Cristian Maquieira, du Chili, et aux autres membres du Bureau, pour l'excellent travail mené durant les 12 mois qu'ont duré les négociations. Ma délégation voudrait ensuite féliciter le Gouvernement suisse de s'être offert à accueillir cette session et surtout de toutes les facilités dégagées, qui ont permis la parfaite organisation des travaux.

Cette vingt-quatrième session a notamment permis de s'interroger sur les défis de la mondialisation, les opportunités qu'elle offre et les contraintes inédites qu'elle induit, pour les pays en développement en particulier.

En effet, le document final intitulé « Nouvelles initiatives de développement social », âprement négocié, tout en réaffirmant le rôle essentiel des gouvernements nationaux dans la réalisation du développement social, n'en souligne pas moins la responsabilité de la communauté internationale dans le contrôle d'une mondialisation à double vitesse, dans les traitements de la crise de la dette, de l'accès au marché des produits d'exportation des pays du Sud ainsi que de l'accroissement substantiel et qualitatif de l'aide publique au développement.

*M. Andino Salazar (El Salvador), Vice-Président, assume la présidence.*

Qui plus est, la Déclaration politique adoptée par la session extraordinaire de Genève souligne avec pertinence que l'insécurité, les crises financières, la pauvreté, les inégalités sociales, l'exclusion et la marginalisation d'un nombre important de personnes dans de nombreux pays, voire des régions entières, sont visiblement aujourd'hui des obstacles à l'intégration harmonieuse des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, dans l'économie mondialisée.

L'élimination de la pauvreté, l'emploi productif et l'intégration sociale sont, à nos yeux, des objectifs stratégiques fondamentaux pour nos gouvernements et il est par conséquent essentiel de renforcer la coopéra-

tion internationale à cette fin pour que puisse être atteint l'objectif de réduction de moitié, d'ici à 2015, de la proportion de la population vivant dans un état d'extrême pauvreté.

Ma délégation considère également que l'on devrait accorder un intérêt prioritaire à la mobilisation de ressources additionnelles en faveur de l'éducation afin d'atteindre notamment les objectifs convenus lors du Forum mondial sur l'éducation, tenu à Dakar, au Sénégal, en avril 2000. Ce Forum a bien mis en exergue les progrès importants accomplis dans beaucoup de pays vers la réalisation de la scolarisation universelle mais souligne aussi les immenses besoins à résoudre, et surtout le fait qu'aujourd'hui 113 millions d'enfants n'ont pas accès à l'enseignement primaire; que sur 800 millions d'enfants âgés de moins de 6 ans, un tiers seulement bénéficie d'une forme d'éducation préscolaire; que 880 millions d'adultes sont analphabètes; que la discrimination fondée sur le sexe continue de sévir dans les systèmes éducatifs.

Si la réalisation de l'objectif de scolarisation universelle requiert une volonté de la part de nos gouvernements, comment alors traduire cette volonté politique si les moyens font cruellement défaut? Comme l'a du reste suggéré le Cadre d'action de Dakar, il importe que la communauté internationale lance, avec effet immédiat, une initiative mondiale visant à élaborer des stratégies aptes à mobiliser les ressources nécessaires pour apporter un soutien effectif aux efforts nationaux que nos gouvernements déploient.

Dans ce cadre, il importe de renforcer le financement externe de l'éducation, notamment l'éducation de base, d'améliorer la prévisibilité des flux d'aide extérieure, d'assurer une coordination plus efficace des initiatives des donateurs et de renforcer, d'élargir et même de diligenter les mesures d'allègement et d'annulation de la dette pour lutter plus adéquatement contre la pauvreté.

Si l'on veut parvenir à l'éducation pour tous, il faudra accroître l'aide publique au développement et procéder simplement à un allègement de la dette pour quelque 8 milliards de dollars par an. Cet objectif raisonnable peut parfaitement être atteint dans le cadre d'une initiative mondiale volontariste car les moyens sont là et les ressources sont disponibles : il reste seulement la volonté de les libérer.

Les mêmes efforts devraient être fournis en faveur de la santé, en facilitant l'accès aux soins de santé



grâce à des prix abordables et grâce à une lutte mondiale déterminée et coordonnée contre le sida, en Afrique et ailleurs.

Avant de conclure, je voudrais souligner l'engagement de mon pays, le Sénégal, à inscrire sa politique nationale dans le cadre des objectifs convenus à Copenhague et réaffirmés par la session extraordinaire de suivi de Genève. Le chef de l'État du Sénégal, S. E. M. Abdoulaye Wade, et le Gouvernement formé en avril dernier à la faveur de l'alternance démocratique qui l'a porté au pouvoir le 19 mars 2000, accordent un rang de priorité élevé à la lutte contre la pauvreté et à sa féminisation.

Un vaste programme de mobilisation sociale est en chantier pour faire face aux défis majeurs que sont la pauvreté, les maladies endémiques, la mortalité maternelle et infanto-juvénile et la sous-scolarisation des filles. Mon gouvernement, avec l'appui de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, s'emploie activement à redéfinir sa stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en mettant l'accent sur le renforcement des capacités des populations, la promotion de l'auto-prise en charge et en ciblant particulièrement les jeunes et les femmes des zones vulnérables.

L'objectif est de réduire de moitié, d'ici à 2010, l'incidence de la pauvreté sur les ménages. À cette fin, plusieurs projets spécifiques de génération de revenus sont en cours, notamment un projet de lutte contre la pauvreté des femmes et de création d'un fonds d'investissement social. Un autre projet portant création d'un fonds national de solidarité est aussi en cours d'élaboration et vise principalement à assister les sinistrés et les nécessiteux.

Dans le domaine de la santé, mon gouvernement a organisé, en juillet dernier, les assises nationales de la santé qui ont été l'occasion pour tous les acteurs du système de santé de tracer les lignes de réforme majeures des performances attendues de notre système sanitaire, en ciblant particulièrement les questions telles que l'accessibilité géographique et financière des soins et des médicaments, la couverture sanitaire universelle, le développement de la recherche, la valorisation des ressources humaines.

Je voudrais réaffirmer encore la volonté de mon gouvernement à tout mettre en oeuvre pour traduire, dans sa politique de tous les jours, les engagements auxquels il a souscrit à Copenhague en 1995 et à Genève en 2000.

Comme le soulignait le Premier Ministre du Sénégal, qui avait conduit notre délégation à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, je le cite :

« Le combat contre la pauvreté doit sortir du domaine des discours et des intentions. Il doit se situer dans l'action concertée de tous. Dans ce combat, nous avons besoin, non pas de systèmes d'assistantat mais d'un partenariat responsable, mutuellement avantageux, fondé sur des réflexes et des mécanismes cohérents, francs et opérationnels pour être applicables, efficaces et durables. » (A/S-24/PV.7)

**M. Patricio** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite du rapport détaillé du Secrétaire général sur la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social (A/AC.253/13), tenu en mars 1995 à Copenhague. Ce rapport nous permet de prendre la mesure des progrès réalisés et des échecs rencontrés dans la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague.

Nous sommes encouragés de noter dans le rapport que des progrès ont été enregistrés dans certains domaines depuis 1995, comme l'alphabétisation, l'espérance de vie, la scolarisation, l'accès aux services de base, la baisse de la mortalité infantile, la parité croissante entre les sexes, ainsi que l'affectation par chaque pays des ressources publiques au développement social.

Par ailleurs, nous constatons avec une grande préoccupation que, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétaire général :

« Alors que la pauvreté relative a peut-être diminué, le nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté, à l'échelle mondiale, continue à augmenter. » (A/AC.253/13, par. 5)

« Contrairement à l'engagement pris à Copenhague de renforcer la coopération au service du développement social par le canal de l'Organisation des Nations Unies, les ressources allouées à la réalisation de cet objectif ont diminué. Le fardeau de la dette, en outre, s'est notablement alourdi... » (ibid.)

De nouvelles mesures doivent être adoptées pour renverser la tendance, de façon à garantir un engagement délibéré d'appliquer les décisions prises lors de la

vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au Sommet mondial pour le développement social, qui s'est tenue en juin dernier à Genève. Nos chefs d'État et de gouvernement réunis au Sommet du millénaire ont décidé :

« De réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour et celles des personnes qui souffrent de la faim et de réduire de moitié, d'ici à la même date, la proportion des personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable ou qui n'ont pas les moyens de s'en procurer. » (Résolution 55/2, *Déclaration du millénaire, par. 19*)

Cette décision réaffirme l'engagement des gouvernements à l'égard de la lutte contre la pauvreté, dans laquelle vivent 1,2 milliard de personnes sur la planète. L'adoption et la mise en oeuvre de mesures efficaces visant à promouvoir le développement social et à réduire la pauvreté nécessite une approche multidimensionnelle de la part de tous les acteurs nationaux et internationaux. La volonté politique de tous les gouvernements est essentielle au succès.

L'annulation de la dette extérieure des pays pauvres très endettés est l'une des mesures importantes qui doivent être prises. Le fardeau continue à être une entrave importante au développement. Favoriser l'allègement de la dette est capital pour assurer un développement durable, vu que les économies résultant de ces annulations pourraient servir à améliorer les secteurs sociaux, comme nous le faisons à l'heure actuelle au Mozambique par le biais de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (A/AC.253/13, par. 369) et autres mesures d'allègement dont nous bénéficions.

Le problème de la pauvreté est un problème mondial qui n'épargne pas le Mozambique. L'incidence de la pauvreté absolue au Mozambique est de 69,4 %, ce qui veut dire que plus de deux tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Les principales recommandations de la Déclaration de Copenhague et du Programme d'action ont été reflétées et même incorporées dans le programme quinquennal du Gouvernement du Mozambique pour 1995-1999. La santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, les ressources en eau et l'intégration sociale sont les domaines sur lesquels le programme a eu la plus grande incidence.

L'adoption du programme a entraîné une augmentation des services sanitaires, une amélioration de l'immunisation contre diverses maladies, en particulier celles qui touchent les enfants, et de la formation du personnel. Dans le même esprit, le Gouvernement a approuvé un plan stratégique destiné à lutter contre la pandémie du HIV/sida et à endiguer sa propagation rapide à l'intérieur du pays.

On a également accordé une attention toute particulière à l'éducation. À la suite de la mise en oeuvre du plan gouvernemental, le nombre d'écoles primaires de premier niveau a augmenté considérablement, ce qui a permis, en retour, une augmentation de la fréquentation scolaire par les enfants, en particulier par les filles.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, la production de céréales est passée de 1,4 million de tonnes en 1995/96 à 1,5 million de tonnes en 1997. Ce chiffre reflète une tendance qui mènera à l'autosuffisance alimentaire dans les prochaines années.

L'approvisionnement en eau représente un autre domaine auquel le Gouvernement du Mozambique a concentré ses efforts. Quatre mille nouveaux puits, dont des puits de forage, ont été creusés de 1995 à 1998 et 1 700 puits ont été reconstruits. Malgré les progrès tangibles réalisés dans ce domaine, seulement 24 % de la population du Mozambique a accès à l'eau potable, dont 44 % dans des zones urbaines et 12 % dans des zones rurales.

Le Gouvernement a également mis l'accent, dans ses efforts, sur la création d'emplois, ce qui a entraîné la formation de plus de 16 000 Mozambicains dans différents domaines de compétence et l'octroi de 80 000 lignes de crédit à de petites, moyennes et micro-entreprises. Grâce à la mise en oeuvre de ces politiques, 54 000 nouveaux emplois ont été créés, particulièrement pour les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables de la société mozambicaine.

Pour renforcer le développement social, d'autres programmes et projets diversifiés ont été réalisés dans le pays afin d'aider les personnes dans le besoin, notamment les plus vulnérables. À cette fin, 90 000 ménages totalement démunis ont bénéficié d'une aide alimentaire et de projets rémunérateurs.

En dépit des efforts que le Gouvernement a déployés en vue du développement social, le problème de la pauvreté est loin d'être réglé. Il est maintenant temps de nous consacrer, avec une énergie renouvelée, à cette

lutte et de réaliser tous les engagements déjà pris, particulièrement après les graves inondations qui ont détruit les provinces centrales et méridionales de notre pays cette année, ce qui a eu une incidence négative sur notre croissance économique.

C'est dans cet esprit que le Gouvernement du Mozambique a, de manière à renverser cette situation de pauvreté absolue, adopté un plan d'action quinquennal de réduction de la pauvreté pour la période 2000-2004. Il s'agit d'un objectif prioritaire pour le Gouvernement qui vise à organiser des activités coordonnées et efficaces pour réduire la pauvreté absolue à moyen terme et éliminer la pauvreté à long terme. Cet objectif comprend les éléments suivants : le maintien de la stabilité macroéconomique et un rythme rapide et soutenu de croissance économique; l'harmonie entre le plan d'action et les autres instruments politiques, notamment la politique démographique, la stratégie de sécurité alimentaire, le plan national stratégique de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles telles que le HIV/sida, le plan d'action d'après Beijing, et le programme national intégré pour l'action sociale, l'emploi et les jeunes; l'allocation de ressources aux activités de lutte contre la pauvreté grâce à une politique budgétaire à moyen terme comprenant la mise au point d'un cadre financier à moyen terme et l'harmonisation de cet instrument avec le plan économique et social et le budget de l'État; et la garantie de la coordination institutionnelle et du partenariat entre le Gouvernement, les ONG, les organisations religieuses et le secteur privé en ce qui concerne les initiatives visant à réduire la pauvreté.

Nous sommes encouragés par le fait qu'un nombre croissant de pays donateurs envisagent d'annuler la dette des pays qui ont démontré leur volonté de prendre des initiatives pour offrir une vie meilleure à leurs citoyens. Nous pensons qu'il s'agit là d'une contribution importante au développement comme cela est mentionné dans la Déclaration du millénaire.

Ma délégation se félicite de la décision adoptée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international qui prévoit un allègement de la dette, pour un nombre plus important de pays pauvres, dans le cadre de l'Initiative PPTE. Nous nous félicitons de cette initiative qui équivaut à une reconnaissance de la part de la communauté internationale de l'engagement continu des gouvernements de ces pays d'entreprendre des réformes politiques et économiques saines.

En conclusion, je voudrais féliciter les gouvernements, les organisations internationales et régionales, les organismes de l'ONU et les ONG qui n'ont épargné aucun effort pour s'acquitter de leurs tâches à tous les niveaux pour réduire de moitié la pauvreté au cours des 15 prochaines années. Nous devons poursuivre nos efforts avec vigueur jusqu'à ce nous atteignons notre objectif d'éradication totale de la pauvreté dans le monde.

**M. Suh** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Il y a quatre mois, les gouvernements, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres acteurs du développement se sont réunis à Genève pour la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale et ont réaffirmé leur engagement de placer les besoins et les droits de l'homme au centre de toutes les politiques et de réaliser une société pour tous en ce nouveau millénaire.

Dans le document final intitulé « Nouvelles initiatives pour le développement social », nous étions tous d'accord pour affirmer que, malgré les progrès réalisés dans certains domaines depuis le Sommet de Copenhague, il restait encore beaucoup à faire pour réaliser les engagements contractés. Le document final comprend de nouvelles initiatives visant à créer un nouvel environnement permettant d'atteindre les objectifs de Copenhague, à savoir l'intégration sociale, le plein emploi et l'élimination de la pauvreté. Il nous incombe donc encore une fois de prendre des mesures concrètes conformément à ce document final.

En vue de réaliser les trois objectifs centraux fixés à Copenhague et réaffirmés pendant la session extraordinaire, nous devons relever certains des défis fondamentaux qui se posent à nous.

Le premier défi concerne la mondialisation. On a fait l'apologie de cette dernière mais on l'a également beaucoup critiquée. Il est toutefois indéniable que nous vivons dans un monde où la mondialisation est omniprésente. Dans ce monde, la capacité des gouvernements est affaiblie car ils doivent faire face à une économie de marché moderne. Les communications entre des nations situées aux deux extrémités du globe ont lieu instantanément mais les bienfaits de la mondialisation ne sont pas répartis de manière équitable. Il est de notre devoir de veiller à ce que la mondialisation devienne une chance pour tous et que ses avantages soient équitablement répartis entre les groupes qui

avaient été jusqu'alors exclus parce qu'ils manquaient des capacités et des ressources leur permettant d'en tirer parti.

Deuxièmement, nous sommes de plus en plus témoins de l'éclatement de conflits armés et de crises humanitaires dans différentes régions du monde, qui menacent même le développement de base dans nos sociétés. Le crime organisé et l'usage de la drogue sont d'autres obstacles manifestes qui persistent malgré nos efforts. Ma délégation pense qu'il importe de lutter contre ces obstacles en prenant des mesures coordonnées, en conjonction avec des programmes d'assistance techniques renforcés.

Troisièmement, au cours de la session extraordinaire, nous avons tous pris conscience du fait que le VIH/sida était l'épidémie la plus dévastatrice de notre époque et de l'urgence d'une coopération internationale résolue afin de lutter contre ce problème. À cet égard, ma délégation se félicite de l'initiative prise par la session extraordinaire afin de lutter contre l'infection par le VIH/sida et de s'en protéger, de faire face aux conséquences de sa transmission et d'encourager les populations les plus touchées à adopter des objectifs à atteindre dans un délai fixé pour réduire les niveaux d'infection. Compte tenu du fait qu'il y va de la sécurité humaine, ma délégation estime que la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le VIH/sida, qui aura lieu en 2001, doit être l'occasion de définir toutes les mesures nécessaires, non seulement pour prévenir de futures infections, mais aussi pour prendre soin des victimes déjà atteintes.

Aucun pays ne peut à lui seul relever ces défis considérables. Alors que la responsabilité primordiale du développement social repose sur les nations elles-mêmes, et que chaque État doit s'efforcer de créer un système économique et social stable, efficace et équitable grâce à une bonne gouvernance, on ne saurait trop insister sur la nécessité de mettre en commun les données d'expérience et les meilleures pratiques entre les nations. À cet égard, ma délégation se félicite du texte adopté à Copenhague+5, qui insiste sur le partage des données d'expérience et des meilleures pratiques en matière de développement social afin d'atteindre les objectifs définis par le Sommet de Copenhague. La République de Corée est pleinement disposée à partager avec les autres nations ses meilleures pratiques et les enseignements tirés. Ma délégation insiste sur la nécessité de voir tous les États Membres, ainsi que

l'ONU et ses institutions pertinentes, déployer et coordonner des efforts collectifs.

La République de Corée a présenté, pour sa part, une série de mesures afin de promouvoir le développement économique et social de son peuple. Bien qu'elle ait durement frappé un large secteur de la société coréenne, la crise financière de 1997 a été pour nous l'occasion d'examiner les défauts structurels de notre économie et de notre société. Elle nous a surtout rappelé l'importance de disposer de politiques destinées à protéger les groupes vulnérables de notre société. Pour ce faire, le Gouvernement coréen a introduit et mis en oeuvre le concept de bien-être productif, qui est axé sur le renforcement des capacités individuelles. Mon gouvernement a mis en oeuvre ces politiques pour créer des emplois et pour aider les petites entreprises.

En ce qui concerne l'intégration sociale, mon gouvernement a également adopté des mesures visant à éliminer les différences régionales et à renforcer la protection sociale des groupes défavorisés, comme les personnes âgées ou handicapées, les femmes, les enfants et les sans-abri. En outre, malgré nos ressources limitées, la proportion du budget national allouée à la santé et au bien-être de la collectivité nationale n'a pas cessé d'augmenter.

En dépit du fait que beaucoup voient dans les aspects multiples du développement social un obstacle à l'élaboration d'un plan d'action concret, nous voyons la possibilité de relever simultanément les différents défis que nous affrontons dans des problèmes qui se recourent. D'où la nécessité d'adopter une approche globale et intégrée pour relever ces défis. Bien que la session extraordinaire ait pris fin, elle nous a donné des comptes rendus encourageants d'actions et d'initiatives qui confirment l'intérêt que portent les nations au développement social. Espérons que cet élan sera maintenu au cours des années à venir et que nous en viendrons bientôt à ressentir les bienfaits de nos efforts conjugués.

**M. Valdez** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous sommes réunis pour discuter et mesurer l'étendue des engagements pris au Sommet mondial pour le développement social, mais la nature multidimensionnelle de ce sujet nous oblige à procéder à une analyse globale de ses objectifs, à la lumière des engagements pris dans d'autres conférences mondiales, telles que celles du Caire et de Beijing, dans la mesure où elles contiennent

des directives et des mesures spécifiques dans le domaine social.

Au Sommet de Copenhague, la communauté internationale s'est engagée à lutter contre la pauvreté, à créer des emplois productifs et à renforcer le tissu social. Nous y avons reconnu la capacité de la société civile de contribuer résolument à la mise en oeuvre effective des politiques de développement social; nous y avons convenu de l'importance d'un ajustement structurel socialement responsable; nous y avons souligné qu'il fallait augmenter d'urgence la coopération entre les institutions de Bretton Woods et l'ONU. Nous y avons appelé à un examen du problème de la dette extérieure en Afrique, dans les pays les moins développés et dans les pays dont l'économie est en transition. Mais, avant tout, nous avons convenu à l'unanimité de placer l'individu au coeur du développement et de donner à la Déclaration et au Programme d'action de Copenhague le statut d'un engagement mondial.

L'un des aspects les plus importants à s'être engagé de ce processus est l'émergence d'une prise de conscience universelle des effets multiples de la pauvreté sur le développement humain. À cet égard, nous devons souligner l'importance décisive de l'élimination de la pauvreté pour une pleine jouissance des droits de l'homme, des droits des enfants, des adolescents, des jeunes, des femmes et des hommes du monde entier. Nous sommes convaincus que cette démarche nous permettra de comprendre la priorité d'une lutte sans merci contre la pauvreté, qui doit être engagée aussi bien au niveau national qu'international.

Nous avons également souligné que la responsabilité en matière d'élimination de la pauvreté incombe d'abord à nos gouvernements, en tenant compte du fait que leurs différentes sociétés imposent différentes priorités, et différentes méthodes de mise en oeuvre des politiques sociales. Cet état de choses signifie que tous les secteurs de la société civile doivent oeuvrer de concert au service de la majorité, et des groupes les plus vulnérables en particulier.

Pour éliminer la pauvreté, objectif qui concerne tous les aspects du développement humain, il n'existe pas de stratégies arrêtées, de formules uniques ni de moyens faciles à appliquer. Les composantes culturelles, ethniques et historiques de l'identité, ainsi que la stabilité politique et économique des peuples et des pays, jouent un rôle important dans la détermination de politiques et d'actions viables.

Une lutte globale et durable contre la pauvreté exige des institutions solides, des financements appropriés qui permettent d'exécuter durablement les tâches, des programmes spécifiques qui définissent les régions et les poches de pauvreté, et une volonté politique ferme de la part des gouvernements. L'absence de certains de ces éléments entravera les efforts déployés en vue de briser le cercle vicieux de la pauvreté et d'offrir une qualité de vie meilleure aux citoyens.

En mai 1999, nous avons entrepris d'évaluer la mise en oeuvre des engagements pris au Sommet mondial pour le développement social de Copenhague. Il a fallu environ 13 mois pour parvenir à adopter par consensus le texte à Genève, en juin dernier. Les négociations ont été difficiles et se sont déroulées lentement malgré les efforts engagés par toutes les délégations, et malgré la contribution unique de l'Ambassadeur Cristian Maquieira, du Chili, en sa qualité de Président de la Commission préparatoire de la session extraordinaire.

La mondialisation et les ajustements structurels ont été au coeur des discussions, et ils le resteront car il nous importe d'évaluer leurs aspects négatifs. Les conditions et les ressources matérielles des pays sont différentes, d'où la certitude d'un déséquilibre entre eux.

La dette extérieure, les mécanismes de contrôle des flux des capitaux, la bonne gouvernance et les droits des travailleurs sont des sujets de réflexion qui se sont dégagés de nos travaux antérieurs. Si nous faisons effectivement face à un nouvel environnement marqué par la mondialisation, il conviendra alors d'engager un dialogue sur les modèles économiques, les institutions et les mécanismes appropriés pour faire face à la nouvelle situation. Cela ne signifie pas qu'il faut imposer les règles d'un modèle particulier ou s'y soumettre, car il n'existe pas un modèle de règles unique capable de surmonter, par exemple, les crises financières. En de nombreux cas, les crises financières ont eu de graves incidences à l'intérieur et à l'extérieur des régions, ce qui a signifié que les ressources affectées au développement social ont été sensiblement réduites.

Nous avons noté la rigidité des positions sur la question des ressources financières et la baisse de l'aide publique au développement, point qui fera sans aucun doute l'objet d'un débat de fond au cours du prochain cycle de négociations sur le financement pour

le développement et de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et dans d'autres réunions. Il s'agit là, à proprement parler, d'une question qui ne sera pas réglée tant que les donateurs et les bénéficiaires de l'aide n'auront pas abordé conjointement les tâches du développement social.

Ma délégation a simplement voulu rappeler quelques éléments des discussions que nous avons engagées sur ce sujet délicat. Nous savons que ces discussions se poursuivront. Néanmoins, nous souhaitons attirer l'attention sur l'intérêt de ces débats pour les principaux engagements pris à Copenhague en 1995, qui restent en vigueur. Nous espérons que cette évaluation, commencée à Genève, tiendra lieu d'un engagement renouvelé de la part de nos gouvernements en faveur du développement social de nos peuples.

**M. Kuchynski** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Le Sommet pour le développement social de Copenhague de 1995 a marqué un tournant dans la conception du développement social. Pendant de nombreuses années, les dirigeants politiques n'accordaient pas l'attention méritée à ce que l'on appelle aujourd'hui le développement à visage humain. À Copenhague, et pour la première fois, la communauté internationale s'est attachée à accomplir des progrès sensibles dans des domaines sociaux importants, mais souvent négligés, qui ont trait à la pauvreté, au chômage, à la maladie, à l'analphabétisme et aux conditions de vie des plus pauvres.

En dépit des efforts engagés par la communauté internationale, peu de changements se sont produits dans l'ensemble de la situation depuis le Sommet de Copenhague. Les pays riches ne cessent de s'enrichir alors que les pauvres sont réduits à la misère. La mondialisation et les possibilités de réaliser une bonne croissance économique n'ont pas effacé les disparités qui existent au sein des pays et entre ces derniers. Malgré les progrès accomplis dans les domaines du savoir et malgré la révolution technologique, la famine, les maladies et la pauvreté n'ont pas pu être éliminées.

Cette année, cinq ans après l'adoption historique de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague, la communauté internationale a fait un autre pas dans la voie du développement social avec la tenue de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale et l'adoption d'une Déclaration et d'un texte politiques. Ces efforts ont été renforcés par la Déclaration du Sommet du millénaire, qui s'est

fixé des objectifs assez ambitieux, notamment en matière de réalisation d'un développement durable et d'élimination de la pauvreté. Nous devons nous interroger sur le moyen d'atteindre ces objectifs. La réponse consiste à offrir d'abord la sécurité sociale à tous au sein des États démocratiques qui ont une économie de marché et dans les sociétés civiles où les droits de l'homme et les libertés sont respectés et où chaque individu a la possibilité de décider librement de sa vie.

Toutefois, dans le monde interdépendant où nous vivons actuellement, ces mesures ne sont pas suffisantes. Il est difficile pour un État de réaliser à lui seul un développement durable. Aujourd'hui, nous devons nous atteler à un niveau de coopération internationale sensiblement plus élevé; une coopération fondée sur les principes de la non-discrimination, de la libre concurrence, du libre accès aux marchés mondiaux et sur des règles de commerce mondial équitables et justes. Seuls des efforts collectifs peuvent améliorer les niveaux de vie et garantir plus de dignité à tous les êtres humains. Dans le même temps, chaque État doit jouer pleinement son rôle dans l'élaboration et le maintien de ses politiques afin d'éliminer la pauvreté et d'assurer l'égalité d'accès aux services sociaux de base, la protection sociale et l'aide des groupes défavorisés et vulnérables.

Pour aboutir à des résultats concrets dans ce domaine, le Président et le Gouvernement de l'Ukraine oeuvrent constamment à convertir les stratégies et les politiques sociales internationales en programmes nationaux. Le développement d'une économie sociale de marché et le renforcement d'une politique sociale fondée sur une utilisation efficace des ressources existantes font partie des idées qui ont été intégrées dans l'initiative présidentielle intitulée : « L'Ukraine : le chemin vers le XXI<sup>e</sup> siècle – stratégies du développement économique et social pour la période 2000-2004 ».

L'élimination de la pauvreté demeure au coeur de l'ordre du jour de la politique nationale de mon pays. Afin de résoudre ce problème, nous avons adopté récemment un nouveau programme de prévention de la pauvreté qui comprend la protection des droits constitutionnels des citoyens par le biais d'un système axé sur le respect des normes nationales minimales, l'efficacité de l'emploi, les affaires et activités d'entreprise, l'augmentation des revenus, l'augmentation du salaire minimal et l'amélioration du système de sécurité sociale.

Conscient du fait que le meilleur moyen de s'arracher à la pauvreté et de s'engager dans la voie de la cohésion sociale est de garantir le plein emploi, nous avons introduit un programme d'investissement intégré ainsi que diverses mesures techniques, financières et sociales. Un plan général a été élaboré afin de créer de nouveaux emplois et d'établir une nouvelle législation sur les avantages fiscaux en faveur des entreprises qui contribuent à créer de nouveaux emplois dans les zones démographiquement défavorisées.

L'Ukraine n'épargne aucun effort pour poursuivre la mise en oeuvre de ses politiques de développement et des réformes du travail, de l'emploi et de la législation sociale, tout en s'efforçant de réduire les conséquences socialement défavorables dues au processus de transformation qui se poursuit dans notre pays. Toutefois, malgré tous nos efforts, notre nation est en butte à des difficultés immenses dans la mise en oeuvre du développement social. Instaurer une société démocratique fondée sur les principes d'une économie sociale de marché est une tâche malheureusement difficile. Elle s'est accompagnée d'une baisse du niveau de vie, situation qui a été aggravée par la crise écologique et par la nécessité de surmonter les graves conséquences de la catastrophe de Tchernobyl. Pour y faire face, il faut des milliards de dollars chaque année.

Le rapatriement et l'intégration sociale des victimes de la répression staliniste, notamment des Tatars de Crimée, est un autre problème qu'il faut régler d'urgence. Le Gouvernement ukrainien est en train de prendre des mesures concrètes en vue de s'attaquer aux problèmes cités, ainsi qu'à d'autres.

Un système de mesures anticrise destinées à stabiliser l'économie du pays, à restructurer les entreprises, à améliorer le système d'imposition et le système bancaire, à surmonter la crise du non-paiement, et à appuyer la production nationale, a été mis au point et est en cours de réalisation. Au fur et à mesure que nous surmonterons la crise financière et économique, nous pourrions traiter des problèmes sociaux essentiels, notamment la normalisation des paiements de l'État et l'augmentation des retraites et autres avantages sociaux.

À ce propos, nous voudrions souligner l'importance qu'il y a de supprimer les obstacles à notre participation aux processus économiques mondiaux en ouvrant davantage les marchés internationaux à nos produits, en supprimant les barrières tarifaires, en élar-

gissant la portée universelle des échanges multilatéraux et en assurant la transparence et la responsabilité des institutions financières.

La session extraordinaire et le Sommet du millénaire font désormais partie du passé. La synergie qu'ont manifesté les États Membres, les institutions de Bretton Woods, les organisations non gouvernementales et le secteur privé nous donnent une base commune qui doit nous permettre d'aller de l'avant; cela nous remplit d'espoir.

**M. Rodríguez Parrilla** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Pendant la session extraordinaire de l'Assemblée générale tenue à Genève en juin dernier, pour examiner après cinq ans, la suite donnée aux engagements pris par un grand nombre de chefs d'État et de gouvernement pendant le Sommet mondial pour le développement social de Copenhague, force nous est de constater avec tristesse qu'aujourd'hui, la possibilité de réaliser ces engagements est plus lointaine que jamais. On voit aujourd'hui se généraliser parmi les pays en développement des doutes quant aux possibilités réelles de parvenir à un développement social; le Sommet du millénaire nous l'a vivement rappelé. Au cours des interventions à ce sommet, on a bien remarqué qu'un bon nombre de chefs d'État ont fait état d'un fossé et de disparités entre les pays en développement et les pays industrialisés, et entre les groupes à revenus élevés et les groupes défavorisés s'élargissant plutôt que s'amointrissant partout dans le monde.

Tout ceci se produit dans le contexte du néolibéralisme mondial, phénomène qui était supposé apporter un progrès et un bien-être accrus. Au lieu de cela, nous assistons à une aggravation et à une mondialisation de l'injustice et de la marginalisation sociale. Dans le monde d'aujourd'hui, tout se mondialise, à l'exception de la richesse et du développement économique et social.

Dans le monde en développement, les indices de santé, de salubrité et de nutrition ne cessent de baisser, alors que le chômage, parmi d'autres maux, ne cesse d'augmenter. Paradoxalement, d'un autre côté, on assiste à une réduction sensible de l'aide publique au développement à un moment où des politiques d'ajustement structurel créent des situations dramatiques pour de nombreux pays en développement, le tout s'accompagnant d'une baisse des flux d'investissements à de nombreux pays du tiers monde

et d'une hausse des exigences au niveau du service de la dette extérieure.

Si les engagements de Copenhague ne sont pas respectés, comment pourra-t-on éliminer la marginalisation du tiers monde? Comment pourrions-nous faire face à la situation désastreuse où se trouvent 1,3 milliard de personnes qui vivent dans la pauvreté absolue, notamment dans les pays en développement? Comment parviendrons-nous à sauver de la malnutrition les 200 millions d'enfants de moins de 5 ans? Comment sauverons-nous les 12 millions d'enfants qui meurent chaque année sans même atteindre l'âge de 5 ans? Comment éduquerons-nous les 130 millions d'enfants qui n'ont aucun accès à l'enseignement, plus les 840 millions d'adultes qui sont analphabètes? Comment prolongerons-nous l'espérance de vie des 654 millions de personnes de la région Sud qui ne dépasseront pas l'âge de 40 ans? Les habitants les plus riches de notre planète doivent respecter les engagements qu'ils ont pris à Copenhague et ne doivent pas éluder leurs responsabilités.

Nous ne devons pas revenir sur les engagements pris il y a cinq ans. Le fait que nous n'ayons pas atteint les objectifs de Copenhague ne veut pas dire qu'ils ont cessé d'être la seule vraie garantie de développement social pour les pays en développement et pour les secteurs marginalisés au sein des pays industrialisés eux-mêmes. À cet égard, il est significatif que le document final de la session extraordinaire de Genève n'ait pas remis en cause les conclusions de Copenhague, et qu'à la fin du processus de suivi il était clair que le Sommet avait un rôle majeur incontestable à jouer dans le domaine du développement social.

Comment progresser par-delà Copenhague si l'aide publique au développement ne cesse de décroître, si les conditions accordées pour l'aide aux pays du tiers monde continuent de se durcir, si les programmes et les remèdes d'ajustement structurel continuent d'être imposés, sans tenir compte des priorités sociales, et si on ne parvient pas à créer un cadre international propice permettant de changer l'ordre économique mondial injuste? C'est seulement dans un contexte international approprié pour le développement social que les économies en développement parviendront à instaurer ces changements structurels nécessaires pour mettre en place des politiques menant à un véritable progrès social.

Cuba a réussi à mettre en oeuvre des politiques et des stratégies de développement social sur la base d'une répartition plus juste et plus équitable de nos ressources. Notre pays a ainsi réussi à atteindre des résultats bien supérieurs aux objectifs de Copenhague, et a pu le faire bien avant la tenue du Sommet mondial pour le développement social. Nous vous rappelons, par exemple, que 100 % de la population cubaine a droit à des services de santé et d'éducation gratuites; que l'espérance de vie atteint les 75 ans; que la mortalité infantile y est de 6,4 pour 1 000 naissances; que 100 % de nos enfants bénéficient d'une protection préventive contre 11 maladies évitables; que nous disposons d'un médecin pour 169 habitants; que le taux de scolarisation est de 99 % au niveau de l'enseignement primaire et de 95 % au niveau du secondaire; qu'un Cubain sur cinq est étudiant; que 600 000 étudiants sont diplômés de nos universités; et que l'analphabétisme n'existe plus.

Il ne fait aucun doute que le fait d'accorder la priorité au secteur social et l'engagement à l'amélioration du bien-être de nos citoyens ont été des facteurs clefs qui nous ont permis d'atteindre de meilleurs indices sociaux que ceux de nombreux pays disposant de ressources plus importantes et d'un niveau de développement plus avancé. Tout ceci témoigne de la validité de notre approche.

Il convient de noter, cependant, que ce progrès social a été atteint en dépit des effets négatifs de la guerre économique à laquelle le Gouvernement des États-Unis se livre contre Cuba. Cette guerre est illustrée par le blocus commercial et financier, qui a causé plus de 67 milliards de dollars en pertes à l'économie cubaine.

Cuba est prête à partager son expérience. Sans la promotion de la coopération et de la solidarité, il sera impossible de progresser vers un monde de justice sociale pour tous. C'est la base même de l'action entreprise par le peuple cubain et son gouvernement. À cet égard, il importe de signaler que plus de 26 000 professionnels de la santé cubains ont travaillé dans des pays du tiers monde. De même, à l'heure actuelle plus de 1 800 médecins cubains fournissent des soins médicaux spécialisés gratuits dans 13 pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Nous voulons étendre sous peu cette portion du programme à sept autres pays africains, ainsi qu'à d'autres pays sur ce continent dont les gouvernements ont demandé notre assistance. Dans le cadre de ce plan, plus de 5 millions de personnes ont



pu être soignées; on a procédé à plus de 42 000 interventions chirurgicales et à 23 000 accouchements.

Afin de garantir la durabilité de ce programme dans les pays où nous fournissons une assistance, un programme de formation a été mis au point. Ainsi, une faculté de médecine en Amérique latine a été ouverte : 6 000 étudiants en sortiront diplômés sur une période de 10 ans, et 3 100 étudiants provenant de 20 pays du tiers monde y étudient actuellement. Ainsi, la faculté de médecine des Caraïbes s'est également ouverte avec l'inscription de 250 jeunes Haïtiens, et de nouvelles possibilités sont offertes à des étudiants venant d'autres pays de la région. Sur notre continent frère d'Afrique, nous avons continué à promouvoir l'établissement de facultés de médecine avec des professeurs cubains qui y enseigneront à titre gracieux.

À moins que tous les membres de la communauté internationale, en particulier les pays industrialisés, participent à la promotion et à l'avancement des engagements pris à Copenhague, le développement social du tiers monde continuera d'être un rêve impossible à réaliser.

**M. Shen Guofang** (Chine) (*parle en chinois*) : À la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue en juin dernier à Genève et a été couronnée de succès, les États Membres ont examiné ensemble la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague adoptés il y a cinq ans, ont fait état de leurs réalisations et leurs expériences dans le domaine, ont proposé une série de mesures visant l'élimination de la pauvreté, le plein emploi, l'intégration sociale et d'autres questions, et ont établi des buts pour la prochaine phase du développement social au niveau mondial. Nous sommes satisfaits du rapport du Secrétaire général sur cette session extraordinaire.

La Déclaration du millénaire des Nations Unies, adoptée lors du Sommet du millénaire en septembre dernier, fixe des objectifs précis concernant les questions sociales de portée mondiale, comme le développement, l'élimination de la pauvreté, l'éducation, ainsi que la lutte contre les drogues et le VIH/sida. Les membres de la communauté internationale doivent travailler ensemble pour traduire ces objectifs en réalités.

Au cours des dernières années, la communauté internationale a attaché plus d'importance que jamais à la question du développement social, qui est graduellement devenue une priorité dans les stratégies de dé-

veloppement de tous les pays, ce qui a entraîné des progrès à divers degrés. Toutefois, il y a beaucoup de problèmes et de défis à relever dans ce domaine. En raison des inégalités qui existent de longue date dans l'ordre économique international, les pays n'ont pas eu un égal accès aux avantages de la mondialisation; l'écart entre le Nord et le Sud s'élargit; et la pauvreté représente toujours un énorme problème qui entrave directement le développement social global.

Selon le rapport du Secrétaire général, le milliard de personnes qui vivent dans les pays développés gagnent 60 % du revenu mondial, tandis que les 3,5 milliards de personnes vivant dans les pays à faible revenu gagnent moins de 20 % de ce revenu. À l'heure actuelle, 1,2 milliard de personnes dans le monde vivent avec moins d'un dollar par jour. Pour des raisons d'ordre économique, plus de 130 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire dans les pays en développement ne peuvent pas se permettre d'aller à l'école et bon nombre de ceux qui y vont abandonnent leurs études. Pire encore, des maladies de toutes sortes ruinent la santé d'un très grand nombre, tout en drainant les ressources financières déjà limitées consacrées au développement économique et social. La propagation du VIH/sida gêne encore davantage le développement social. En 1999 seulement, 5,6 millions de personnes ont été infectées par le VIH, et la moitié d'entre elles avaient moins de 25 ans. Ces chiffres effarants montrent que tous les gouvernements et tous les peuples, ainsi que la communauté internationale dans son ensemble, devront déployer des efforts soutenus et vigoureux avant que l'objectif du développement social et de la prospérité commune pour toute l'humanité puisse être réalisé.

Il n'a pas été facile d'en arriver au document final de la vingt-quatrième session extraordinaire sur le développement social, qui a eu lieu à Genève. Les objectifs précis fixés dans la Déclaration du millénaire des Nations Unies traduisent la volonté politique des gouvernements de tous les pays. C'est maintenant notre responsabilité à tous de prendre des mesures concrètes pour respecter ces engagements. La question du développement social a plusieurs aspects, et les États Membres ont pris 10 engagements importants relativement à d'autres initiatives lors de la vingt-quatrième session extraordinaire. Au stade actuel, nous devons consacrer nos ressources limitées aux domaines prioritaires. À cette fin, je voudrais mettre en lumière les domaines

sur lesquels nous devons concentrer notre action en matière de développement social.

Premièrement, l'élimination de la pauvreté est la tâche prioritaire dans le domaine du développement social. Lors de la vingt-quatrième session extraordinaire tenue à Genève, l'Assemblée s'est engagée à réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté extrême. Tous les pays doivent s'efforcer d'atteindre cet objectif très concret. Tous les gouvernements, et les peuples eux-mêmes, ont la responsabilité d'éliminer la pauvreté et de promouvoir le développement. Cependant, l'aide et l'appui de la communauté internationale sont également nécessaires. Les pays développés doivent agir pour le bien commun de toute l'humanité, fournir sans y attacher de conditions politiques une aide sur le plan financier et technologique aux pays en développement, et les aider à atteindre leurs objectifs de développement plus rapidement. Cela servirait aussi le développement plus poussé des pays développés eux-mêmes.

Deuxièmement, l'éducation est une condition préalable au développement social. La qualité et le rythme du développement social d'un pays sont tributaires de la qualité et du niveau d'éducation de sa population. Il est donc nécessaire, pour un grand nombre de pays en développement, d'accorder priorité à l'éducation et d'accroître leur investissement dans ce domaine s'ils veulent promouvoir le développement social. Dans le même esprit, nous demandons instamment aux pays développés d'offrir un appui sincère et réel aux pays en développement à cet égard.

Troisièmement, une meilleure santé est une composante importante du développement social. Les maladies et la pauvreté forment un cercle vicieux qui entrave le développement. Tous les gouvernements, particulièrement ceux des pays en développement, doivent en priorité améliorer la santé des populations, et surtout freiner la propagation galopante du VIH/sida. À un moment où la maladie épuise les ressources et fauche des vies dans les pays en développement, la communauté internationale, et les pays développés en particulier, doivent se montrer plus soucieux et fournir un appui accru.

Au cours des cinq années écoulées depuis le Sommet social, la Chine a surmonté beaucoup de difficultés, réalisé un développement économique rapide et fait beaucoup de progrès en matière de développement social. Cependant, comme tous les autres pays en dé-

veloppement, la Chine a encore beaucoup de chemin à faire dans ce domaine. L'accélération de la croissance économique, l'amélioration des conditions de vie, l'élimination de la pauvreté, l'amélioration de l'investissement dans l'éducation et la prestation de soins médicaux et de santé de meilleure qualité, afin d'accroître la qualité de vie, telles sont les tâches ardues que doit accomplir le Gouvernement chinois, qui déploie maintenant de plus grands efforts dans tous ces domaines. Le Gouvernement chinois est convaincu qu'il respectera ses engagements et continuera de mettre en oeuvre un développement économique et social coordonné et durable. Nous sommes disposés à travailler ensemble avec tous les autres pays du monde pour parvenir au développement social pour tous dans le cadre de la mondialisation.

**M. Fonseca** (Brésil) (*parle en espagnol*) : Je suis heureux de prendre la parole devant l'Assemblée, au nom des pays membres du Marché commun du Sud (Mercosur) – Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay – et des pays associés, Bolivie et Chili, au sujet de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à cette question.

Il y a cinq ans, les chefs d'État et de gouvernement et les hauts fonctionnaires de 186 pays se sont réunis à Copenhague et ont adopté une Déclaration et un Programme d'action qui sont considérés aujourd'hui comme un nouveau contrat social au niveau mondial. Les engagements pris à Copenhague restent valables. Il y a trois mois, à Genève, nous avons eu l'occasion de les réaffirmer à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui a été convoquée dans le but de procéder à un examen et à une évaluation de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et d'arrêter de nouvelles initiatives en faveur du développement social.

S'il est vrai que cinq ans ne suffisent pas pour évaluer les progrès accomplis dans l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague, il est également vrai que, depuis le Sommet mondial, la réalité internationale a beaucoup changé, et pas toujours pour le mieux. Ainsi, la communauté internationale a fait l'expérience des avantages et des risques de la mondialisation et a connu un monde de plus en plus interdépendant. La crise financière a créé de graves difficultés sociales. Le contexte international continue de souffrir de problèmes chroniques, comme le protec-

tionnisme, surtout lorsqu'il s'agit de l'exportation des produits de base des pays en développement; la dette extérieure qui absorbe une grande partie des ressources nécessaires au développement; et la réduction des ressources de la coopération internationale.

La déclaration politique et l'examen et évaluation de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social, adoptés à Genève, confirment ce diagnostic. Néanmoins, le plus grand mérite de cette session extraordinaire aura été justement de réaffirmer notre détermination de donner suite aux engagements pris au Sommet de Copenhague, après avoir approuvé un ordre du jour complémentaire qui permettrait d'en faciliter l'application.

À cet égard, les pays du Mercosur, auxquels s'associent la Bolivie et le Chili, souscrivent sans réserve à l'idée que pour réaliser le développement social, il nous faut revoir les politiques économiques et sociales, tout comme il est nécessaire de promouvoir la démocratie et la primauté du droit et le respect de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales. De même, nous sommes convaincus que la participation active de tous les secteurs de la société civile est indispensable aujourd'hui dans notre quête de solutions et dans l'exécution de projets et de programmes sociaux. Pour être efficaces, les efforts déployés au niveau national nécessitent un contexte international propice et il faut une répartition plus équitable des avantages de la croissance économique et des possibilités nées de la mondialisation ainsi qu'un régime d'échanges internationaux ouvert et non discriminatoire.

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont énormes. Éliminer la pauvreté, promouvoir le plein emploi et l'emploi productif et encourager l'intégration sociale, tels sont les objectifs qu'embrassent nos pays et qui font partie de notre programme commun. Le projet d'engagement de Gramado relatif au développement social, signé en septembre dernier par les ministres et les hauts fonctionnaires des pays du Mercosur, auxquels se sont associés la Bolivie et le Chili, démontre combien nos pays sont déterminés à réaliser le développement social.

Nous reconnaissons que c'est aux États qu'incombe la responsabilité première du développement social. Mais nous sommes également convaincus qu'un engagement collectif de la communauté internationale est essentiel. Voilà pourquoi il est essentiel que tous les gouvernements, surtout ceux des pays déve-

loppés, ainsi que le système des Nations Unies, intensifient constamment la coopération internationale pour réaliser le développement social durable.

Les pays du Mercosur, auxquels s'associent la Bolivie et le Chili, sont convaincus que si nous conjuguons nos efforts aux niveaux national, régional et international, nous pourrions atteindre les objectifs énoncés à Copenhague et réaffirmés à Genève pour un monde plus juste, plus équitable et plus démocratique. Ainsi, nous pourrions concrétiser un des objectifs fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, à savoir « favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ».

**M. Mohammad Kamal** (Malaisie) (*parle en anglais*): Nos dirigeants se sont engagés à placer l'homme au centre du développement durable quand ils se sont réunis à Copenhague en 1995 au Sommet mondial pour le développement social. Ils ont discuté du renforcement de l'intégration sociale, et en particulier de la participation des groupes les plus défavorisés et les plus marginalisés, ainsi que de la réduction de la pauvreté et de l'expansion de l'emploi productif. Cinq années plus tard, quand ils se sont de nouveau réunis en juin dernier, à la session extraordinaire de Genève, pour procéder à un examen de la mise en oeuvre de ces engagements, ils se sont rendu compte que la réalisation des objectifs du Sommet social avait été inégale d'un pays à l'autre et même entre les secteurs au sein d'un même pays. Ils ont remarqué également que le développement durable était impossible à réaliser sans l'intégration des politiques économiques et sociales.

La session extraordinaire nous a néanmoins offert une excellente occasion de faire le bilan des enseignements et des expériences du passé et d'aller de l'avant, pourvus de nouvelles idées et de nouvelles orientations. L'examen a montré que les problèmes du chômage, de la pauvreté, de l'inégalité, de l'exclusion sociale, de la discrimination, des maladies infectieuses et parasitaires, des crises économiques systémiques et des conflits civils sont devenus plus aigus, et ne se sont pas améliorés, au cours des cinq années écoulées depuis le Sommet de Copenhague.

Manifestement, dans une économie mondialisée, la pauvreté et la désintégration sociale représentent une menace réelle pour la paix et la prospérité internationales. Si nous voulons la paix et la prospérité, la communauté internationale n'a d'autre choix que d'assumer

une responsabilité partagée dans la gestion d'un développement économique et social d'ampleur mondiale.

Ma délégation se réjouit de noter que, malgré les profondes divergences politiques entre États Membres sur des problèmes internationaux comme les droits de l'homme, la gestion des affaires publiques et la mondialisation, la session extraordinaire a permis de dégager un accord sur un éventail de problèmes, permettant de produire un document final exhaustif. Les accords comprennent une campagne mondiale contre la pauvreté, l'application de mesures pour alléger la dette, l'accès des pauvres à des dispositifs de microcrédit leur conférant des moyens d'action, l'accès garanti aux services sociaux, même en période de crise financière, et la recherche de sources nouvelles, novatrices de financement pour le développement. Durant la session, il a également été convenu d'encourager la responsabilité sociale des entreprises et de combattre la corruption, le blanchiment d'argent et le transfert illégal de fonds, et de s'attaquer aux paradis fiscaux qui sapent les systèmes fiscaux nationaux.

L'examen entrepris durant le Sommet social a montré que la pauvreté demeure notre problème le plus redoutable. L'élimination de la pauvreté dans le monde doit donc recevoir la plus haute priorité dans le programme d'action international. Elle doit être conduite sur plusieurs fronts. Il faut galvaniser à la fois les secteurs public et privé pour parvenir à une croissance équitable. En réalité, nous devons encore répondre de façon appropriée aux besoins sur les plans de niveaux de vie décents, de la nourriture, du logement, de l'alphabétisation et de l'éducation, de la santé et de l'emploi pour nos sociétés, en particulier pour les populations marginalisées et désavantagées. Le fossé de revenu qui sépare les riches et les pauvres s'élargit au lieu de se réduire.

La façon la plus certaine d'éliminer la pauvreté dans le monde consiste à promouvoir partout une croissance viable et équitable. Durant la session extraordinaire de Genève, la communauté internationale s'est engagée à réduire de moitié d'ici à l'an 2015 la proportion de personnes vivant avec 1 dollar par jour. Des efforts collectifs et coordonnés doivent être entrepris maintenant pour accomplir cet engagement. Évidemment, il y a un besoin urgent de ressources et de financements internationaux pour appuyer les efforts des pays en développement. Les pays développés doivent remplir leurs engagements de faire en sorte que 0,7 %

de leur produit national brut soit consacré aux besoins en développement des pays en développement.

Au récent Sommet du millénaire, nos dirigeants ont promis que la responsabilité de la gestion de l'économie mondiale et du développement social serait partagée entre toutes les nations du monde. Les défis mondiaux doivent être gérés conformément à ces principes de base d'équité et de justice sociale : ceux qui souffrent, et les plus pauvres, méritent l'aide des plus riches.

Ma délégation est aussi préoccupée de voir la violence sociale contre les minorités, les femmes et les enfants se poursuivre, partout dans le monde. Les fléaux de la drogue, de la criminalité internationale et des maladies mortelles comme le VIH/sida ne s'arrêtent pas aux frontières et se répandent rapidement. Ces défis dépassent la capacité individuelle d'un État de faire barrage par ses seules forces. Il est donc nécessaire, au niveau international, de forger de vrais partenariats pour parvenir à mettre en oeuvre les aspirations du Sommet social.

À cet égard, la Malaisie presse les pays développés de continuer à aider les pays en développement dans l'application de leurs programmes sociaux, de leur programmes de développement humain, l'éducation, la formation sanitaire, etc. Nous croyons vivement que le progrès économique d'un pays ne devrait pas être annulé par des problèmes sociaux comme le mauvais traitement ou la négligence envers les enfants, la toxicomanie chez les jeunes ou la délinquance juvénile.

La Malaisie appuie le concept de développement équilibré en tant que facteur majeur de son programme de développement national. Le Gouvernement examine attentivement les stratégies qui visent à créer une croissance économique rapide et soutenue, et à faire en sorte que les bénéfices de cette croissance économique soient équitablement partagés par les Malaisiens de tous les groupes ethniques, dans les zones tant rurales qu'urbaines. Outre la croissance équitable, le plan national de développement malaisien est centré aussi sur la nécessité d'équilibrer la croissance avec la protection de l'environnement et des ressources naturelles de la Malaisie.

La Malaisie pratique une approche holistique du développement par laquelle le Gouvernement a pris en charge tous les aspects du développement social, de façon à faire une place à tous les citoyens – hommes et

femmes, pauvres, sans-emploi, et groupes défavorisés. Cette philosophie a été intégrée dans toutes nos principales politiques publiques. La Malaisie travaille aussi assidûment à l'éradication du noyau dur de la pauvreté en le réduisant cette année de 0,5 %, pour supprimer la pauvreté absolue en Malaisie en 2005 au plus tard.

Dans cet univers mondialisé qui est le nôtre, il est maintenant reconnu que le processus de développement requiert un éventail divers d'acteurs. Cela inclut que les organisations de la société civile et le secteur privé, qui jouent un rôle. À cet égard, la Malaisie se réjouit du partenariat établi par les Nations Unies, le secteur privé et la société civile dans le Pacte mondial. Ma délégation convient que les membres de la société civile – en particulier les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé – devraient être davantage encouragés à collaborer avec les gouvernements pour traiter les maux sociaux. Nous avons reconnu que les ONG qui ont participé à la session extraordinaire de Genève y ont fait quelques contributions importantes, en particulier en fournissant une expertise technique.

Si les organisations internationales et régionales et les ONG peuvent jouer un rôle pertinent en complétant et en amplifiant les efforts des gouvernements nationaux pour traiter les problèmes du développement social, la responsabilité première d'assurer le succès des programmes sociaux pour le développement repose entre les mains des gouvernements. Seuls les gouvernements peuvent efficacement instituer des mesures tendant à réaliser les objectifs des programmes mondiaux. Les plans d'action mondiaux ne peuvent réussir que si les États honorent leur engagement de travailler en concertation au niveau local pour réaliser les aspirations mondiales.

Le document en trois parties publié à la fin de la session extraordinaire de Genève n'a pas été produit durant cette rencontre, qui a duré une semaine. Il est en fait le résultat de longues discussions et délibérations parmi les États Membres. C'est l'aboutissement d'efforts concertés, de positions négociées, de compromis et d'innovations pour répondre aux préoccupations de tous. C'est notre devoir solennel de faire en sorte que, suite à ce document, des actions soient entreprises pour mettre en œuvre les engagements qui y sont pris. Pour sa part, la Malaisie demeure décidée à tenir ces engagements et continuera à travailler pour renforcer ses capacités et potentiels nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Bien qu'elle représente un défi, la tâche qui nous attend est peut-être moins difficile maintenant que 150 de nos dirigeants mondiaux des petites et grandes nations se sont à nouveau voués – durant le récent Sommet du millénaire en septembre dernier – à appuyer tous les efforts visant à mettre en place une coopération internationale afin de résoudre les problèmes internationaux de caractère économique, social, culturel ou humanitaire. Mais, comme on dit, il faut juger sur pièces.

**Mme Elliott** (Guyana) (*parle en anglais*) : Au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), j'ai l'honneur d'intervenir sur le point 37 de l'ordre du jour, « Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur cette question ».

L'importante contribution du Sommet mondial pour le développement social au débat international sur les impératifs sociaux du développement dans un ordre mondialisé est indiscutable. Son programme d'action a traité d'un certain nombre de questions qui préoccupent beaucoup les pays tant développés qu'en développement : le fléau de la pauvreté affectant des millions de personnes en dépit d'une économie mondiale dynamique, le chômage et le sous-emploi qui nuisent à la pleine contribution de tous à la société, et l'exclusion sociale croissante de personnes n'ayant ni la force ni la possibilité d'attirer l'attention sur leur situation particulière.

Au plan international, il était devenu évident que des pays et des régions étaient de plus en plus marginalisés dans l'économie mondiale. Les programmes d'ajustement structurel et un service de la dette élevé avaient un effet dévastateur sur le tissu social de la plupart des pays en développement. En outre, tous ces faits survenaient au moment où l'on notait une capacité réduite de l'État, dans la plupart des pays en développement, à assurer des services sociaux de base aux citoyens et à protéger les couches les plus vulnérables.

C'est donc avec détermination et une réelle volonté politique que les États Membres ont cherché, au cours des cinq dernières années, à réaliser les objectifs fixés par nos chefs d'État et de gouvernement au Sommet mondial. Dans les États membres de la CARICOM, une attention particulière est accordée à une approche socioéconomique intégrée dans le domaine de l'élaboration des politiques nationales, en

reconnaissant que la croissance économique et une politique sociale effective se renforcent mutuellement, surtout pour extirper la pauvreté et assurer le plein emploi et l'intégration sociale.

Des réunions régulières du Conseil ministériel de la CARICOM pour le développement humain et social ont permis d'évaluer l'efficacité de nos politiques et programmes. Ces évaluations prennent en compte le nombre croissant de parties à la fourniture de services sociaux, la portée de prestations équitables et de l'accès à ces services, l'efficacité des programmes de protection sociale et les besoins des groupes défavorisés et vulnérables de la société.

Même si la plupart des pays de la CARICOM ont cherché à financer à l'aide de fonds publics la protection sociale par une couverture universelle, l'assistance est devenue de plus en plus liée au revenu. Parallèlement, le pays est devenu conscient du défi que posent les services supérieurs d'organismes privés, dont les frais élevés peuvent rendre les services inaccessibles aux couches les plus pauvres de la société.

Le processus d'examen de la session extraordinaire de l'Assemblée générale a souligné un certain nombre de ces défis et reconnu que les progrès faits pour réaliser les objectifs de Copenhague avaient été au mieux inégaux. Il a montré que les avantages du développement socioéconomique étaient toujours concentrés dans quelques pays, et que le nombre de personnes extrêmement pauvres avait augmenté.

La pauvreté persiste en raison du manque de ressources, de niveaux inadéquats de développement économique, de la dégradation de termes de l'échange, dans la plupart des cas, de structures faibles, de systèmes administratifs inefficaces, de disparités persistantes dans l'accès aux services sociaux de base, y compris l'éducation, et de la généralisation de la pauvreté chez les femmes. En fait, le *Rapport de 1999 sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement a reconnu ces tendances en soulignant que le ratio du revenu du cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches par rapport au cinquième des plus pauvres était passé de 30:1 en 1960 à 60:1 en 1990 et à 74:1 en 1997. À la fin des années 90, le cinquième de la population mondiale vivant dans les pays à revenu maximum disposait de 86 % du produit intérieur brut du monde par rapport à 1 % pour le cinquième le plus pauvre; 82 % des marchés d'exportation par rapport à

1 % pour le cinquième le plus pauvre; et 68 % des investissements directs étrangers par rapport à 1 % pour le cinquième le plus pauvre.

Ces disparités mondiales et la concentration de la richesse et des revenus dans quelques pays ne peuvent rester en l'état si la communauté internationale veut réellement réaliser la tâche fixée à Copenhague et s'occuper des causes sous-jacentes et structurelles de la pauvreté, du chômage et de l'exclusion sociale, afin de réduire l'incertitude et l'insécurité des populations.

À cet égard, la CARICOM se félicite des engagements pris par un certain nombre de pays donateurs, en juin dernier, pour contribuer au fonds de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), effacer les dettes d'un certain nombre de pays en développement et annuler les intérêts dus par d'autres, accroître leur aide publique au développement bien qu'ayant atteint les 0,7 % de leur produit national brut, contribuer aux projets dans les pays en développement dans les domaines de l'éducation et de la lutte contre le VIH/sida, soutenir les systèmes régulateurs institutionnels dans les pays en développement et assurer une aide financière au système des Nations Unies et aux autres organisations internationales pour des programmes destinés à éliminer la pauvreté et à réaliser d'autres objectifs de Copenhague.

Les États membres de la CARICOM espèrent que tous les pays donateurs soutiendront le ferme engagement de certains d'entre eux. La région réitère l'importance de réaliser l'objectif de 0,7 % du produit national brut aux fins de l'aide publique au développement. Le rôle de direction assumé par certains pays développés dans les politiques internationales doit également se traduire par des actions concrètes pour profiter aux pays plus pauvres.

La communauté internationale sait très bien qu'en dépit d'un revenu par habitant très élevé et d'une économie dynamique, il y a des gouvernements donateurs qui contribuent avec moins de 0,2 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement, dont moins d'un cinquième va aux pays les moins développés. En fait, une étude sur la pauvreté mondiale publiée en 2000 indique que la contribution de l'aide publique au développement d'un pays dont le revenu moyen dépasse 30 000 dollars et où les investisseurs ont obtenu plus de 7 billions de gains en capital en 1996 atteint environ 4,95 dollars par personne par an. Pour les 600 millions de personnes bénéficiaires des pays les moins

développés en 1998, cette aide représente 2,20 dollars par personne de la part de ce pays donateur.

Par ailleurs, pour les 3,4 milliards de personnes vivant dans les pays à faible revenu, définis par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), cette somme est encore inférieure : 1,13 dollar par personne.

Grâce à un environnement international favorable et des actions concertées au plan national pour promouvoir le développement social, il ne fait pas de doute que les objectifs du Sommet mondial sont réalisables. La CARICOM espère que d'autres mesures et initiatives, convenues en juin dernier par la communauté internationale, donneront l'impulsion voulue pour un plus grand succès.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a fait plusieurs propositions intéressantes et dignes d'examen pour accroître l'accès aux marchés des exportations des pays en développement en vue du développement social, car en fin de compte, il ne peut y avoir de distribution équitable des avantages de la croissance économique dans les pays et entre eux si la croissance est négligeable ou nulle dans les pays en développement.

Une question apparentée et très importante pour la CARICOM est la recommandation en vue d'une participation accrue des pays en développement aux processus internationaux de décision économique. Nous la considérons comme étant liée au quatrième principe de la Déclaration de Copenhague, qui souligne l'importance de la démocratie et d'une gouvernance et d'une administration transparentes et responsables pour la réalisation d'un développement social durable et axé sur l'individu. La gouvernance et la démocratie ne doivent pas se limiter au plan national mais contribuer également aux processus internationaux.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement des États membres de la CARICOM à la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour le développement social. Si ses initiatives nationales se maintiennent, la région continuera de participer activement aux efforts de la communauté internationale pour faire en sorte que l'environnement international soit favorable au développement social. À cet égard, nous pensons que la pleine et prompte mise en oeuvre de la Déclaration du millénaire des Nations Unies, adoptée en septembre dernier, donnera une nouvelle

impulsion aux efforts d'assainissement de l'environnement international.

De même, les résultats des conférences internationales en 2001 sur le financement du développement, les pays les moins avancés, le VIH/sida, les enfants, et le racisme et l'intolérance devront être considérés comme un renforcement des principes fixés à Copenhague.

**M. Mmualefe** (Botswana) (*parle en anglais*) : C'est un privilège pour le Botswana que de s'adresser à l'Assemblée générale sur le point 37 a) de l'ordre du jour, intitulé « Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à ce sujet », au nom des membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Lesotho, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, la République démocratique du Congo, les Seychelles, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

En juin dernier, nous nous sommes réunis à Genève pour la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Aux dires de tous, cette session extraordinaire a été un succès : elle a réussi en effet à attirer l'attention sur les défis formidables que doit relever l'humanité. Elle a donné l'occasion à la communauté internationale d'adopter des démarches prospectives résolues en vue du développement social et de la prospérité collective.

La SADC voudrait saluer les contributions positives des différents organismes de l'ONU et de la Commission du développement durable au processus préparatoire global de la session extraordinaire.

La SADC est d'accord avec l'observation faite par le Secrétaire général dans son rapport A/55/344, que l'un des facteurs importants du succès de la session extraordinaire a été la participation des Nations Unies à l'échelle du système, des organisations non gouvernementales et d'un vaste éventail d'organisations de la société civile. Bien qu'il soit reconnu que c'est avant tout aux gouvernements qu'incombe la tâche de favoriser le développement social, il faut souligner que l'encouragement de partenariats intelligents avec les secteurs non gouvernementaux est une mesure déterminante et nécessaire. Il est impératif que la communauté internationale respecte ses engagements, à savoir, premièrement, la promotion du développement durable; deuxièmement, la réduction de moitié de la pauvreté

d'ici à 2015; troisièmement, la promotion d'un plein emploi productif; et, quatrièmement, le développement social.

Il est bon que la mondialisation ait fait partie intégrante de l'examen de Copenhague, puisqu'il s'agit d'une tendance économique majeure en passe de transformer radicalement le visage de l'économie nationale, régionale et internationale à l'heure où commence le XXI<sup>e</sup> siècle. C'est un fait qu'une grande majorité de pays africains n'ont pas été en mesure de prendre part à l'économie mondiale et n'ont connu, par conséquent, qu'une croissance réduite – de 2,8 % – en 1999. La SADC convient qu'il est nécessaire de trouver, au sein du système des Nations Unies, un accord concret sur un modèle de mondialisation ouvert et permettant non seulement une intensification des échanges et des flux financiers, mais aussi une amélioration du niveau de vie et de la qualité de vie des citoyens.

Au niveau national, en particulier, la mondialisation devrait renforcer la capacité des pays d'éliminer la pauvreté et de s'attaquer aux problèmes du chômage, des transferts de technologies, de la santé, etc. Malheureusement, cet idéal ne peut être réalisé sans efforts concertés de la part des gouvernements et des institutions multilatérales, afin de renforcer la capacité qu'ont les pays de tirer parti des débouchés de la mondialisation. À cet égard, nous sommes convaincus que la rencontre internationale prévue en 2001 sur le financement du développement saura mettre l'accent voulu sur les problèmes de la mondialisation.

Les membres de la SADC, pour leur part, ont pris des dispositions concrètes en faveur de la croissance de leur économie, afin de renforcer les échanges régionaux et mondiaux. Des dispositions sont progressivement prises pour concrétiser notre vision commune d'un espace économique unique, dont la dernière en date est l'adoption d'un protocole commercial en septembre dernier. On prévoit un taux de croissance régional de 3,5 % en l'an 2000. C'est là un signe positif, mais ce n'est pas suffisant pour faire reculer sensiblement la pauvreté dans la région de la SADC.

L'élimination de la pauvreté a été l'un des thèmes clefs du Sommet pour le développement social. Nous ne connaissons tous que trop bien les horribles statistiques : 1,2 milliard de personnes vivent aujourd'hui dans la pauvreté absolue, dont 300 millions en Afrique. La SADC est déterminée à éliminer la pauvreté, mais soutient cependant qu'on ne peut éliminer la pauvreté

que dans un contexte socioéconomique élargi. Les engagements que nous avons contractés sur de nouvelles initiatives, cités à la section II du document A/55/344, attestent ce fait.

Le *Rapport régional sur le développement humain* dans les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe, publié en 1998, a révélé que 40 % de la population de la région vivent dans la pauvreté, et que les femmes et les enfants sont de loin les plus touchés. En outre, les efforts de renforcement du développement social ont été limités dans les pays de la SADC par les catastrophes naturelles et les conflits armés prolongés. L'Assemblée se souviendra des fortes inondations que la région a connues cette année, et du lourd tribut payé en vies humaines, ainsi qu'en dégâts aux infrastructures et en perturbations de l'activité économique, particulièrement au Mozambique. Cette catastrophe a représenté un énorme revers pour le développement. La SADC souhaite remercier ceux qui ont porté assistance à la région à l'heure du besoin. L'Assemblée est également au fait des conflits en République démocratique du Congo et en Angola, qui sont un frein au développement durable de la région. Le règlement pacifique de ces conflits est une préoccupation de nos dirigeants, qui reconnaissent que, sans paix, les chances de progrès socioéconomique sont minces. Ces catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ont conspiré bien évidemment à entraver les efforts déployés par nos citoyens pour poursuivre des activités productives susceptibles de les arracher, ainsi que leurs familles, à la pauvreté.

On a dit lors du Sommet de la SADC tenu en Namibie, en août dernier, que la région connaîtrait un déficit céréalier de plus de 600 000 tonnes au cours de l'année de production 2000-2001. Cela ne pourra bien sûr que se répercuter sur la sécurité alimentaire dans la région, et en particulier sur les femmes pauvres en milieu rural, les personnes âgées et les autres catégories sociales vulnérables.

Le sida est une véritable tragédie humaine et un défi au développement ayant des répercussions socioéconomiques graves sur tous les secteurs de nos communautés et de nos sociétés. L'Afrique australe est la région la plus touchée par la pandémie du VIH/sida. Dans certains pays, plus de 10 % de la population adulte est atteinte par le virus, avec un taux d'infection plus élevé chez les jeunes. Le VIH/sida détruira donc l'avenir même de la région si l'on n'y fait pas face. Nous sommes heureux que le système des Nations



Unies ait identifié le sida comme un domaine prioritaire sur lequel il doit centrer son attention. La Conférence de suivi de Copenhague a été plus loin en invitant l'Organisation mondiale de la santé, les sociétés de produits pharmaceutiques et d'autres à fournir les médicaments essentiels à des prix abordables pour traiter le VIH/sida sous tous ses aspects. Un dialogue du même ordre est en cours au niveau du Cadre stratégique et du Programme d'action contre le VIH/sida, mis en place par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

La communauté internationale doit s'engager pleinement dans la lutte contre cette pandémie car les maladies, tout comme la plupart des catastrophes naturelles ne connaissent aucune frontière. C'est pourquoi la SADC se félicite que la question du sida soit en tête des préoccupations du Sommet du millénaire. Nous souhaitons également saluer la décision de convoquer une session extraordinaire sur le VIH/sida, ainsi que les résultats positifs auxquels ont abouti les consultations sur cette question.

En ce qui concerne l'Afrique, la recherche du développement social ne peut être séparé du contexte du développement dans son ensemble. Le service de la dette continue de détourner du développement social de précieuses ressources et ainsi perpétue la pauvreté. Nous notons, avec regret, que le profil de la dette des pays de la SADC montre que l'endettement vis-à-vis des institutions multilatérales continue de faire peser un lourd fardeau sur nos économies. Nous nous félicitons néanmoins du fait que des mesures ont été prises par certains donateurs bilatéraux pour annuler la dette, et nous espérons qu'ils seront imités par d'autres.

Il ne peut y avoir de développement véritable sans éducation. L'éducation universelle de base pour tous les enfants sans discrimination ne devrait plus être un simple idéal au XXI<sup>e</sup> siècle mais un droit de l'homme, en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant. La SADC est engagée à promouvoir l'éducation pour tous dans un laps de temps aussi court que possible. Nous accordons une attention toute particulière à l'inscription et à la fréquentation scolaire des filles.

Notre vision va plus loin et consiste à acquérir des technologies, en particulier les technologies de l'information, et à les utiliser à des fins de développement. À cet égard, la tenue du débat de haut niveau du Conseil économique et social (ECOSOC) sur le thème

« Développement et coopération internationale au XXI<sup>e</sup> siècle : le rôle des technologies de l'information dans le cadre d'une économie mondiale à forte intensité de connaissances » était approprié et tombait à point nommé. Nous lançons donc un appel à nos partenaires du développement pour rendre les technologies plus accessibles et combler le fossé numérique.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son rapport, des acquis ont été réalisés dans d'importants domaines de base. Il y a eu à la session extraordinaire des déclarations emphatiques sur la démarginalisation des femmes, le problème des réfugiés, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés. La SADC renouvelle son engagement visant à garantir à ces groupes de la population que leurs besoins soient pris en compte dans les politiques de développement social. La session extraordinaire a également adopté une position ferme sur les droits des travailleurs et sur l'élimination du travail des enfants. C'est pourquoi la SADC est satisfaite de la manière dont les intentions et les principes du Plan d'action de Copenhague ont été respectés.

La session extraordinaire a tracé la voie. Les buts et les objectifs ont été fixés. Néanmoins, l'écart financier demeure un important obstacle au progrès. Cette situation est aggravée par le recul que connaît l'aide publique au développement. La mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social a mis en évidence le problème chronique du manque d'appui international au développement social de la part des principaux donateurs. La SADC réitère son appel aux principaux donateurs pour qu'ils respectent l'objectif visant à ce que 0,7 % du PNB soit consacré à l'aide publique au développement.

Le Sommet du millénaire a donné l'élan nécessaire à la pleine mise en oeuvre des résultats des conférences des Nations Unies. La SADC tient à souligner que la valeur de ces conférences réside dans les conséquences qu'elles auront sur la vie des hommes, femmes et enfants dans le monde.

**M. Al-Hariri** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Cinq années se sont écoulées depuis le Sommet mondial pour le développement social qui a marqué une étape majeure et lors duquel nous avons tous exprimé notre espoir d'un monde meilleur où l'homme vivrait dans la prospérité, à l'abri de la pauvreté, des maladies, du besoin, de l'ignorance et de beaucoup d'autres maux dont souffrent de nombreuses sociétés et nations. La vingt-quatrième session extraor-

dinaire de l'Assemblée générale s'est tenue en vue de réaffirmer ces aspirations.

La déclaration politique adoptée par la session a souligné la ferme intention de la communauté internationale d'accorder une attention particulière aux facteurs qui menacent gravement la paix, la sécurité et la prospérité des peuples du monde et de donner la priorité à cette lutte. Le Sommet de Copenhague a pris des engagements, dont certains tombent sous la responsabilité des gouvernements nationaux et d'autres sous celle de la communauté internationale.

Cinq années après le Sommet, nous prenons note que la coopération internationale est tombée à son niveau le plus bas, au moment où les pays en développement s'efforcent d'assumer leurs responsabilités dans les limites de leurs ressources. Les pays développés n'ont pas respecté les engagements qu'ils ont pris lors du Sommet. On a vu apparaître, en outre, les nouveaux défis posés par la mondialisation et ses répercussions sur les économies des pays en développement d'autant que la tendance actuelle de la mondialisation a créé un sentiment d'insécurité et tend à marginaliser certains pays, notamment les pays en développement, par rapport à l'économie mondiale.

Les termes internationaux de l'échange se sont détériorés et les financements concessionnels alloués aux pays en développement ont diminué. Le fardeau de l'endettement a affaibli la capacité de nombreux pays d'assurer le service de la dette extérieure croissante et a conduit à l'érosion des faibles ressources destinées au développement social.

Le développement social requiert non seulement l'activité économique, mais également des efforts pour garantir une répartition plus équitable des richesses et des bienfaits du développement économique entre les pays, y compris la mise en place d'un système de commerce international et multilatéral fondé sur le droit et caractérisé par l'ouverture, l'équité, la stabilité, la transparence et la non-discrimination. Ce système multiplierait les possibilités, assurerait la justice sociale et tiendrait compte de l'interdépendance qui existe entre le développement social et la croissance économique.

La Syrie s'est engagée dans un processus de développement global visant à renforcer la dignité de l'homme ainsi que sa liberté et son épanouissement individuel. Les plans économiques et sociaux en Syrie sont donc axés sur la mobilisation des ressources et

l'amélioration de la situation matérielle, sociale, culturelle et sanitaire, qui représente l'instrument et l'objectif du développement. Pour lutter contre la pauvreté et l'éliminer, le Gouvernement a adopté un certain nombre de politiques et de programmes socioéconomiques nationaux visant à dégager des ressources, à développer les secteurs agricole et industriel et à moderniser les transports et le secteur des communications. Le Gouvernement a également apporté son assistance aux petits producteurs et leur a accordé des subventions pour les produits alimentaires de base. Par ailleurs, il garantit à ces citoyens l'accès aux services de santé et à l'enseignement gratuit à tous les niveaux. Il fournit divers services sociaux aux familles pauvres et aux groupes vulnérables de la société, y compris les handicapés, les orphelins, les personnes âgées et d'autres. Cela s'est fait en coopération avec les organisations non gouvernementales.

En coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), un plan national a été mis au point pour réduire le niveau de malnutrition et des ateliers ont été organisés afin de réduire la pauvreté. En coopération avec le PNUD, des plans d'action ont été mis en place pour faire une étude complète sur le terrain afin de délimiter le seuil de pauvreté en Syrie.

En ce qui concerne l'emploi et la main-d'oeuvre, la Constitution syrienne prévoit des conditions d'emploi égales pour tous les citoyens et le Gouvernement essaie d'organiser les relations professionnelles par la promulgation de lois pour la protection des travailleurs. Des dispositions visant à garantir l'emploi des jeunes et des femmes et la parité entre hommes et femmes sans aucune discrimination y ont été incluses. L'État garantit le principe de l'égalité des chances en matière d'emploi pour tous les citoyens, y compris les handicapés physiques.

Le Gouvernement soutient également le principe d'une bonne éducation et la formation professionnelle garantissant l'accès à un emploi productif. Nos politiques en matière d'éducation se sont concentrées sur l'impératif de promouvoir le principe démocratique et l'éducation pour tous, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes. L'enseignement est obligatoire jusqu'à la fin de l'école primaire. Des efforts ont également été déployés afin de promouvoir la formation professionnelle et de lier l'éducation, le développement et la lutte

contre l'analphabétisme. Nous avons augmenté le budget consacré à l'éducation.

L'occupation étrangère constitue un obstacle de taille au développement social et à l'intégration sociale. À cet égard, je me dois de souligner que l'occupation israélienne du Golan arabe syrien a engendré le déplacement de 500 000 citoyens syriens, qui sont victimes d'un dénuement total, et de nombreuses femmes qui ont perdu leur conjoint se sont vues contraintes d'assurer le rôle de chef de famille.

En dépit de nombreux efforts visant à garantir un minimum vital, il existe encore un réel besoin d'augmenter les ressources et d'étendre les services sociaux. En effet, l'État se voit contraint de supporter un lourd fardeau économique en raison de l'occupation du Golan par Israël qui contrôle ce territoire et pille ses ressources. De plus, Israël continue d'y construire et d'y étendre ses colonies afin de modifier son caractère démographique, ce qui a un effet négatif sur les programmes de développement économique et social de la Syrie.

La communauté internationale devrait faire pression sur Israël pour qu'il accepte de reconnaître les résolutions du Conseil de sécurité et la légitimité internationale et qu'il mette un terme à son odieuse occupation du Golan et des autres territoires arabes afin de garantir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région. Cela permettrait de promouvoir le développement social et le retour des réfugiés dans leurs foyers. C'est là l'unique manière de créer un environnement favorable à un développement social durable.

*Le Président assume à nouveau la présidence.*

Nous désirons tous vivre dans un monde où les relations humaines sont basées sur la compréhension mutuelle et l'égalité, un monde dans lequel chacun peut jouir du bonheur et de la prospérité, un monde sans injustice ni pauvreté, sans hégémonie, impérialisme ou occupation étrangère. À cette fin, nous nous devons d'accroître la coopération internationale et de mettre en oeuvre les engagements contractés par la communauté internationale à Copenhague, lesquels ont été réaffirmés cette année à Genève.

**M. Ben Mustapha** (Tunisie) (*parle en arabe*) : L'évaluation et le suivi des résultats et des recommandations du Sommet mondial pour le développement social à la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale nous donne l'occasion de réaffirmer la Déclara-

tion et le Programme d'action acceptés par la communauté internationale, de faire le point des progrès accomplis en matière de développement social et d'évaluer les obstacles qui s'opposent à la mise en oeuvre de ces instruments.

L'un des engagements consiste à créer un environnement national et international propice à un développement global et durable, à l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois, la fourniture de services de base en se concentrant sur l'éducation et la santé ainsi que la promotion des femmes et enfants.

Nous sommes profondément convaincus que la mondialisation, qui a marqué la fin de ce siècle, a créé des richesses sans précédent et des flux de capitaux accrus. Nous avons également pu observer certaines de ses conséquences négatives, qui, si elles ne sont pas enrayerées, peuvent engendrer des déséquilibres plus grands dans les relations internationales et les modalités de développement ainsi qu'une plus grande marginalisation des sociétés.

La communauté internationale doit aborder avec la plus grande fermeté ces aspects négatifs de la mondialisation, rétablir un équilibre plus grand, et lui redonner un visage humain d'autant que le Sommet du millénaire des chefs d'État a affirmé dans sa déclaration qu'il était impératif de reconnaître le droit au développement et de protéger les personnes du besoin.

L'expérience tunisienne en matière de développement social résume en fait toutes ces orientations humanitaires internationales. Nous avons oeuvré à la mise en oeuvre des recommandations des conférences internationales par le biais d'un programme de développement global qui converge avec les intérêts nationaux. Les plus importants d'entre eux sont les suivants : premièrement, la nécessité d'établir un lien entre les dimensions sociale et économique en garantissant les droits de l'homme de manière intégrale, avec une participation accrue de la société civile. Deuxièmement, la protection systématique de tous les membres de notre société et la possibilité de vivre dignement tout en bénéficiant de possibilités d'emploi égales pour tous sans marginalisation. Troisièmement, la lutte contre tous les maux sociaux, l'intensification et le développement de services médicaux et des régimes de retraite pour les groupes les plus vulnérables de la société, la promotion du rôle des femmes et la défense des droits de la famille et de l'enfant, comme étant des garants de stabilité et de développement social. Enfin,

la promotion de la solidarité entre les générations et les groupes sociaux par le biais de programmes de protection de l'environnement en vue de favoriser un développement durable.

L'aggravation de la situation dans un certain nombre de pays appartenant au groupe des pays les moins avancés nous préoccupe grandement. La communauté internationale se doit d'œuvrer pour rectifier cette situation.

Le Sommet du millénaire a fait de la lutte contre la pauvreté une de ses priorités et décidé de la faire régresser de moitié d'ici à l'an 2015 afin de réduire de moitié le nombre des personnes dans le monde qui vivent avec moins d'un dollar par jour. Afin de donner suite aux recommandations du Sommet pour le développement social, la session extraordinaire de l'Assemblée générale a abordé ce sujet à de multiples reprises.

Tablant sur la solidarité et l'intégration entre les peuples et les États, le Président de la République de Tunisie, Zine El Abidine Ben Ali, a proposé à tous les chefs d'État et à l'ONU de créer un fonds mondial de solidarité qui recueillerait des contributions bénévoles en vue de lutter contre la pauvreté et la marginalisation et d'améliorer la situation dans les zones du monde particulièrement frappées par la pauvreté, notamment en Afrique.

La Tunisie s'applique actuellement à obtenir un consensus pour la création et l'élaboration de ce projet humain afin que la communauté internationale puisse mieux donner suite aux recommandations de Copenhague et de Genève. À l'initiative de la Tunisie, et en s'appuyant sur le paragraphe 51 du rapport du Secrétaire général concernant le suivi des recommandations du Sommet mondial pour le développement social, le Groupe des 77 et la Chine ont présenté un projet de résolution à la Deuxième Commission sur le point 99 de l'ordre du jour intitulé, « Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) ». La Tunisie remercie profondément les membres de l'Assemblée de soutenir ce projet de résolution qui, elle l'espère, sera adopté à l'unanimité. Son adoption nous permettra de renforcer le mécanisme de lutte contre la pauvreté et de faire face aux défis que nous devons tous relever, unis dans notre engagement d'accueillir le nouveau millénaire munis des mécanismes nécessaires pour relever le défi de la pauvreté qui, à notre avis, compte parmi les principales

causes de l'instabilité et de la tension qui reprend dans les différentes régions du monde, ainsi que de l'exclusion de sociétés tout entières du développement international.

**M. Kolby** (Norvège) (*parle en anglais*): Au cours de la vingt-quatrième session extraordinaire de juin dernier, nous avons terminé le premier examen quinquennal de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social. Cet examen nous a vivement rappelé que le processus de suivi venait juste de commencer et que les défis auxquels nous sommes confrontés sont immenses. Le fait que 1,2 milliard de personnes vivent encore dans la pauvreté absolue avec moins d'un dollar par jour est un fait qui nous rappelle énergiquement que nous n'avons plus de temps à perdre. Il est grand temps d'agir.

Les dimensions catastrophiques atteintes par la pandémie du VIH/sida est un autre problème qui nous rappelle énergiquement qu'il est temps d'agir. C'est dans les régions du monde qui disposent de moins de ressources pour le traiter que ce virus se répand le plus vite. De nombreux acquis obtenus au cours de la dernière décennie, telles que l'augmentation sensible de l'espérance de vie, sont maintenant menacés par cette pandémie. Nous ne pouvons mettre en oeuvre nos engagements en matière de développement social sans relever ces défis. La prochaine session extraordinaire qui sera consacrée au VIH/sida offrira à la communauté internationale l'occasion de faire le bilan des actions qu'elle a entreprises et de convenir d'une nouvelle action renforcée dans ce domaine. La Norvège a déjà décidé de doubler son financement des programmes multilatéraux de lutte contre le sida et de s'engager davantage dans la lutte contre les problèmes de développement que pose cette pandémie.

Si l'on devait souligner un des objectifs convenus au cours de la session extraordinaire à Genève, ce serait de réduire de moitié d'ici à l'an 2015 la proportion de populations vivant dans l'extrême pauvreté. Une bonne partie des autres initiatives, voire toutes celles que nous avons définies, contribueront aux efforts que nous déployons afin d'atteindre cet objectif capital. Atteindre les objectifs visés par le Sommet et mettre en oeuvre les initiatives qui ont été définies lors de la session extraordinaire sont des actions qui exigeront un engagement résolu de la part de tous les acteurs pertinents, la mobilisation de ressources et des institutions efficaces travaillant dans le cadre d'un partenariat.

Qu'il me soit permis d'aborder la question des ressources. Le financement du développement social est essentiel. La coopération pour le développement est un élément important, notamment pour l'Afrique et les pays les moins avancés. Nous lançons donc un appel pour qu'un plus grand nombre de pays donateurs honorent les obligations qu'ils ont prises envers l'ONU et, si possible, aillent au-delà de ces obligations. En effet, le non-respect de ces engagements a toujours été l'obstacle principal aux progrès dans ce domaine. Pour augmenter le niveau actuel de l'aide publique au développement, le Gouvernement de la Norvège est déterminé à passer de 0,9 % à 1 % de son produit intérieur brut. Dans ses propositions budgétaires pour l'an 2001, le Gouvernement a augmenté l'aide publique au développement de 170 millions de dollars des États-Unis. En outre, il envisage d'augmenter sensiblement la part de notre aide publique au développement qui est allouée par le biais de l'ONU.

La façon dont l'aide publique au développement est dépensée est aussi une question importante. L'un des messages clefs du Sommet mondial pour le développement social a été l'importance de l'accès équitable et entier aux services sociaux de base pour le développement économique et social en général et pour l'élimination de la pauvreté en particulier. Ce point doit se manifester à travers notre coopération pour le développement. À Genève, les pays donateurs et les pays bénéficiaires ont été exhortés à mettre en oeuvre pleinement l'initiative 20/20. Nous nous réjouissons de constater que cette initiative bénéficie actuellement d'un vaste appui international. La Norvège continuera de préconiser la mise en oeuvre de cette initiative, tant sur le plan bilatéral, avec nos partenaires au développement, que dans le cadre d'une vaste coopération internationale.

L'augmentation de l'aide publique au développement est le principal pilier de l'architecture du nouveau développement. Mais la coopération pour le développement n'est pas une niche étroite. Elle est, et doit être, une couverture sociale plus vaste recouvrant beaucoup plus que l'aide au développement. En outre, un cadre international de commerce et d'investissement plus favorable au développement est nécessaire pour promouvoir un développement durable.

L'allègement de la dette est un défi non moins important. Le financement complet et équitable des mécanismes en faveur des pays pauvres fortement endettés est l'épreuve de vérité qui déterminera la capa-

cité de la communauté internationale de tenir ses promesses.

La prochaine réunion de haut niveau sur le financement du développement nous offrira l'occasion d'analyser de façon coordonnée toutes ces questions qui sont liées les unes aux autres. Le caractère inclusif de cette conférence favorisa une façon de penser novatrice. C'est une occasion à ne pas manquer.

Les efforts qui continuent d'être déployés dans de nombreux pays pour élaborer des stratégies nationales de développement visant à réduire la pauvreté doivent obtenir le soutien de la communauté internationale. L'ONU a un rôle essentiel à jouer à cet égard, en coopération avec les institutions de Bretton Woods et avec d'autres organisations multilatérales pertinentes. Nous devons renforcer l'ONU afin de lui permettre de s'acquitter pleinement et efficacement de sa tâche, et nous devons exhorter le système multilatéral à oeuvrer en plus étroite coopération afin d'élaborer des démarches politiques plus cohérentes et de mieux coordonner les activités de ses programmes. Ce que nous voulons, c'est un véritable partenariat fondé sur la reconnaissance des forces et du potentiel de chaque institution. La lutte contre la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale sont des problèmes qui relèvent non seulement de la responsabilité des gouvernements et de la communauté internationale, mais également du secteur privé et de la société civile. Nous devons nous efforcer de réunir tous ces acteurs afin qu'ils puissent oeuvrer de concert en vue d'atteindre notre objectif commun.

Des formes de partenariat nouvelles et intéressantes entre le secteur privé et le secteur public ont été mises en place. Deux exemples nouveaux et prometteurs sont le Partenariat international contre le sida en Afrique et l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation, deux initiatives qui ont été conçues comme une large alliance de gouvernements, d'organisations multilatérales, de donateurs privés, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. Ils pourraient orienter notre recherche de moyens plus efficaces de promotion du développement. La Norvège se félicite de ces initiatives et s'est engagée à augmenter sensiblement son aide financière pour ces deux exemples de partenariats. La Norvège pense que des partenariats novateurs comme l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation renforceront le rôle et l'efficacité de l'action de l'ONU. Ils ne doivent pas être considérés comme une menace à l'autorité de l'ONU, mais, bien au contraire, comme un moyen sup-

plémentaire de renforcer la légitimité et l'influence de l'Organisation mondiale.

La Norvège accorde une haute priorité à la mise en oeuvre des résultats du Sommet de Copenhague. Nous continuerons à oeuvrer avec nos partenaires pour faire en sorte qu'ensemble, nous nous acquittions de nos engagements.

**M. Kim Chang Guk** (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : La vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, consacrée au développement social, qui a eu lieu au mois de juin de cette année à Genève avec mission d'examiner et d'évaluer la mise en oeuvre de la Déclaration du Programme d'action de Copenhague, a adopté un document final visant à réaliser des objectifs du Sommet mondial pour le développement social tels que l'élimination de la pauvreté, l'emploi et l'intégration sociale. Comme de nombreuses délégations l'ont indiqué à la session extraordinaire, la communauté internationale accorde une attention croissante au développement social, car les institutions spécialisées des Nations Unies et les organisations régionales participent activement aux activités visant à mettre en oeuvre la Déclaration du Programme d'action du Sommet mondial. Toutefois, les objectifs du Sommet mondial pour le développement social n'ont pas encore été atteints, et certains d'entre eux sont devenus encore plus incertains du fait de nouvelles difficultés telles que l'impact négatif de la mondialisation.

Nous notons que depuis la tenue du Sommet mondial pour le développement social, le nombre des pauvres est passé à 1,4 milliard, le chômage touche 1 milliard d'individus, et les maux sociaux persistent à l'état endémique. Les problèmes sociaux tels que la pauvreté, le chômage, l'absence d'éducation et de services de santé, ainsi que les questions relatives aux personnes âgées et aux femmes, sont la préoccupation commune des pays industrialisés et des pays en développement, alors que l'élimination de la pauvreté et les problèmes liés à la santé sont plus critiques pour les pays en développement. La présente session de l'Assemblée générale a été chargée de s'attaquer à ces problèmes et l'une de ses principales tâches consiste à dégager les solutions appropriées.

Le document final de la vingt-quatrième session extraordinaire montre que chaque pays assume la responsabilité d'élaborer une stratégie appropriée en ma-

tière de développement social afin de réaliser les objectifs du Sommet mondial pour le développement social de 1995. Il indiquait aussi que le développement économique durable et un environnement international propice sont essentiels à cette fin. Le document final soulignait aussi la nécessité d'accroître le rôle des organisations du système des Nations Unies pour éliminer la pauvreté, et celle de voir les institutions financières internationales procéder à des réformes.

La délégation de la République populaire démocratique de Corée estime que les points suivants appellent une attention particulière pour la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social.

Premièrement, chaque pays doit énoncer une stratégie nationale pour le développement social conformément à ses réalités internes, et adopter les politiques sociales appropriées. La stratégie et les politiques nationales de chaque pays conçues pour réaliser les objectifs énoncés par le Sommet mondial du développement social peuvent se révéler plus efficaces si elles sont en harmonie avec la situation actuelle du pays. Afin de parvenir au développement social, il faut accorder une attention particulière à l'éducation et aux soins de santé, de même qu'à l'élimination de la pauvreté et à l'emploi, et les politiques sociales doivent être fonction du niveau de développement économique.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée s'en tient toujours à ce principe en introduisant des politiques sociales destinées à garantir que tous jouissent de la gratuité de l'éducation et des soins de santé, même si notre pays éprouve des difficultés découlant des sanctions économiques imposées par des forces externes qui cherchent à paralyser notre système. Aujourd'hui, mon pays s'efforce de surmonter les suites de catastrophes naturelles et d'améliorer les conditions de vie de ses habitants grâce à une croissance économique reposant sur une économie nationale autosuffisante.

Deuxièmement, le développement économique durable est un autre facteur important qui permet d'atteindre le développement social. Le développement social et le développement économique doivent être liés, de manière à promouvoir un développement économique durable, notamment dans les pays en développement. Il faut examiner et résoudre de façon appropriée les nouveaux défis causés par la mondialisation. À cet égard, la mondialisation ne devrait pas être

imposée aux pays en développement. Un ordre économique international équitable doit être établi en faveur des pays en développement. Il est nécessaire de coordonner et d'examiner les politiques commerciales internationales et les politiques régissant les institutions financières internationales afin de fournir des avantages aux pays en développement. Il convient également de prêter attention à l'allègement de la dette extérieure des pays en développement, ainsi que d'accroître l'aide publique au développement et le transfert de technologie à ces pays.

Troisièmement, un environnement international pacifique et stable doit être instauré. Indépendamment de leur ampleur, les conflits et les différends constituent une menace à de nombreuses vies et ont un impact négatif sur le développement social et économique général, non seulement des pays concernés, mais aussi des pays voisins et des pays de la région. À moins qu'une solution ne soit trouvée à ces conflits, le développement social se verra grandement entravé. La création d'un environnement international favorable au développement repose en grande partie sur la recherche de solutions appropriées aux conflits. Tout différend devrait être réglé par la voie du dialogue et de la consultation. Tout empiètement sur la souveraineté des États et toute ingérence dans les affaires intérieures d'un État, qui prennent souvent la forme de menaces et de sanctions militaires, devraient être évitées.

Ma délégation a pleinement coopéré avec les autres délégations et déployé tous ses efforts pour dégager des solutions visant à se rapprocher encore plus des objectifs du Sommet mondial pour le développement social au cours de la présente session, alors que nous entamons ce nouveau millénaire.

**M. Ahmad** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le développement social consiste à assurer l'autonomisation de la personne humaine. Cela concerne tout un chacun. La Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, ainsi que pour les services sociaux nécessaires. Le Sommet mondial pour le développement social a reflété la volonté de la communauté internationale de créer un monde juste et équitable pour tous.

La Déclaration et le Programme d'action de Copenhague adoptés par le Sommet mondial ont identifié

trois domaines essentiels – à savoir, l'élimination de la pauvreté, la création du plein emploi et l'intégration sociale – à travers lesquels traduire cette vision en réalité concrète.

L'examen quinquennal de la mise en oeuvre du document final du Sommet, qui a eu lieu dans le cadre de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale tenue à Genève en juin dernier, a révélé que, depuis le Sommet de Copenhague, les inégalités au sein des pays et entre les pays se sont exacerbées encore davantage, la pauvreté s'est accrue, et l'exclusion et la désintégration sociales ont augmenté. Des statistiques récentes indiquent qu'à l'échelle de la planète, 1,6 milliard de personnes vivent dans des conditions pires qu'il y a 15 ans. Des 4,4 milliards de personnes qui vivent dans des pays en développement, les trois cinquièmes n'ont pas accès à des équipements sanitaires de base, un tiers n'ont pas accès à de l'eau potable propre et un cinquième n'ont pas accès à des soins médicaux même rudimentaires. Le rapport du millénaire (A/54/2000) du Secrétaire général a confirmé l'état déplorable des indicateurs sociaux.

La pauvreté est la pire atteinte à la dignité humaine et aux droits de l'homme. Il y a environ 3 000 ans, Aristote avait observé que la pauvreté était la mère des révolutions et de la criminalité. Plus récemment, Alfred Marshall, dans son célèbre livre intitulé *Principes d'économie*, a indiqué qu'étudier les causes de la pauvreté revient à étudier les causes de la dégradation d'une grande partie de l'humanité. Lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, tenue à Vienne en 1993, on a reconnu que l'existence d'une extrême pauvreté très répandue entravait la jouissance pleine et efficace des droits de l'homme, et que son allègement immédiat et son élimination finale doivent demeurer la principale priorité de la communauté internationale.

À Copenhague, la communauté internationale a reconnu qu'une croissance économique large et soutenue était une condition préalable à l'élimination de la pauvreté et à la promotion du développement. Cela a été réaffirmé dans le document final de Copenhague+5, qui a établi le cadre d'une action nationale et internationale concertée visant à promouvoir un développement social juste et équitable. Il est encourageant que tant le document final émanant de Copenhague+5 que la Déclaration du millénaire établissent comme objectif de réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes vivant dans la pauvreté.

Malheureusement, l'environnement international actuel réduit la capacité de la plupart des pays en développement de créer les conditions propices à une croissance économique large et soutenue, dans une économie mondiale de plus en plus intégrée. La réalisation des objectifs fixés lors du Sommet social exigera la mobilisation de ressources adéquates au titre des dépenses sociales au cours de la prochaine décennie. La mondialisation pose de nouveaux défis aux pays en développement. Un environnement international favorable aiderait considérablement les pays en développement à atteindre une croissance large et soutenue. La communauté internationale doit oeuvrer, dans un esprit de partenariat et en fonction d'un avenir partagé, pour réaliser cet objectif.

Le fardeau intolérable de la dette extérieure a compromis la capacité des pays en développement d'investir dans le développement social. Il faut faire face sans tarder à ce problème. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) est encourageante, mais il faut se rendre compte que la dette de ces pays ne représente que 10 % de la dette des pays en développement. Les pays à revenu moyen et à faible revenu sont responsables du reste de la dette. Leur capacité de réaliser des objectifs sociaux est donc gravement entravée par leur principale priorité, c'est-à-dire le service et le remboursement de la dette extérieure. Les pays en développement endettés devraient être autorisés à utiliser les ressources allouées au service de la dette pour le développement du secteur social, surtout dans le domaine de l'éducation et de la santé. L'allègement important du fardeau de la dette, par le biais de démarches novatrices, renforcerait le nouveau partenariat économique entre le Nord et le Sud.

Le déclin constant de l'aide publique au développement doit être inversé. En même temps, les règles du commerce international doivent être mises en oeuvre de façon à placer les pays en développement sur un pied d'égalité avec tous. Les produits des pays en développement doivent avoir un accès privilégié aux marchés internationaux afin de produire les ressources nécessaires au développement économique et social. Il ne doit pas y avoir de manipulation par les pays développés des prix des produits de base. La technologie apparaît comme un facteur décisif pour créer de la richesse et maintenir la prospérité. La capacité des pays en développement de créer et d'acquérir de la technologie doit être améliorée.

Le maintien de la paix et de la sécurité par le biais du règlement pacifique des différends contribuerait grandement à la mobilisation des ressources nécessaires au développement économique et social. Dans son rapport du millénaire (A/54/2000), le Secrétaire général a souligné la tragédie que continuent de représenter les conflits et les guerres civiles pour les personnes et les sociétés. On ne saurait trop insister sur le fait que les régions plongées dans des conflits armés sont parmi les plus pauvres et qu'elles figurent tout en bas de la liste pour ce qui est de l'indicateur de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement. Dans notre propre région, la question non résolue du Jammu-et-Cachemire constitue l'une des principales causes des dépenses disproportionnées consacrées aux armements qui ont eu une incidence négative sur le développement économique et social de toute la région, où habite plus d'un cinquième de l'humanité. La communauté internationale, notamment l'ONU, doit redoubler d'efforts pour régler, par des moyens pacifiques, tous les différends qui persistent, ce qui permettrait de créer des ressources énormes qui pourraient être investies dans les secteurs sociaux.

Pour notre part, malgré d'énormes problèmes financiers et en l'absence d'un environnement international favorable, le Pakistan a poursuivi ses efforts visant à améliorer la qualité de la vie, surtout pour les couches vulnérables de la société. Dans le budget national pour l'exercice 2000-2001, 35 milliards de roupies ont été affectés aux programmes gouvernementaux de réduction de la pauvreté, axés particulièrement sur les zones rurales. Le Gouvernement a également mis sur pied une banque de microcrédit dans le cadre de ses efforts visant à réduire l'incidence de la pauvreté dans le pays. Le Gouvernement s'emploie en outre à réserver 50 % des crédits accordés par cette banque aux femmes qui vivent dans la pauvreté.

En outre, le Gouvernement du Pakistan accorde aussi une importance toute particulière à la réalisation de l'objectif de l'accès universel à l'éducation. Le nombre d'inscriptions à l'école primaire tant chez les garçons que chez les filles est déjà passé de 55 % en 1995 à 75 % en 2000. Le Gouvernement est en train de mettre sur pied, en partenariat avec des organismes du secteur privé et public, un programme d'alphabétisation de trois ans qui met l'accent sur les régions rurales. Ce programme vise à assurer l'éducation obligatoire de chaque enfant, à ramener de 11 % à 5 % l'écart entre les taux d'alphabétisation des



filles et des garçons, et à porter à 50 % le taux d'alphabétisation des femmes d'ici à 2003.

En août dernier, le Gouvernement a annoncé le lancement du Plan de délégation des pouvoirs et des responsabilités en vue de l'établissement d'administrations locales élues. Ce plan réserve 33 % des sièges aux femmes au sein de tous les organes élus, depuis le conseil de l'union jusqu'au niveau des districts. Le processus électoral pour les organes des administrations locales et de district va commencer le 1er décembre de cette année. Nous pensons que cette démarche qui part du bas vers le haut favorisera grandement la mise en place d'une administration ouverte à tous, participative et responsable, de la base jusqu'au plus haut niveau.

Enfin, la vision d'un monde juste et équitable que les dirigeants du monde se sont engagés à concrétiser lors de leur rencontre à Copenhague est réalisable et doit être menée à bien. Il faudra pour ce faire mettre en place un solide partenariat entre pays développés et pays en développement dans un esprit de solidarité et de partage des bienfaits de la prospérité et de la paix dans le monde.

**M. Chowdhury** (Bangladesh) (*parle en anglais*) : J'espère que la présence clairsemée des membres dans cette enceinte de l'Assemblée générale ce soir est sans rapport avec le niveau de notre engagement d'assurer le suivi efficace des conclusions du Sommet mondial pour le développement social.

Un nombre sans précédent de chefs d'État et de gouvernement se sont réunis lors du Sommet mondial pour le développement social de 1995 pour exprimer collectivement leur volonté politique d'accorder une plus grande priorité au développement social. Depuis la tenue de ce Sommet, on s'est largement entendu pour reconnaître qu'il importait de faire en sorte que le développement social fasse partie intégrante de toute stratégie de développement, au plan tant national qu'international, en mettant l'être humain au centre du développement.

Cinq années plus tard, nous avons examiné les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des objectifs du Sommet. Il est clairement apparu que la réalisation de ces objectifs, même si elle a enregistré de nombreux succès, requiert une action plus dynamique et plus large et d'autres méthodes novatrices. Il est également clairement ressorti que les nouveaux défis posés par la

mondialisation et l'interdépendance doivent être pris en compte dans les décisions à prendre à l'avenir.

Lors de la conférence d'examen tenue à Genève en l'an 2000, nous avons adopté un projet de développement social pour tous au XXIe siècle. Outre les engagements pris à Copenhague, ce programme d'action de suivi prévoit des mesures concrètes à tous les niveaux qui font appel à différents acteurs. Il envisage également de renforcer les acquis du développement social et de surmonter les échecs, notamment en faisant en sorte que les possibilités offertes par la mondialisation se réalisent.

La Déclaration du millénaire a insisté sur la nécessité urgente de réaliser le développement social et, une fois de plus, un nombre sans précédent des dirigeants du monde se sont engagés à promouvoir plusieurs de ses aspects. La Déclaration vise à renforcer nos efforts collectifs pour assurer que tous les êtres humains puissent mener une existence meilleure dans une équité et une dignité plus grandes.

Le Bangladesh estime que huit domaines doivent faire l'objet d'une attention rigoureuse pour que le développement social pour tous devienne une réalité.

Premièrement, il faut créer un environnement propice. Le développement social ne peut se faire de manière isolée. Nous avons vu que des progrès peuvent être remis en cause par des influences mondiales qui dépassent le contrôle des pays pris séparément. Nous voyons émerger des régimes économiques et commerciaux mondialisés dans lesquels la marginalisation et l'exclusion persistent. Nous assistons à une baisse de l'assistance et à une augmentation de l'endettement et il reste encore aux systèmes financiers internationaux à intégrer des objectifs sociaux dans leurs politiques et à les réaliser. À Genève en l'an 2000, et avant cela à Copenhague, nous avons promis de créer un environnement favorable, et non défavorable, pour les pays en développement, et nous avons décidé de les aider en partageant l'information, en aidant à mettre en place les capacités voulues et en réduisant le fardeau de la dette et l'impact négatif des turbulences financières internationales. Il nous reste encore à tenir ces promesses.

Deuxièmement, nous devons nous employer à lutter efficacement contre la pauvreté. Ces jours-ci, l'élimination de la pauvreté semble être sur toutes les lèvres. Tout le monde s'est engagé dans la lutte contre la pauvreté. Pourtant, ce fléau perdure. À moins que les

mesures visant à éliminer la pauvreté se concentrent uniquement sur le bien-être des pauvres et sur la promotion de leur participation à ce processus, les fruits de ces efforts se feront longtemps attendre.

Notre expérience au Bangladesh nous a enseigné que le moyen le plus efficace de lutter contre la pauvreté est d'aider les pauvres à s'aider eux-mêmes. On a beaucoup parlé du succès du microcrédit. Nous avons constaté que le microcrédit ne se limitait pas à encourager l'esprit d'entreprise chez les pauvres et en particulier parmi les femmes pauvres. Dans le cadre d'une initiative globale de lutte contre la pauvreté destinée aux familles sans abri, nous utilisons le microcrédit pour fournir un abri et des moyens d'existence, et nous l'avons combiné à la fourniture de soins de santé, d'une éducation, de produits alimentaires, et de services d'aide au bien-être de la famille et au développement communautaire.

Troisièmement, nous devons faire en sorte que les femmes jouent un rôle dans la promotion du développement social. Le document de clôture de la session extraordinaire de Genève indique que la misère n'est pas la même pour les hommes et les femmes, qu'il s'y marque des inégalités et qu'ils y arrivent par des voies différentes. Si ces différences ne sont pas prises en compte, il ne sera pas possible de remédier aux causes de la pauvreté par l'action des pouvoirs publics.

Il s'agit là d'un élément qui n'a pas toujours existé. Il faut s'attaquer d'urgence aux disparités qui frappent les femmes pour ce qui est de la participation à la prise de décisions en matière de développement social et de la prestation de services, et également en tant que bénéficiaires de ces services. Si davantage de femmes participaient à la prise de décisions, notamment au niveau local, cela permettrait de mieux équilibrer les politiques et les ressources visant à assurer le développement social et la parité entre les sexes. Au Bangladesh, nous pouvons nous enorgueillir de l'élection directe aux conseils locaux de plus de 14 000 femmes à la suite d'une disposition récente; ce qui a contribué à améliorer la prise en compte des considérations de sexe dans la formulation des politiques, dans l'affectation des fonds et la mise en oeuvre de nouveaux programmes locaux et communautaires.

Quatrièmement, nous devons protéger les membres les plus vulnérables de la société en resserrant les filets de sécurité sociale. Les pays en développement ont un double défi à relever. D'une part, les institutions

traditionnelles et communautaires qui s'occupaient des groupes vulnérables essuient les assauts de forces économiques souvent libérées par les processus de l'économie mondialisée. D'autre part, les nouvelles structures mises en place à cette fin sont souvent les premières victimes des crises économiques et des aménagements structurels. Nous devons examiner ces questions.

Cinquièmement, il faut encourager la participation des bénéficiaires de l'aide et des acteurs de la société civile. Les gouvernements ne sauraient réaliser les objectifs de développement à eux seuls. Leurs efforts devront être complétés par ceux de la société civile et du secteur privé. Les meilleurs résultats peuvent être obtenus grâce à des partenariats efficaces entre le Gouvernement et la société civile et grâce à la mobilisation des acteurs de la société civile. Il importe également d'encourager la participation des individus et de faire en sorte qu'ils aient voix au chapitre en matière de développement social.

Sixièmement, il faut mettre en place des structures d'État solides à même de jouer un rôle moteur. D'aucuns ont fait valoir que les États devraient jouer un rôle de second plan dans le domaine du développement social. Cela ne signifie pas que le rôle des États doit diminuer, bien au contraire. Nous avons besoin d'États forts à même de forger des partenariats efficaces avec les communautés et les organisations de la société civile pour faciliter le développement social. La démocratie et la bonne gouvernance sont donc des questions qui revêtent une importance cruciale.

Septièmement, il reste encore à réaliser les engagements pris en vue d'accélérer la mise en valeur des ressources économiques, sociales et humaines de l'Afrique et des pays les moins avancés. Ces pays continuent d'être marginalisés et sont de moins en moins à même de participer à l'économie mondialisée.

Les nombreuses promesses faites à l'Afrique et aux pays les moins avancés n'ont pas été suivies de mesures concrètes. Même l'ONU a réduit le volume de la coopération technique fournie à ces pays. Le Sommet de 1995 et la Conférence de Genève 2000 ont identifié de nombreuses mesures urgentes. Nous espérons que cette fois-ci, elles seront effectivement prises. Elles doivent également être suivies d'autres mesures à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra en 2001.

Le huitième et dernier point concerne la promotion de la coopération internationale appropriée. Sans une réelle coopération internationale, les objectifs du développement social ne seront pas atteints. Les pays en développement ont besoin de ressources, ainsi que des connaissances et des capacités pour les utiliser. C'est pourquoi ils ont besoin d'une coopération internationale qui non seulement mette à leur disposition des ressources, mais réduise le fossé en matière d'information, contribue à développer les capacités, encourage un régime commercial équitable, protège la base des ressources et génère des emplois et le bien-être de chacun.

Pour terminer, je signalerais que l'ONU doit renforcer son activité en matière de promotion des objectifs de développement social. Comme nous l'avons dit auparavant, le développement social devrait devenir l'une des principales activités des Nations Unies. Toutes les grandes conférences mondiales des Nations Unies des années 90 – sur la sécurité alimentaire, l'environnement, les établissements humains, les droits de l'homme, la population et le développement, les enfants et les femmes – ont mis en lumière la nécessité de voir le développement social figurer en première place dans l'activité de l'ONU. Les objectifs de ces conférences étant solidaires et étroitement liés, un suivi coordonné et intégré des résultats de toutes ces conférences est essentiel pour leur réalisation. Dans le cadre de ce suivi, il sera nécessaire de continuer à renforcer l'efficacité du Conseil économique et social et de ses commissions techniques, notamment la Commission du développement social.

**Mme Aragon** (Philippines) (*parle en anglais*) : À la fin de juin dernier, nous avons tenu une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée entièrement à l'examen des engagements que nous avons pris, il y a cinq ans, au Sommet social mondial et des mesures que nous avons prises par la suite pour tenir ces engagements. Je voudrais, d'emblée, remercier le Gouvernement suisse de la générosité dont il a fait montre en accueillant cette session extraordinaire. Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Cristián Maquieira, du Chili, dont le talent et les qualités de dirigeant ont permis de mener à bien cette session extraordinaire.

Il est encourageant de noter que durant le Sommet du millénaire, nos dirigeants ont réaffirmé les engagements pris et les mesures de suivi convenues par nous tous à la session extraordinaire, et aussi que le

sujet du développement pour tous les peuples du monde a occupé une place prioritaire pendant les débats des tables rondes du Sommet du millénaire.

Cet examen nous a permis de réaliser que, individuellement ou collectivement, il reste beaucoup à faire pour assurer le progrès et la prospérité de tous, en particulier celui des 1,2 milliard qui vivent avec moins d'un dollar par jour, du milliard – et plus – qui, dans les pays en développement, n'ont pas encore accès à l'eau potable et des 2,4 milliards qui n'ont pas accès à un système sanitaire satisfaisant, ainsi que des millions d'enfants du monde entier qui ne vont pas à l'école. Nous avons également réalisé que les besoins particuliers des personnes vulnérables, désavantagées et marginalisées de nos sociétés devaient être examinés et, à cette fin, des ressources sont nécessaires pour atteindre l'objectif de développement social que nous nous sommes fixé il y a cinq ans.

Pendant la session extraordinaire, nous avons convenu de prendre des mesures pour atteindre plusieurs objectifs plus rapprochés dans l'espoir que cela nous rapprocherait de la réalisation de notre objectif. Nous avons convenu, entre autres, que les pays doivent mettre tout en oeuvre pour réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de pauvres vivant avec un revenu quotidien inférieur à un dollar. Étant donné que plus de la moitié d'entre eux sont des femmes et des enfants, nous avons souligné la nécessité de prendre des mesures susceptibles d'accroître les possibilités d'emploi pour les femmes grâce à la formation et à l'éducation, ainsi que des mesures destinées à améliorer l'accès des femmes aux ressources nécessaires, par le biais, notamment, du microcrédit, afin de venir en aide aux petites et moyennes entreprises créées par des femmes. Nous devons décider de réduire le fossé qui sépare les garçons et les fillettes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et de faire en sorte que les enfants soient en mesure d'achever un cycle complet d'études primaires d'ici à 2015. Nous avons aussi convenu de lancer de nouvelles initiatives pour nous attaquer à la pandémie du VIH/sida et à d'autres maladies débilitantes qui sévissent dans les pays en développement. Nous avons demandé aux pays développés de tenir l'engagement qu'ils ont pris d'affecter 0,7 % du produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement (APD), objectif qui a été fixé il y a environ 30 ans, et nous avons attiré l'attention sur la nécessité d'apporter une réponse ferme au problème du fardeau de la dette des pays en développement très en-

dettés, ainsi que des pays en développement à revenu intermédiaire.

Nous pensons qu'il importe de souligner et de rappeler les objectifs sur lesquels nous nous sommes mis d'accord, de manière à ce que nous puissions nous montrer catégoriques et résolus dans nos actions en vue du développement social pour tous. En ce qui nous concerne, notre pays – les Philippines – a adopté des stratégies en faveur des pauvres dans le cadre de nos plans de développement. Notre but est de réduire la pauvreté en adoptant et en mettant en oeuvre des mesures dans le cadre général de la formation du capital humain, en améliorant les services sociaux de base, en élargissant le microcrédit et en dotant les pauvres de moyens d'action. Nous sommes résolus à faire baisser notre propre indice de pauvreté de 31,8 % en 1997 à 25 %-28 % en 2004. Nous avons à coeur les buts et les objectifs sur lesquels nous nous sommes mis d'accord au Sommet mondial et à la session extraordinaire.

Il ne faut pas reléguer ces nobles objectifs, ces engagements et ces mesures nouvelles sur lesquels nous nous sommes mis d'accord il y a quelques mois dans les archives de cette Organisation, où ils ne seront appréciés qu'en tant que pensées et paroles. Nous devons les traduire en actions concrètes dans l'intérêt de toute l'humanité, afin de donner un sens à tous nos efforts. Agissons maintenant, comme nos dirigeants l'ont demandé, de manière à ce que, d'ici cinq ou 10 ans, lorsque nous examinerons les progrès réalisés, nous soyons prêts à faire encore davantage, pas parce que nos efforts n'auront été couronnés que d'un faible succès, mais parce que nous estimerons avoir été fidèles à nos engagements et que nous serons très près d'atteindre l'objectif de développement social pour tous dans un monde rendu plus solidaire par la vague connue sous le nom de mondialisation, qu'il est impossible d'arrêter.

Les Philippines estiment que la Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental, qui doit se tenir l'année prochaine, sera très importante, puisque l'on s'attend à ce qu'il y soit débattu de mesures permettant d'atteindre l'objectif du développement pour tous. Nous espérons que cette réunion permettra de débattre sérieusement de la question des ressources, de manière à exécuter nos plans et actions destinés à lutter contre la pauvreté et à faire avancer la cause du progrès et de la prospérité de tous nos peuples.

Pour conclure, s'il est bien une chose que nous avons apprise en passant en revue les engagements du Sommet social, c'est que la réalisation de l'objectif du développement social pour tous en ce nouveau millénaire n'exige rien de moins que la contribution et la coopération de tous : gouvernements, organisations intergouvernementales et organisations internationales, ainsi que les organisations non gouvernementales. Ce but n'est pas inaccessible si nous consacrons à cette tâche non seulement notre cœur et notre esprit, mais aussi nos ressources. Cela fera du développement social une réalité pour nous tous.

**M. Knyazhinskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Comme le relève avec précision le rapport du Secrétaire général, la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue en juin dernier, a été le point culminant des efforts d'ensemble de la communauté internationale pour réaliser les objectifs énoncés au cours du Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague en 1995. Le large débat nous a permis de tirer les leçons des énormes bouleversements politiques et sociaux qui ont marqué le XXe siècle et de chercher à faire des efforts conjoints pour mettre l'humanité sur la voie d'un développement stable et constructif.

Les conclusions tirées au cours de la session extraordinaire ont confirmé que le processus de mondialisation et les changements radicaux qui y sont liés dans tous les domaines de la vie humaine, loin de nous débarrasser des problèmes sociaux, en réalité génèrent de nouveaux risques et de nouveaux défis. La menace de l'anéantissement nucléaire pendant la période de confrontation nucléaire est désormais remplacée par des phénomènes négatifs tels que le terrorisme international, la criminalité organisée, le séparatisme militant, les conflits interethniques, le trafic illégal des armes et de stupéfiants et d'autres problèmes graves.

De nombreux pays n'ont pas pu tirer profit des bénéfices des progrès de la science et de la technologie. Seuls quelques États développés jouissent d'un niveau de bien-être qualitativement nouveau grâce à ces progrès. Durant le XXe siècle, la plupart des autres pays n'ont jamais pu atteindre un niveau plus élevé de développement économique et social.

Nous avons besoin de reconstruire l'édifice contemporain de la coopération financière et économique internationale, de façon à combler le fossé entre les extrêmes de la pauvreté et de la richesse. Dans ce

contexte, la décision de la session extraordinaire aux termes de laquelle l'éradication de la pauvreté est la principale priorité du développement économique et social est particulièrement d'actualité.

Les pays à économie en transition rencontrent des problèmes particuliers. Leurs gouvernements sont déterminés à surmonter les coûts sociaux du processus de transition, à en finir avec la misère et la pauvreté abjecte et à assurer l'emploi et l'intégration sociale. Cependant, ces efforts n'ont pas encore reçu une réponse adéquate de la communauté internationale. Pour tous les aspects pratiques, les décisions du Sommet social concernant le soutien à ces pays, y compris le soutien des institutions financières internationales, n'ont pas été mises en œuvre. Nous sommes très satisfaits que le document final de la session extraordinaire contienne des initiatives spécifiques visant à fournir une aide internationale aux pays à économie en transition. Il est important que ces décisions de Copenhague+5 se traduisent par des mesures concrètes.

La récente session extraordinaire a confirmé le rôle décisif des gouvernements dans le développement durable, qui vise à satisfaire les besoins de la population et par conséquent à atteindre une plus grande égalité et une plus grande justice. Le Gouvernement russe, pour sa part, a entrepris d'élaborer une stratégie nationale à long terme qui créera les conditions préalables à un développement économique et social efficace. Le Gouvernement russe voit sa tâche principale, à présent, comme étant d'assurer une croissance économique durable dans une atmosphère de stabilité politique et sans réduction du niveau de vie de la population. Nous croyons maintenant que la priorité n'est la réforme en soi, mais les citoyens, dans l'intérêt desquels les réformes sont mises en place.

La Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, de même que les initiatives ultérieures pour le développement social adoptées par l'Assemblée à sa vingt-quatrième session extraordinaire nous donnent d'importantes lignes directrices sur la manière d'avancer vers un ordre mondial plus juste et plus profitable.

**M. Tiburcio** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous prenons la parole devant cette Assemblée générale pour reconnaître une fois encore les efforts de l'Organisation des Nations Unies en vue d'inviter nos pays à réaffirmer les engagements pris lors du Sommet

mondial pour le développement social, à Copenhague, et réaffirmés à Genève. À cet égard, la délégation mexicaine soutient la déclaration de la délégation colombienne, faite au nom des pays membres du Groupe de Rio sur le thème qui nous réunit aujourd'hui. En outre, nous aimerions faire partager à l'Assemblée des progrès en matière de politique sociale du Gouvernement mexicain et des objectifs atteints dans le cadre des engagements pris au Sommet pour le développement social, et décrire comment nous voyons les défis de l'avenir.

La politique sociale de notre pays, ces six dernières années, a cherché à atteindre des buts spécifiques concrets tels que ceux proposés à Copenhague. Améliorer le bien-être de nos citoyens a été la priorité numéro un du Gouvernement du Président Ernesto Zedillo. Un facteur très important a été non seulement de conceptualiser ces objectifs thématiques, mais aussi de définir comment obtenir les résultats attendus.

Nous sommes convaincus que l'efficacité de la politique sociale, et en particulier de la lutte contre la pauvreté, est liée à l'existence d'un environnement économique favorable. Par conséquent, nous avons pris des mesures pour garantir les conditions de stabilité et de croissance qui garantiraient un développement équilibré et permettraient une lutte vigoureuse contre la pauvreté et la marginalisation.

Des ressources croissantes ont été consacrées aux dépenses sociales, qui ont augmenté de 7 % en moyenne par an sur les six dernières années. Pour l'année 2000, les dépenses sociales représentent plus de 61 % du budget et de 9,6 % du PIB, le taux le plus élevé jamais atteint dans l'histoire du Mexique. Nous avons également adopté une plus grande transparence pour l'affectation des ressources et promu la prise de décisions démocratique dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Une stratégie suivie dans l'application des programmes anti-pauvreté au Mexique a été de décentraliser le pouvoir de décision et les ressources au profit des gouvernements régionaux. Outre les programmes généraux qui touchent à la santé, à l'éducation et à la sécurité, et qui sont destinés à garantir les droits sociaux des citoyens, nous avons développé une batterie de programmes hautement ciblés concernant les habitudes alimentaires, la santé et la formation, ainsi que l'amélioration des services de logement. On a augmenté les possibilités d'emploi et de revenu pour la

tranche de population extrêmement pauvre grâce à des microcrédits et des microfinancements.

Maintenant, je voudrais mettre en lumière certains des résultats obtenus dans mon pays pour l'éducation, la santé et l'emploi. Nous avons fait un investissement important dans l'enseignement, ce qui a contribué à ce qu'aujourd'hui la plupart des enfants ont un accès gratuit à l'enseignement de base, et à ce que les taux de réussite soient améliorés à tel point que près de 90 % des enfants inscrits à l'école primaire atteignent la fin du cycle d'études primaires. Nous avons sensiblement amplifié et amélioré l'infrastructure sanitaire. Nous avons agrandi de manière significative les infrastructures de santé et leur qualité a été améliorée. Ceci a réduit la mortalité infantile, et l'espérance de vie des Mexicains a été portée à plus de 75 ans. Le système national de santé couvre désormais 98 % de la population qui atteint un chiffre voisin de 100 millions.

Nous avons renforcé une politique sociale tournée vers l'avenir qui est centrée sur les problèmes de l'investissement dans le capital humain. Ceci permet à la population de progresser sur la base de ses propres efforts. Un exemple en est fourni par notre programme pour l'éducation, la santé et l'alimentation. Avec une approche globale, ce programme nous a permis d'atteindre 14 millions de personnes dans des zones rurales, appartenant à des familles vivant dans l'extrême pauvreté.

De même, le Gouvernement mexicain distribue du lait tous les jours à 4,2 millions d'enfants et fournit gratuitement des « tortillas » à presque 6 millions. De plus, nous distribuons des produits de base à faible prix à près de 30 millions de personnes marginalisées. Le Fonds national pour les entreprises sociales est parvenu à créer plus de 638 000 emplois. Plus de 5,6 millions d'emplois ont été créés à travers le programme d'emploi temporaire. Avec des activités supplémentaires de soutien, le développement rural a aidé 3,5 millions de travailleurs à la campagne. Nous avons aussi résolument aidé les groupes autochtones, les organisations de femmes et les groupes d'artisans avec des projets productifs. Deux millions de personnes en ont profité. Je mentionnerai aussi des actions globales qui ont bénéficié aux travailleurs agricoles journaliers et à d'autres groupes vulnérables.

La politique sociale du Mexique est parvenue à des avancées significatives concernant les engagements pris au Sommet mondial. L'espérance de vie a aug-

menté, dépassant les 75 ans. La durée moyenne de la scolarité s'est accrue, atteignant 7,8 années d'études. Le taux d'analphabétisme a baissé, tombant à 10 %. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est tombé à 28 pour 1 000 et nous avons sensiblement réduit le chômage dans les zones urbaines.

Dans les actions décrites, la participation responsable de la société a eu un effet évident sur ces résultats. La réponse des citoyens s'exprime tant dans le travail des organisations non gouvernementales que dans la formation de conseils consultatifs civiques sur les problèmes sociaux. L'égalité des sexes est aussi un but important de notre politique sociale. En règle générale, différents programmes d'élimination de la pauvreté ont consacré 50 % de leurs ressources aux besoins spécifiques des femmes.

Malgré les efforts conjoints de la société et du Gouvernement, l'ampleur et la profondeur de la pauvreté demeurent des défis fondamentaux. Leur résolution dépend toujours d'un effort plus grand de la part de tous les Mexicains. Cet engagement politique, éthique et moral en faveur des plus pauvres oblige à tirer parti des succès et à corriger les déficiences. À cette fin, nos actions devraient se baser sur une large majorité démocratique pour lutter contre la pauvreté et construire un pays juste, comme celui que les générations précédentes ont toujours essayé de construire.

Les engagements que nous avons pris à Copenhague et réaffirmés à Genève obligent tous les pays à entreprendre une action plus énergique en faveur des pauvres. Nous partageons l'objectif de réduire de moitié le taux de pauvreté extrême pour l'année 2015. C'est un engagement conscient pris à la suite des résultats de l'examen et de l'évaluation de ce qui a été fait depuis le Sommet de Copenhague, dans un monde qui vit, nous le savons, un processus d'intense mondialisation. Ces défis et d'autres doivent faire l'objet d'efforts résolus dans les années à venir, tant aux niveaux national et régional que dans le cadre de l'ONU.

Le Gouvernement mexicain appuie complètement les nouvelles mesures et initiatives mises en route à Genève pour remplir les engagements du Sommet. Nous sommes conscients qu'en faisant la promotion des politiques sociales et économiques dans le cadre de la démocratie et du plein exercice des droits des citoyens, nous progresserons vers l'élimination de la pauvreté et de l'inégalité qui persistent encore parmi nos peuples. Il ne fait pas de doute que nous pouvons

apporter une grande contribution à toute l'humanité à l'aube du nouveau millénaire, en concentrant les énergies de la communauté internationale sur la réponse à ces formidables défis.

**M. Mwakawago** (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait s'associer à la déclaration faite par le représentant du Botswana au nom des États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Ma délégation se réjouit du rapport du Secrétaire général, dont nous sommes saisis, sur le thème « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation » publié sous la cote A/55/344. Le rapport analyse succinctement les résultats de la conférence d'examen tenue en juin dernier à Genève, du Programme d'action de Copenhague, approuvé durant le Sommet mondial pour le développement social de 1995.

Cette conférence a adopté le document final intitulé « Nouvelles initiatives de développement social », qui marque un engagement renouvelé et renforcé d'éliminer la pauvreté, de promouvoir l'emploi complet et productif, d'encourager l'intégration sociale pour parvenir à des sociétés stables, sûres et justes pour tous. Le rapport identifie de plus un certain nombre de mesures cruciales nécessaires pour parvenir aux objectifs fixés par le Sommet.

Au niveau national, du fait de l'introduction de l'économie de marché, la capacité des États de fournir des services sociaux s'est trouvée considérablement amoindrie. Même si l'État n'est plus le seul fournisseur de services sociaux, il y a consensus sur la nécessité de renforcer les institutions publiques pour fournir un cadre efficace permettant d'assurer à tous des services sociaux fondamentaux équitables. Plus encore, pour atteindre effectivement les objectifs, chaque État doit avoir une stratégie claire de développement social, en se concentrant sur le renforcement des moyens et en donnant priorité aux investissements dans l'éducation, la santé et l'emploi, et la fourniture des autres services sociaux fondamentaux de façon à aider ceux vivant dans la pauvreté.

La rareté des ressources, la faiblesse de l'infrastructure, la dégradation des termes des échanges commerciaux et l'alourdissement du poids de la dette font partie des facteurs qui nuisent aux efforts d'élimination de la pauvreté dans les pays en dévelop-

pement. Parmi les autres obstacles à la suppression de la pauvreté, figurent le manque d'accès à l'éducation, aux services de santé et à une eau potable salubre. Le soutien international est donc important pour appuyer les efforts des pays en développement dans les domaines mentionnés plus haut.

Permettez-moi, parvenu à ce point, de faire partager les expériences de mon pays dans le traitement des problèmes du développement social. Depuis son indépendance, la Tanzanie a élaboré des politiques de promotion du développement social dans tous ses aspects. Cependant, les programmes n'ont pu être soutenus sur une longue période par manque de ressources.

Après le Sommet social de Copenhague, en 1995, la Tanzanie a adopté une stratégie d'élimination de la pauvreté en vue du développement économique et social. Une fois de plus, la mobilisation de ressources intérieures suffisantes pour éliminer la pauvreté continue d'être un problème majeur. Le Gouvernement tanzanien, qui a approuvé l'initiative 20/20, avait commencé à allouer davantage de ressources budgétaires aux secteurs sociaux de base, de façon à améliorer la situation. Cependant, il n'y a pas eu de financement de contrepartie régulier de la part des donateurs et les ressources de l'aide publique au développement ont diminué.

Les progrès vers l'application des objectifs du Sommet social ont également été limités par le poids de la dette. Pendant une longue période, le service insupportable de la dette a drainé plus de 30 % des revenus publics. À cet égard, nous sommes soulagés d'avoir réuni les conditions voulues pour bénéficier du financement de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et nous espérons utiliser les fonds de secours à des fins de développement social.

Comme vous le savez, la Tanzanie accueille plus de 800 000 réfugiés du Burundi, de la République démocratique du Congo et d'ailleurs. La présence de cette très importante population de réfugiés constitue une charge immense pour un pays pauvre tel que la Tanzanie. Outre les efforts destinés à répondre aux besoins sociaux élémentaires de notre peuple, cela implique la prise en charge des besoins croissants des réfugiés sous de nombreuses formes non couvertes par la communauté internationale. Il faut donc, impérativement, une aide accrue et soutenue qui réponde aux besoins des réfugiés et à ceux du pays hôte. Des efforts concertés sont nécessaires pour régler les conflits dans la région

des Grands Lacs, qui sont la cause principale du problème des réfugiés.

L'émergence de la pandémie du VIH/sida a également donné lieu à un certain nombre de problèmes, notamment à l'affaiblissement et à l'épuisement des ressources humaines tellement nécessaires. La situation est grave. Nous demandons à la communauté internationale de soutenir les efforts visant à prévenir la maladie et à faciliter l'accès des victimes au traitement et aux soins. Un appui est nécessaire pour soutenir les efforts du Gouvernement visant à traiter d'autres maladies dangereuses qui touchent notre population, dont le paludisme et la tuberculose.

Pour terminer, la Tanzanie a mis en place une stratégie nationale d'élimination de la pauvreté. Nous apprécions l'appui croissant que nous recevons au plan bilatéral et de la communauté internationale. Nous sommes convaincus que les avantages résultant de notre accès à l'Initiative en faveur des pays les plus endettés faciliteront sensiblement la conduite de nos programmes d'élimination de la pauvreté.

**M. Carp** (États-Unis) (*parle en anglais*) : Le Sommet mondial pour le développement social de Copenhague en 1995 a beaucoup fait pour donner une forme nouvelle aux politiques de développement nationales et internationales, aux institutions et aux ressources destinées à promouvoir un développement durable axé sur l'individu et plus équitable. Le Sommet a mis en relief l'importance vitale de l'investissement dans l'individu, son éducation et sa santé, pour en accroître la productivité. Il a mis l'accent sur le rôle des banques multilatérales, des programmes d'ajustement structurel et sur la puissance des marchés libres pour réduire la pauvreté et promouvoir l'intégration sociale. Il a franchi un nouveau pas avec l'attachement spécifique à l'égalité des femmes et reconnu le besoin d'égalité des chances afin que les handicapés puissent contribuer à la société et bénéficier de leur pleine participation à celle-ci.

En juin 2000, la communauté internationale s'est réunie pour évaluer les progrès faits depuis Copenhague – pour faire le bilan de ce qui avait été réalisé pour éliminer la pauvreté, promouvoir l'emploi productif et renforcer l'intégration sociale en vue d'une société stable, sûre et juste. Nous avons examiné les obstacles rencontrés durant les cinq dernières années dans la mise en oeuvre du Programme d'action de Copenhague

et discuté d'autres initiatives destinées à accélérer le développement social pour tous.

En étudiant les actions entreprises pour réaliser le Programme d'action de Copenhague, nous avons tous bientôt compris que même si un développement positif de grande ampleur pouvait être identifié, des barrières subsistaient. Nous avons donc porté notre attention sur d'autres mesures à prendre pour mettre en oeuvre les objectifs et engagements pris à Copenhague.

Je suis sûr que nous sommes tous d'accord sur le fait que les négociations n'ont pas toujours été faciles. Mais, malgré les obstacles, à sa vingt-quatrième session extraordinaire intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation » – Copenhague+5 –, l'Assemblée générale a réaffirmé les 10 engagements pris cinq ans auparavant pour promouvoir le développement social au plan national et international et elle s'est engagée à prendre d'autres initiatives pour concrétiser ces engagements au cours des années à venir.

Les documents négociés à Copenhague+5 contenaient beaucoup d'éléments utiles sur les droits des travailleurs, l'intégration sociale, la santé et l'éducation, la lutte contre le VIH/sida, l'égalité entre les sexes, le développement durable axé sur l'individu, la gouvernance responsable et transparente, les mesures de lutte contre la corruption et les mesures d'élimination de la pauvreté.

Si nous estimons que les politiques économiques ne peuvent être séparées du contexte social et politique dans lequel elles opèrent, nous sommes fermement convaincus qu'une bonne gouvernance est un élément clef pour instaurer un environnement favorable au développement social. Les États-Unis soutiennent la tendance, notée parmi la communauté internationale ainsi que dans les institutions de prêt multilatérales, à tenir compte de l'impact social lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes d'ajustement structurel. Dans le même temps, nous pensons que des élections libres et régulières, la primauté du droit, la transparence des processus politiques, des gouvernements responsables et des médias libres et indépendants sont des éléments fondamentaux d'une société stable.

Les États-Unis restent attachés aux objectifs du Sommet social et nous nous efforçons d'élever le niveau de vie des citoyens américains. Nous travaillons à la création d'un système social plus juste en accordant



une attention aux préoccupations des minorités, des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des handicapés. Nous avons accru le salaire minimum et entrepris une réforme de l'assurance maladie qui bénéficiera aux travailleurs – familles et individus.

Mais, comme notre Secrétaire à la santé et aux services humains, Donna Shalala, l'a dit au cours de cette session extraordinaire, il y a encore beaucoup à faire. La Secrétaire a noté que les États-Unis doivent mettre en oeuvre des lois contre la discrimination raciale et à l'égard des femmes, élargir les soins de santé, soutenir la formation professionnelle, investir dans nos régions les plus pauvres et améliorer l'éducation. Nous travaillons sans relâche pour mettre de l'ordre dans notre maison.

Nous rendons hommage à toutes les nations pour tout ce qu'elles ont fait depuis 1995, mais nous devons continuer de travailler durement pour mettre en oeuvre les engagements pris à Copenhague. Nous pensons qu'il est nécessaire d'accorder une attention particulière au rôle appréciable que les femmes jouent dans le développement social ainsi que dans la prévention et le règlement des conflits. Mais même si les femmes jouent un rôle vital dans le développement social, elle sont souvent exclues des processus socioéconomiques. La possibilité d'intégrer les femmes en tant que bénéficiaires de services et partenaires dans leur prestation ne s'est jamais pleinement concrétisée. Il est donc nécessaire de renforcer le pouvoir d'action politique et économique des femmes; les femmes doivent participer aux processus de décision à tous les niveaux. La première étape passe par l'éducation.

Au niveau de la communauté internationale, on est de plus en plus conscient de l'outil précieux que constitue l'éducation comme moyen particulièrement efficace d'obtenir la parité entre les sexes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes. Mais la discrimination sexuelle et le sexisme continuent d'exister. On continue d'employer des stéréotypes sexuels dans le matériel pédagogique et l'on n'accorde pas suffisamment d'attention aux rapports entre l'éducation des femmes au niveau universitaire et la dynamique du marché du travail. L'objectif d'égalité entre les sexes et de renforcement du pouvoir d'action des femmes exige que l'on redresse les inégalités entre hommes et femmes et entre filles et garçons et qu'on garantisse à chacun l'égalité des droits, des responsabilités, des chances et des débouchés.

Les États-Unis ont fermement appuyé le texte des documents finaux de Copenhague+5 et de Beijing+5, qui appellent à accélérer l'action et à renforcer l'engagement politique afin de clore d'ici à 2015 l'écart entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire, et de garantir d'ici à 2015 l'école primaire obligatoire et gratuite pour tous, filles et garçons. Nous devons continuer à collaborer pour développer au maximum le potentiel des femmes dans nos sociétés.

Cela m'amène au sujet de la mondialisation. Il nous faut admettre que la mondialisation est une réalité, non une politique ou une option sur laquelle on peut revenir ou faire marche arrière. La mondialisation est en train de révolutionner les méthodes de travail du monde, et peut apporter d'énormes bienfaits aux pays en développement – en stimulant les échanges, par exemple, ou en adaptant les nouvelles technologies de l'information aux usages locaux, comme le microcommerce électronique, l'enseignement à distance et l'information en matière de santé publique. Parallèlement, nous devons reconnaître que tous les pays en développement n'ont pas été en mesure de tirer parti au même degré des bienfaits de la mondialisation. Au sein des pays, toutes les catégories non plus ne profitent pas de ses avantages. Des traditions de discrimination font que certaines catégories vulnérables, dont les femmes, n'ont pas un égal accès à ces avantages, ni à l'éducation et à la formation susceptibles de leur permettre de tirer pleinement parti des aspects positifs de la nouvelle économie. Il faut que chaque pays suive une politique saine, telle que la promotion de l'éducation, le développement du secteur privé et la libre circulation des informations, afin d'aider tous ses nationaux, y compris les femmes, à tirer parti des débouchés de la mondialisation économique.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que les pays en développement ne doivent pas être laissés seuls face à cette tâche. Ils ont besoin d'aide pour combler les écarts existants et exploiter pleinement les retombées positives de la mondialisation pour leur développement économique. Comme nous l'avons décidé à Okinawa, la communauté internationale doit collaborer avec les pays en développement, notamment pour renforcer leurs capacités commerciales, alléger la dette, développer les possibilités numériques et délier l'aide publique au développement. En outre, la communauté internationale doit également aider les pays en développement à mettre au point des politiques et des institutions favorisant la liberté, l'ouverture de perspecti-

ves, la sécurité, la primauté du droit et une prestation plus efficace des services éducatifs et sanitaires, ainsi qu'une gestion écologiquement rationnelle des ressources naturelles.

Dans le domaine du commerce, la loi de 2000 sur le commerce et le développement, promulguée par le Congrès des États-Unis au printemps dernier, conjugue la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique avec la loi sur le partenariat commercial entre les États-Unis et les pays du bassin des Caraïbes en une formule économique qui permet l'admission en franchise et sans contingentement au marché américain des pays remplissant les conditions requises. Cette initiative propose également une large assistance économique et technique à ces régions en vue de promouvoir leur développement.

Nous avons travaillé également avec l'Union européenne et le Japon pour que les pays en développement bénéficient plus pleinement d'une participation au système commercial mondial. Récemment, les États-Unis et l'Union européenne ont conclu des propositions permettant l'admission en franchise de la quasi-totalité des exportations des pays les moins avancés. Nous travaillons également, avec l'Union européenne et le Japon, à fournir une aide technique aux pays les moins avancés afin de les aider à prendre une part plus active au système commercial mondial et à s'acquitter de leurs obligations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

S'agissant de l'allègement de la dette, les États-Unis réaffirment leur ferme détermination de faire des progrès en matière d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) engagés dans la lutte contre la pauvreté. Des progrès ont déjà été enregistrés dans la mise en oeuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Dix pays ont atteint leur « point de décision » et reçoivent maintenant des montants considérables à titre de secours. D'ici à la fin de 2000, quelque 20 pays devraient atteindre leur point de décision et commencer à bénéficier d'un allègement de la dette.

Nous devons souligner combien il importe que les pays mettent au point leurs propres documents stratégiques sur la lutte contre la pauvreté, ce qui est un moyen crucial de s'assurer que les sommes tirées de l'allègement de la dette et du développement vont bien à la lutte contre la pauvreté et à la croissance économique. Nous encourageons les pays qui n'ont pas encore

atteint leur point de décision à poursuivre leurs efforts de réforme afin de tirer parti de l'Initiative PPTE améliorée.

Avant de terminer, j'ai le plaisir d'informer l'Assemblée que notre Congrès a accepté de débloquer 435 millions de dollars, soit le montant total nécessaire au financement de notre part du fonds d'affectation spéciale pour les PPTE, et de faire face à nos engagements bilatéraux de réduction de la dette.

Nous devons poursuivre ensemble nos efforts pour améliorer la qualité de vie de nos nationaux dans ce nouveau millénaire. Nous sommes disposés à travailler avec la communauté internationale pour que nos enfants puissent grandir dans de bonnes conditions de sécurité, de santé et de prospérité.

**M. Parnohadiningrat** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation indonésienne, j'ai le plaisir de prendre la parole sur le point 37 de l'ordre du jour intitulé « Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à ce sujet ».

Permettez-moi de commencer en exprimant ma gratitude au Secrétaire général pour son rapport plein d'enseignements.

La vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue récemment, a rendu plus aiguë notre sensibilité au problème souvent débattu des effets de la mondialisation et des ramifications considérables de ce phénomène. Pour la majorité des pays en développement, sa conséquence directe, à savoir l'affaiblissement de la capacité des gouvernements nationaux et des communautés locales de contrôler et de gérer les influences mondiales, est de plus en plus évidente.

En même temps, le rythme rapide de développement des technologies de l'information et du commerce électronique est venu ajouter un nouvel élément à cette équation. La crise économique asiatique a clairement mis en évidence la célérité avec laquelle les mouvements financiers se font d'une région du monde à l'autre et la nécessité de s'adapter aux incidences que les technologies de l'information et des communications ont sur la mondialisation des marchés financiers. La récente session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation » a été une réunion op-

portune dans la mesure où elle a facilité les délibérations sur ces questions nouvelles et intimement liées qui affectent le développement social.

Parmi les questions nombreuses et importantes qui ont été examinées, une que ma délégation juge tout à fait cruciale est l'élimination de la pauvreté. À cet égard, le fait signalé lors du Sommet que beaucoup de pays connaissent une augmentation de la pauvreté et un rétrécissement de l'accès aux services sociaux de base mérite d'être réexaminé. L'Indonésie fait face à une crise économique prolongée à laquelle s'ajoutent un certain nombre de problèmes – l'évolution démographique et les effets qui l'accompagnent, le problème des personnes déplacées et des réfugiés et le manque de ressources affectées à la prestation des services sociaux de base – qui font tous obstacle à l'élimination de la pauvreté. C'est pourquoi nous appuyons pleinement les nouvelles initiatives, à savoir la réalisation d'un consensus avec les acteurs concernés à tous les niveaux sur les politiques et stratégies à adopter pour réduire de moitié, d'ici à 2015, la part de la population vivant dans un état de pauvreté extrême.

La question du fardeau de la dette des pays en développement figure au premier rang des obstacles à suivre depuis le Sommet et un progrès a été enregistré dans ce domaine lors de la session extraordinaire. Plusieurs initiatives bienvenues ont été proposées lors de la session extraordinaire, y compris la création d'un fonds de contributions volontaires en faveur des pays pauvres très endettés, voire l'annulation de la dette par certains pays, et, comme l'indique le rapport du Secrétaire général, l'éternelle question de la baisse de l'aide publique au développement (APD) a également été soulevée et l'objectif convenu de 0,7 % a été réaffirmé.

Nous devons également prendre note de la précieuse contribution que les commissions régionales ont apportée aux initiatives régionales en matière de développement social. L'Indonésie soutient donc l'idée selon laquelle les commissions régionales doivent continuer de tenir régulièrement des sessions de suivi de haut niveau. Ces réunions donneraient l'occasion de partager nos expériences et de débattre des meilleures pratiques, de passer en revue les progrès réalisés et d'identifier d'autres initiatives visant à renforcer la mise en oeuvre et à accroître la coopération dans la région.

En l'absence d'un revenu et d'un emploi décent, l'objectif général de développement ne peut être at-

teint. C'est pour cette raison que nous affirmons la nécessité de créer des possibilités décentes d'emploi sur la base de quatre piliers sociaux, à savoir la protection des droits fondamentaux au travail, le respect de l'égalité entre hommes et femmes en matière d'emploi et de profession, l'efficacité de la couverture sociale pour tous et le renforcement du tripartisme dans le dialogue social. À cette fin, l'Indonésie oeuvre à la promotion des huit conventions principales de l'Organisation internationale du travail (OIT), qu'elle a ratifiées. En ce qui concerne la féminisation de la pauvreté, l'Indonésie se félicite de l'attention croissante portée par l'OIT à la protection des droits des femmes migrantes qui sont employées comme domestiques et appelle à une aide technique accrue par l'OIT dans ce domaine.

Nous aimerions saisir cette occasion pour exprimer notre profond regret devant le déclin au cours de l'exercice 2001-2005 de la coopération du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) aux efforts visant à promouvoir le bien-être des femmes et des enfants. Cette diminution affaiblira la capacité nationale de répondre aux besoins fondamentaux des mères et des enfants indonésiens et affectera leur aptitude à faire face aux retombées négatives de la crise économique.

En conclusion, permettez-moi de déclarer que l'Indonésie demeure une adepte fervente et active du développement social pour tous. Nous espérons que la communauté internationale ira au-delà de la rhétorique et réalisera les objectifs du développement social fixés lors du Sommet mondial.

**M. Mbanefo** (Nigeria) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur et un privilège que de m'adresser à vous au nom du Groupe des 77 et de la Chine sur le point 37 de l'ordre du jour intitulé « Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à ce sujet ». Permettez-moi également d'exprimer au Secrétaire général les remerciements du Groupe pour son rapport concis sur le sujet, qui constitue un ouvrage de référence pratique sur les questions liées au développement social.

En juin dernier, quelque 163 représentants de gouvernements ont pris la parole devant la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale à Genève sur la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action adoptés à Copenhague. Cet événement solennel a donné l'occasion à la communauté in-

ternationale de passer en revue les progrès réalisés dans la concrétisation des objectifs fixés il y a cinq ans. Le palmarès n'était pas encourageant. Au cours des délibérations, de nombreux représentants ont reconnu que, malgré les avancées positives enregistrées dans les domaines économique et social, le fossé entre les pays développés et les pays en développement, en termes de répartition des richesses, avait continué de s'élargir au cours des cinq dernières années.

Un certain nombre d'obstacles ont été identifiés comme étant responsables de cette absence de progrès depuis Copenhague, notamment les défis de la mondialisation et la baisse de l'aide publique au développement. Aucun pays ne pourrait, à lui seul, faire face à ces défis. Une coopération internationale accrue est impérative pour résoudre ces questions avec succès.

La session extraordinaire a adopté des décisions d'une portée considérable qui sont considérées comme essentielles à la réalisation du développement social pour tous. Pour nous, pays en développement, la réduction de moitié, d'ici à 2015, de la part de la population vivant dans un état de pauvreté extrême – un engagement qui a également été réaffirmé lors du Sommet du millénaire – et l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies de croissance favorables aux pauvres nécessiteront des ressources qui ne sont pas aisément disponibles dans la majorité de nos pays. La base financière de nos économies de faible croissance doit d'urgence être améliorée. Nous nous félicitons des mesures visant, entre autres, à élargir l'accès au système commercial mondial, à réduire les répercussions sociales négatives des turbulences financières internationales et à renforcer la participation des pays en développement au processus de prise de décisions en matière d'économie internationale. Il existe néanmoins un besoin urgent de permettre un accès aux marchés aussi large et libre que possible pour les produits d'exportation des pays en développement. Nous pensons que cela constitue un moyen sûr nous permettant de participer activement au marché mondial, ce qui génèrera la croissance, créera des emplois et permettra finalement d'éliminer la pauvreté.

Nous nous félicitons de l'initiative prise par certains de nos partenaires de développement qui ont contribué aux fonds d'affectation spéciale en faveur des pays pauvres très endettés et ont adopté des lois visant à annuler les dettes de certains pays en développement. De la même manière, nous souhaitons exprimer notre gratitude aux pays qui ont annoncé qu'ils

allaient porter leur aide publique au développement à 1 % de leur PNB. Dans le même esprit, un autre pays s'est engagé à verser une contribution de près de 175 millions de dollars à des projets de développement consacrés à l'éducation et à la lutte contre le VIH/sida. Le Groupe des 77 se félicite de ces initiatives exemplaires et prie nos autres partenaires d'en faire autant.

La dette extérieure est un thème récurrent qui exige qu'on lui accorde, de toute urgence, toute notre attention. Le ratio du service de la dette demeure très élevé, ce qui rend quasiment impossible la mobilisation de ressources locales pour susciter un renouveau social et éliminer la pauvreté. La dette est devenue le principal obstacle à la réduction du sous-emploi et du chômage dans nos pays. Le maintien par les institutions financières internationales de leurs politiques existantes en matière de dettes ne peut qu'entraîner l'appauvrissement de nos pays. Et bien que nous nous félicitons des initiatives que je viens d'énumérer, nous estimons également que la question de la dette doit être abordée de manière plus cohérente et globale si l'on veut atteindre les objectifs désirés. Cela passe par l'annulation totale de la dette afin de libérer les ressources rares sur lesquelles pourront se baser le renouveau économique et le progrès social.

L'Afrique subsaharienne regroupe la plus grande partie des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour. C'est également la région qui compte les pays qui ont connu la plus faible croissance parmi tous les pays à faibles revenus et à revenus moyens au cours des années 90, de telle sorte que le total de la dette extérieure dépasse la totalité du PNB de ces pays. Les initiatives prises à l'occasion de la session extraordinaire pour répondre à la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires pour l'Afrique et les pays les moins avancés et de créer un fonds de solidarité mondiale constituent des mesures appropriées.

C'est en Afrique que l'impact du VIH/sida a été plus désastreux. Selon un rapport récent, 14 millions d'Africains sont décédés du sida et 24,5 millions d'autres vivent avec le VIH. Il est incontestable que les défis posés par la pandémie du VIH exigent une réponse coordonnée sur le plan mondial. Nous pensons que les initiatives prises par les pays africains méritent le soutien de la communauté internationale. À cet égard, nous saluons les mesures mentionnées pendant la session extraordinaire, particulièrement l'appel lancé en vue d'un accès accru à des médicaments de qualité par le biais d'une distribution et d'une livraison de mé-

dicaments à des prix raisonnables ainsi que la mise en place de politiques d'approvisionnement en médicaments génériques et l'affectation de ressources supplémentaires pour appuyer la recherche-développement et la formation en Afrique et dans les pays les moins avancés en matière de vaccins et de santé publique.

L'éducation est la clef d'une économie mondiale guidée par la technologie. Elle peut permettre aux pays en développement de surmonter les obstacles qui s'opposent à leurs objectifs généraux de développement social. En conséquence, il est impératif que les pays en développement continuent de consacrer leur attention à l'éducation et en particulier l'éducation de base. Nous saluons donc la réaffirmation, à la session extraordinaire, d'un cadre d'action – L'éducation pour tous – adopté au Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu à Dakar, ainsi que l'appel lancé en vue d'encourager et d'aider les pays en développement à se doter des capacités nécessaires en matière d'éducation secondaire et tertiaire, de technologie et de compétences. Nous nous félicitons également du fait que les dirigeants du monde aient réaffirmé dans la Déclaration du millénaire qu'aucun effort ne devait être ménagé pour libérer l'humanité des conditions abjectes et déshumanisantes que représente l'extrême pauvreté dans laquelle vivent de nombreux groupes de la population mondiale.

La vingt-quatrième session extraordinaire fera date pour ce qui est de la réalisation des objectifs fixés par la communauté internationale il y a cinq ans, qui, nous ne sommes pas sans l'ignorer, n'ont pas été abordés de manière appropriée. D'après les enseignements tirés de cette période, les pays du Groupe de 77 estiment qu'il faudra encore beaucoup oeuvrer au cours des cinq prochaines années si nous voulons véritablement éliminer la pauvreté et améliorer la qualité de vie des peuples du monde. Nous réaffirmons donc notre détermination de jouer notre rôle dans l'accomplissement de ces objectifs de développement social pour tous. À cette fin, nous réitérons l'appel que nous avons lancé afin que des ressources suffisantes soient dégagées à tous les niveaux pour que tous les engagements contractés durant la session extraordinaire puissent se concrétiser.

**M. Ogonowski** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je souhaite d'emblée souligner que la Pologne s'associe à la déclaration que le représentant de la France a faite au titre du point à l'ordre du jour, au nom de l'Union européenne et des pays associés.

Cinq années se sont écoulées depuis que les chefs d'État et de gouvernement du monde se sont réunis à Copenhague pour décider d'une action commune face aux problèmes sociaux à l'échelle mondiale. Le Sommet de Copenhague l'a reconnu, et la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale l'a confirmé, les problèmes de la pauvreté, du chômage, de la discrimination et de l'exclusion sociale ont un caractère universel et toute société se doit d'y faire front. La communauté internationale doit donc conjuguer ses efforts pour mieux faire face à ce phénomène afin d'éliminer ces problèmes. L'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre des engagements pris à Copenhague depuis 1995 ont montré que les progrès enregistrés se sont avérés inégaux et que d'autres initiatives dans ce domaine étaient de mise.

Les documents adoptés à Copenhague et à Genève ont souligné l'importance de la coopération, de la responsabilité conjointe et de la solidarité internationale pour résoudre les problèmes liés au développement social. Ils inspirent et stimulent la sensibilité sociale tout en reflétant un engagement concret de la part de la communauté internationale. Le débat engagé au cours de la session extraordinaire Copenhague+5 a clairement montré que la mondialisation créait de nouvelles possibilités de croissance économique et sociale, mais que dans le même temps, elle pouvait être la source de problèmes pour les économies plus faibles et sous-développées. Une tendance alarmante veut que les pays et les groupes sociaux les plus pauvres ne partagent pas, dans la pratique, les bienfaits découlant d'une coopération économique et commerciale accrues.

Le Gouvernement polonais réaffirme son appui total aux objectifs de la Déclaration de Copenhague et du Programme d'action, ainsi qu'à ceux du document final de la vingt-quatrième session extraordinaire. Pour illustrer notre engagement national à l'égard de ces importants objectifs de développement social, permettez-moi de mentionner brièvement les mesures prises par le Gouvernement polonais et d'indiquer également les expériences positives obtenues au cours de la réalisation des objectifs du Sommet de Copenhague.

Les objectifs identifiés à Copenhague ont aidé le Gouvernement polonais à cibler davantage ses efforts en vue d'éliminer la pauvreté et de promouvoir l'emploi productif et l'intégration sociale. Afin d'obtenir des services sociaux plus efficaces et accessibles, le Gouvernement polonais a introduit en 1999 quatre grandes réformes structurelles dans les secteurs

de l'administration, de l'assurance sociale, de la santé et de l'éducation.

La politique sociale du Gouvernement polonais accorde la priorité à la réduction de la pauvreté et à l'exclusion sociale. À cet égard, le Gouvernement encourage les acteurs de la société civile, les organisations non gouvernementales, les autorités locales et le secteur privé, à coordonner leurs efforts afin de relever ces défis de façon plus efficace.

Au plan international, le Gouvernement polonais se félicite de la décision que les pays du G-7 ont prise à Cologne, en 1999, d'encourager l'initiative d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). La Pologne a accepté les principes de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et a décidé de participer activement au processus de réduction de la dette. En achevant le processus de transition vers une économie de marché, la Pologne demeure aux prises avec des défis sociaux et économiques. Nous associer à l'initiative en faveur des PPTE, pour manifester notre solidarité avec les pays les plus pauvres est un effort considérable de notre part qui représentera une contribution de 240 millions de dollars.

En 1998, la Pologne est devenue un pays donateur aux institutions de l'Organisation des Nations Unies. Le Gouvernement polonais a approuvé les plans et les principes d'un organisme d'aide au développement social, qui est en train d'être créé. La principale tâche de cette institution consistera à coordonner la répartition de l'aide polonaise au développement.

La Pologne, pour sa part, est déterminée à poursuivre l'élaboration de sa politique de développement national et à étendre sa coopération avec tous les partenaires internationaux intéressés afin de mettre pleinement en oeuvre les engagements de Copenhague.

**Mme Elisha** (Bénin) : Avant de commencer, je voudrais m'associer à la déclaration faite par le Nigéria au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

La communauté internationale acculée par le mal-développement, avec ses conséquences fâcheuses, telles que la pauvreté, l'analphabétisme, la maladie, les conflits, s'est résolue à aborder la question du développement social à Copenhague, il y a cinq ans. Genève 2000 a examiné en juin dernier les progrès accomplis depuis Copenhague en matière d'éradication de la pauvreté. Le Sommet du millénaire de septembre 2000 a souligné à nouveau le problème central de la pauvreté

comme défi majeur à relever dans les pays en développement et plus particulièrement en Afrique.

Au cours de ces multiples occasions, le Nord et le Sud se sont accordés sur la nécessité d'enrayer la pauvreté. Il s'agit maintenant de poser les actions concrètes devant mener à l'objectif visé. Il est urgent, en effet, que les pays en développement et les pays industrialisés commencent à mettre en oeuvre les engagements qu'ils ont pris de combattre les racines profondes de la pauvreté.

Il est particulièrement important d'évoquer ici le rapport présenté au Forum OCDE 2000, à Paris, où les Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont retenu sept objectifs de développement interdépendants qui permettraient d'améliorer la vie de millions de personnes, s'ils étaient atteints en l'an 2015. Il s'agit de : réduire la population vivant avec un revenu de moins d'un dollar par jour, assurer l'éducation primaire à tous les enfants, renforcer la capacité de la femme en éliminant les disparités liées au sexe dans l'éducation, réduire le taux de mortalité et de morbidité infantiles, réduire le ratio de mortalité maternelle, promouvoir l'accès aux soins de santé reproductive et enfin promouvoir un développement durable en matière d'environnement.

La délégation béninoise se félicite de ces décisions et en appelle à l'accélération du processus de leur mise en oeuvre.

Les mêmes forums sur le développement économique ont également mis l'accent sur la réduction et l'annulation de la dette sur laquelle les pays industrialisés travaillent sérieusement déjà. Nous croyons fermement que les remises et annulation de dette donneront du répit aux pays en difficultés, mais elles ne régleront pas tous les problèmes, loin s'en faut. Car, si dans l'ordre actuel des relations économiques internationales, la dette est remise aujourd'hui, le cycle de la dette se remet en marche demain, prenant ainsi continuellement en otage les économies des pays en difficultés. Il est important donc de réformer le système économique international et de l'améliorer de façon à endiguer la dette et à enrayer le service de la dette.

En outre, les réformes économiques à elles seules ne suffiront pas pour relancer l'économie des pays les moins avancés. Plus que de la volonté, il faudra aussi de la générosité de la part de nos partenaires, car le

développement économique, social et culturel, pour être rapide et concluant, nécessite de gros efforts d'investissements.

Le Bénin continue, confiant, ses réformes économiques sous la stratégie de la réduction de la pauvreté et facilités de croissance, une nouvelle façon de dénommer l'ajustement structurel renforcé. Selon le Fonds monétaire international, le taux de croissance au Bénin s'est stabilisé autour de 5 %, avec une tendance à l'amélioration, et doit pouvoir, s'il poursuivait correctement les réformes engagées, entrer dans une période de forte croissance soutenue et de réduction de la pauvreté. Mais l'inquiétude demeure parce que nous n'avons pas le droit d'échouer, les conséquences en seraient trop coûteuses et trop fâcheuses.

J'insiste sur ces aspects de développement parce que mon pays poursuit avec conviction toutes les réformes économiques pour la réduction de la pauvreté, et s'attend à un résultat qui puisse rapidement aider à soulager les difficultés de sa population. Un développement qui lui permette d'autofinancer le développement social, car seul le développement économique peut générer le développement social durable. Nous pensons tout autant à un développement qui tienne compte et qui préserve les valeurs socioculturelles des peuples, valeurs au travers desquelles la jonction pourrait se faire vers une économie durable, autogénérée et auto-entretenu.

C'est pour toutes ces raisons que ma délégation lance de nouveau un appel aux partenaires au développement pour qu'ensemble, pays en développement et pays industrialisés collaborent sur les meilleures stratégies à mettre en oeuvre pour assurer un meilleur devenir pour les peuples; un devenir basé sur la paix, la dignité et la prospérité.

**M. Thakur** (Népal) (*parle en anglais*) : Je voudrais, d'emblée, saisir cette occasion pour remercier officiellement le Secrétaire général de son rapport très complet sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à ce sujet. Le rapport nous brosse un tableau clair des progrès réalisés dans le développement mondial, vu dans une perspective sociale, ainsi que des problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague.

La décennie des années 90 a été une période de tendances extrêmement contrastées. D'un côté, elle a

été une période de changements sans précédent, marquée par la fin de la guerre froide, par la croissance de la mondialisation et de l'interdépendance économiques, par un accroissement des courants de capitaux, de biens et de services, et par la large diffusion des idées grâce à une révolution dans le domaine des communications. D'autre part, la situation économique et sociale qui prévaut dans un grand nombre de pays, en particulier dans les pays les moins avancés et dans les pays sans littoral, s'est dégradée davantage. Au fur et à mesure que l'ouverture et la libéralisation économiques sont devenues des mots à la mode, la plupart des pays en développement se sont lancés dans des réformes douloureuses, qui ont souvent eu pour effet de réduire le contrôle des gouvernements sur leurs économies et de les exposer à l'instabilité des marchés internationaux. Les dividendes de la paix tant attendus ne se sont pas matérialisés, et, dans le contexte d'une mondialisation croissante, les pays en développement ont perdu le contrôle de ce qu'ils avaient sans avoir la possibilité de profiter des avantages d'un phénomène qu'ils ne maîtrisaient pas.

De ce fait, le fossé entre les riches et les pauvres s'élargit, au sein des nations et entre celles-ci, la pauvreté s'accroît dans les pays pauvres, un nombre croissant de personnes se disputent des ressources de plus en plus réduites, les conflits et les perturbations sociales et économiques se multiplient et l'environnement se dégrade.

Dans ce contexte, ma délégation est très encouragée par le fait que l'on ait mené à bon terme la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue plus tôt cette année à Genève. La session extraordinaire, à laquelle ont participé des représentants de plus de 190 pays et organisations non gouvernementales, a marqué l'engagement renouvelé et renforcé de la communauté internationale d'éliminer la pauvreté, d'adopter des politiques pour parvenir à un plein-emploi productif et promouvoir l'intégration sociale en vue d'avoir des sociétés stables, sûres et justes pour tous. La session extraordinaire a également reconnu de bonne foi que les progrès enregistrés dans quelques domaines du développement social – l'éducation, la santé et l'accès aux services de bases – ne suffisent pas pour satisfaire les besoins particuliers de la majorité des personnes qui vivent dans la pauvreté.

Nous nous félicitons de toutes les nouvelles initiatives présentées dans le document final de la session

extraordinaire, notamment l'initiative qui vise à réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue. L'élimination de la pauvreté étant le moyen le plus fondamental de parvenir au développement social, nous pensons qu'elle doit être considérée comme étant une question urgente. À cet égard, nous nous félicitons des résultats du Sommet du millénaire. Dans son neuvième plan, qui est en cours d'exécution, le Népal s'est fixé pour objectif principal l'allègement de la pauvreté, afin d'éliminer la pauvreté absolue dans les 20 prochaines années.

Nous adhérons entièrement aux initiatives visant à promouvoir le plein-emploi qui ont été adoptées par le Sommet de Copenhague et par la session extraordinaire. Sans le plein emploi, la pauvreté ne peut pas être éliminée, et la justice ne peut pas régner au sein des sociétés. Voilà pourquoi, pour réduire la pauvreté et encourager l'emploi, le Népal s'est concentré sur un certain de programmes particuliers, tels que le programme de microcrédit pour les pauvres, *Bisheshwar Afno Gaon Afai Banaun*, qui signifie construis toi-même ton village. Nous estimons que le renforcement des capacités d'intégration sociale des organes pertinents des Nations Unies sera le moyen le plus efficace de promouvoir l'intégration sociale.

Il est impossible de promouvoir l'intégration sociale sans promouvoir l'éducation, la santé et d'autres secteurs sociaux. En outre, on doit inclure des personnes de toutes religions et origines en les faisant participer au système politique et à un développement axé sur les personnes capable de promouvoir la justice sociale. C'est pourquoi le Népal encourage la démocratie multipartite, la bonne gouvernance et la protection des droits de l'homme en tant que valeurs essentielles dans le processus d'édification de la nation.

Ma délégation est profondément préoccupée par la diminution du niveau de l'aide publique au développement (APD). À cet égard, nous nous félicitons du fait que durant la session extraordinaire certains pays développés ont confirmé qu'ils étaient résolus à atteindre l'objectif de 0,7 % du produit national brut pour l'aide publique au développement. Une grande partie des ressources des pays en développement est absorbée par le service de la dette, ce qui grève encore davantage leur capacité d'investir dans le développement. Nous nous félicitons du fait que certains de nos partenaires de développement ont annoncé leur intention de promulguer des lois visant à annuler les prêts accordés aux pays en développement ainsi que les intérêts produits par ces

prêts. À cet égard, nous nous félicitons de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et engageons nos partenaires de développement à élargir et à intensifier cette Initiative de manière à ce que tous les pays pauvres très endettés, en particulier les pays les moins avancés, en bénéficient.

Les pays en développement ne peuvent pas se lancer dans une croissance soutenue et un développement durable sans que leurs produits et services aient accès aux marchés des pays développés et aux technologies des pays riches. C'est pourquoi nous pressons sincèrement nos partenaires du développement de permettre plus libéralement un tel accès aux pays développés. Si les pays les moins développés doivent s'extirper de la pauvreté et rejoindre le courant de l'économie mondiale, alors, du fait de leur difficultés particulières de développement, leurs produits et services auront besoin d'un accès sans quota ni droits de douane aux marchés des pays riches.

**Mme Barghouti** (Palestine) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de prendre la parole au nom de ma délégation, pour aborder le point 37 de l'ordre du jour intitulé, « Suite donnée au Sommet mondial du développement social et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à ce sujet ». C'est, en effet, un sujet très important auquel nous devons tous accorder l'attention et le suivi nécessaires. Le monde d'aujourd'hui est aux prises avec des problèmes et des problématiques de nature stratégique et existentielle qui nécessitent la conjugaison des efforts de la communauté internationale afin d'y trouver les solutions appropriées.

Le Sommet mondial pour le développement social, qui a été tenu à Copenhague en 1995, a traité des questions d'une importance capitale pour l'humanité, notamment l'élimination de la pauvreté, la lutte contre le chômage, la promotion de l'insertion sociale, la promotion et le respect des droits de l'homme et la création d'un environnement propice au développement social afin d'instaurer une meilleure société où règneraient la justice, la démocratie et la prospérité.

La vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale s'est tenue il y a quelques mois pour procéder à un examen et une évaluation d'ensemble des progrès réalisés et des obstacles rencontrés, et pour arrêter la meilleure voie possible pour la mise en oeuvre des objectifs du Sommet. Les événements qui sont survenus à la suite du Sommet de



Copenhague ont montré que la situation dans le monde ne s'était pas améliorée conformément aux attentes exprimées lors du Sommet.

La majorité des objectifs du Programme d'action de Copenhague n'ont pas été atteints. Les statistiques montrent que la pauvreté a quintuplé depuis le Sommet, que le chômage a fortement augmenté et que l'intégration sociale a reculé dans de nombreux pays à cause du nombre croissant d'actes de violence armée, de l'occupation étrangère et des conflits nationalistes, ethniques et religieux, ainsi que des phénomènes de la marginalisation ou de l'absence totale de démocratie.

Mon pays, la Palestine, est un pays occupé qui connaît une situation très grave se détériorant de jour en jour à tous les égards, et en particulier au niveau économique et social. Aux souffrances quotidiennes des Palestiniens, dues à l'occupation israélienne et aux pratiques et politiques d'oppression d'Israël, est venue s'ajouter, depuis le 28 septembre, une situation tragique qui menace leur vie, leur identité et leurs institutions économiques et sociales. Israël, la puissance occupante, est en train de livrer une guerre sanglante d'oppression, en utilisant toutes ses armes meurtrières contre les civils palestiniens, dans toutes les villes et tous les villages de Palestine occupée, y compris Al Qods. Cette agression barbare, qui se déroule depuis le 28 septembre, a fait plus de 140 morts et plus de 3 500 blessés, dont beaucoup demeurent encore dans un état critique, sans parler des pertes matérielles ou morales très importantes infligées.

Israël se livre à une guerre féroce et sanglante contre les civils palestiniens tout simplement parce que ceux-ci manifestent et s'opposent à l'oppression, à l'occupation, aux actes d'agression flagrants contre les lieux saints, aux tentatives de judaïsation de la ville d'Al Qods Al Charif, aux restrictions sévères imposées à la libre circulation des personnes et des biens, à la clôture des points de passage internationaux et au siège des villes et de nombreux villages et d'autres localités. Sur la toile de fond de cette situation pénible et de cet environnement politique et économique difficile et complexe dans lesquels vivent les Palestiniens, avec leur impact social négatif, presque un quart des Palestiniens vivent au-dessous du seuil de pauvreté, et le taux de chômage dépasse 12 %. En outre, les indicateurs de croissance économique sont très faibles, car il n'y a pas d'investissements du fait de l'absence de sécurité, de la lenteur du processus de paix, et de la dépendance économique vis-à-vis d'Israël.

Tout cela a eu un effet négatif sur le processus de développement de la Palestine et empêché la mise en oeuvre efficace de toutes les politiques économiques et sociales ainsi que des projets de lois proposés par l'Autorité nationale palestinienne. En continuant à occuper le Territoire palestinien, Israël compromet l'intégration sociale du peuple palestinien par le biais d'une politique consistant à créer des bantoustans, à isoler les Palestiniens, et à construire et étendre les colonies illégales de peuplement. De plus, Israël dénie aux Palestiniens le droit de retour et le droit d'être indemnisés, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale, en particulier de la résolution 194 (III), et refuse d'autoriser le retour des personnes déplacées.

Nous pensons qu'il ne peut pas y avoir de véritable développement sous l'occupation. Les conditions clefs pour un véritable développement social en Palestine résident dans l'exercice, par le peuple palestinien, de ses droits inaliénables, y compris son droit à l'autodétermination, son droit de créer son propre État indépendant ayant pour capitale Al Qods Al Charif, dans le retour des réfugiés et dans la mise en oeuvre de toutes les résolutions internationales pertinentes et juridiquement contraignantes. Nous avons besoin d'un soutien accru de la communauté internationale en faveur du peuple palestinien et de sa juste lutte; et l'Organisation des Nations Unies doit continuer à s'acquitter de ses responsabilités jusqu'à ce que la paix, la sécurité, la liberté et la justice soient obtenues pour les Palestiniens et pour tous les peuples de la région.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à la décision prise lors de la 45e séance plénière de ce matin, je voudrais maintenant donner la parole à l'Observateur du Saint-Siège.

**L'archevêque Martino** (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Parmi tous les récents sommets et conférences internationaux tenus sous l'égide de l'ONU, le Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague a été unique car il abordé la question du développement social de façon holistique, en se concentrant sur le caractère central des êtres humains dans le processus de développement. Le Sommet a tenté d'examiner les besoins matériels et spirituels des individus, de leurs familles et des communautés dans lesquelles ils vivent dans l'ensemble de nos pays et de nos régions. Les participants au Sommet se sont engagés à adopter une vision politique, économique, éthique

et spirituelle basée sur la dignité de l'homme, les droits de l'homme, l'égalité, le respect, la paix, la démocratie, la responsabilité mutuelle et la coopération ainsi que le plein respect des diverses valeurs religieuses et éthiques et de l'environnement culturel des personnes. Le Sommet a reconnu l'interdépendance du développement économique, du développement social et de la protection de l'environnement pour le progrès de l'humanité et l'intégrité de toute la création.

C'était là une vision très large d'un développement intégral, couvrant la personne humaine dans son entièreté. Le Sommet de Copenhague a cherché à traduire cette vision en des engagements concrets et réalisables, notamment en préconisant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, l'accès à une meilleure éducation et aux soins de santé pour tous et le travail pour tous dans la dignité.

Les objectifs énoncés lors du Sommet de Copenhague ont été depuis repris dans divers contextes au sein de la communauté des nations pour devenir des points de référence du progrès dans le domaine du développement social. Ils peuvent devenir les éléments fondamentaux des programmes politiques de tous les pays, tant riches que pauvres, en reconnaissant cependant que le développement social ne peut pas être réalisé sans un engagement collectif et les efforts de la communauté internationale tout entière. Le développement requiert un effort commun tant des nations individuelles que de la communauté des nations, dans un cadre de solidarité.

Ces engagements fondamentaux de Copenhague ont, une fois de plus, été repris, et leur valeur a été réaffirmée, au cours de la récente session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la réalisation du développement social pour tous dans un monde globalisé. Nombre d'entre eux ont été repris par les dirigeants du monde lors du Sommet du millénaire.

La session extraordinaire a permis d'examiner les progrès accomplis jusqu'à maintenant. Nous devons à présent nous tourner vers l'avenir. Les citoyens du monde veulent voir des résultats concrets. Ils veulent que les engagements pris se traduisent dans la réalité. Il n'est pas possible d'être complaisants ou hésitants. La communauté mondiale a le devoir, envers tous ceux qui vivent dans la pauvreté aujourd'hui ainsi qu'envers les générations futures, de veiller à ce que ce nouveau siècle soit un siècle d'actions concrètes dans la solidarité. Le monde du nouveau siècle, loin d'être un monde

d'exclusion et de marginalisation, doit devenir un monde dans lequel tous les être humains peuvent pleinement réaliser le plein potentiel qu'ils ont reçu de Dieu. Le monde du nouveau siècle, loin d'être un monde d'exploitation, doit être un monde dans lequel les personnes, les familles et les communautés peuvent vivre dans la dignité et la sécurité.

Lors du Sommet de Copenhague, on a reconnu l'importance du développement économique, et en particulier le rôle des marchés dynamiques, ouverts et libres. On a également reconnu cependant que les marchés à eux seuls ne sont pas suffisants pour harmoniser adéquatement le développement économique et social. Les gouvernements sont nécessaires pour garantir que le marché fonctionne dans un cadre éthique et juridique approprié. Ils sont nécessaires pour favoriser la stabilité et l'équité, et pour créer un milieu dans lequel l'initiative économique et la liberté s'accompagnent de mesures de protection sociale pour les plus faibles.

Le Sommet de Copenhague a souligné le fait que le travail joue un rôle central dans tout programme de développement social. Les politiques d'emploi ne sauraient être séparées de l'objet du travail, c'est-à-dire l'être humain. Le travail ne peut jamais être considéré simplement comme une marchandise ou comme un autre facteur devant être examiné pour établir le rapport coûts-avantages ou coûts-désavantages d'un projet économique. Le Pape Jean-Paul II a souligné tant la dimension humaine du travail que sa dimension sociale ainsi que sa signification pour les personnes aujourd'hui. Il a écrit, au paragraphe 40 de sa lettre encyclique intitulée *Laborem exercens* :

«Le travail est un bien de l'homme [...] car, par le travail, non seulement l'homme transforme la nature en l'adaptant à ses propres besoins, mais encore il se réalise lui-même comme homme et même, en un certain sens, "il devient plus homme". »

Au cours des dernières années, on a accordé une attention renouvelée, surtout par l'entremise de l'Organisation internationale du Travail (OIT), aux normes du travail, aux conditions dans lesquelles le travail de l'homme s'effectue. Le Saint-Siège appuie les efforts déployés pour garantir une meilleure protection des droits des travailleurs dans le monde entier, pour améliorer les conditions de travail et pour éliminer rapidement les pires formes de travail des enfants.

La notion de « conditions de travail » recoupe également la nécessité de mettre en place des mesures adéquates de protection sociale, afin de protéger les travailleurs et leur famille contre la maladie, le chômage ou les chocs extérieurs. Il faut faire beaucoup plus dans toutes les régions du monde pour promouvoir la sécurité dans les lieux de travail et pour protéger la santé des travailleurs, ainsi que de l'environnement dans son ensemble.

Le concept de « travail décent » a été créé par l'Organisation internationale du Travail afin de mettre l'accent sur les dimensions humaines et sociales du travail, y compris les aspirations des travailleurs pour le bien de leur famille. Le Pape Jean-Paul II a tout particulièrement fait ressortir le lien entre le travail et la famille. La famille est aussi bien une école qu'une expérience de ce que c'est que d'être pleinement une personne humaine, et c'est le lieu naturel où les valeurs humaines, comme la diligence et la solidarité, sont acquises.

Un défi important de la communauté des nations, et des divers partenaires sociaux au sein de la société, consiste à identifier des modèles de développement qui créent des emplois productifs et permettent aux hommes et aux femmes de contribuer, grâce à leurs efforts, au bien de la société par le biais du travail. La politique de l'emploi doit être centrée sur les emplois qui permettent d'enrichir la qualité de vie des travailleurs et de leur famille. Le développement économique et social doit permettre à toutes les personnes de réaliser leur potentiel. L'ordre du jour sur la pauvreté et celui sur l'emploi du Sommet de Copenhague vont de pair. La lutte contre la pauvreté ne doit jamais entraîner de nouvelles formes de dépendance; elle doit plutôt être une lutte dans laquelle un investissement en la capacité des personnes permet à celles-ci de réaliser leurs capacités humaines par le biais du travail, y compris le travail qui est bénéfique sur le plan social.

Le chômage à long terme et le chômage chez les jeunes demeurent d'énormes défis pour le développement social. Le Saint-Siège espère que tous les organismes des Nations Unies, y compris les institutions financières internationales, ainsi que la communauté du monde des affaires, traiteront cette question de façon concertée au cours des prochaines années.

Le travail représente la clef du progrès social. L'accès à un emploi productif est une partie de la solution qui permettrait de fonder des communautés vérita-

blement participatives au sein desquelles les adultes peuvent réaliser leurs aspirations les plus profondes pour eux-mêmes et leur famille.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à la décision prise à la quarante-cinquième séance plénière ce matin, je donne la parole à l'Observateur de la Suisse.

**M. Staehelin** (Suisse) : En invitant à Genève la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au suivi du Sommet mondial pour le développement social, la Suisse s'était fixé un objectif, à savoir promouvoir le dialogue entre les organisations internationales, les gouvernements et les organisations non gouvernementales. Cet objectif revêtait deux volets principaux, l'un organisationnel, l'autre politique.

En ce qui concerne le volet organisationnel, et plus particulièrement la mise en place d'une plateforme pour le dialogue, la Suisse se félicite du fait que nous avons eu le privilège d'une coopération exemplaire et très constructive tant avec le Secrétariat de l'ONU qu'avec l'ensemble des délégations des États Membres. Notre volonté était d'essayer de renouer un dialogue, entre tous les acteurs de la société, sur la dimension sociale de la mondialisation. Ce dialogue avait été compromis par des événements dans d'autres organisations ou conférences internationales. Cette session extraordinaire à Genève s'est déroulée dans un bon climat de discussions entre les gouvernements et avec les autres acteurs de la société civile, principalement les organisations non gouvernementales, les partenaires sociaux et les milieux de l'économie.

Les négociations entre les États sur la substance au sein de la session extraordinaire se sont déroulées dans un climat parfois difficile sur les grandes questions de principe. Mais le choc des idées créatrices a aussi eu lieu dans le cadre des événements organisés en marge de l'Assemblée générale, à savoir le forum des organisations non gouvernementales et le symposium international consacré aux nouveaux partenariats dans un monde en globalisation. En plus, ces débats ont permis d'intégrer la société civile dans un dialogue constructif et d'éviter toute démonstration de violence pendant Genève 2000.

En ce qui concerne le volet politique, il s'agissait pour nous de lancer une initiative multilatérale pour favoriser les synergies et la collaboration entre les organisations internationales chargées des dimensions

sociales de la globalisation. Dès le début, nous avons souhaité la création d'un dialogue renforcé entre l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation internationale du Travail et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, d'une part, et les gouvernements et la société civile, d'autre part. Malheureusement, il n'a pas été possible d'aboutir. On peut le regretter, mais on doit aussi se réjouir que la conférence a pu sensibiliser un certain nombre d'acteurs sur l'importance de promouvoir la discussion entre les organisations internationales.

À notre avis, le résultat global de l'Assemblée générale est très satisfaisant. La volonté exprimée à Copenhague en 1995 est sortie renforcée, notamment par l'adoption de 40 nouvelles initiatives d'actions destinées à mettre en oeuvre les résultats de manière opérationnelle.

Il est temps maintenant de se tourner résolument vers l'avenir et d'élaborer de meilleures solutions pour assurer un suivi optimal de Copenhague et de Genève. La Suisse soutient activement le forum international pour le développement social et entend participer activement à cette importante initiative. La Suisse va également contribuer financièrement à ce projet. Le but de ce forum est de débattre des mesures concrètes et des activités opérationnelles nécessaires à la pleine mise en oeuvre des engagements pris lors du Sommet social et de la session de suivi. Une telle structure permettra d'associer l'ensemble des acteurs concernés : ONU, institutions spécialisées et société civile. Nous invitons d'autres Gouvernements et institutions à se joindre à ce projet afin d'en faire un outil efficace à l'indispensable réussite des engagements du Sommet social.

Pour terminer, j'aimerais remercier encore une fois tous les participants à la session extraordinaire d'avoir accepté notre invitation à Genève.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur ce point de l'ordre du jour.

Je vais maintenant appeler les représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse. Puis-je rappeler aux membres que, conformément à la résolution 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour

la seconde, et doivent être prononcées par les délégations depuis leur sièges.

**M. Shacham** (Israël) (*parle en anglais*) : Je souhaite pour commencer exprimer les regrets de ma délégation de voir que le débat sur un problème aussi important que le développement social est à nouveau utilisé comme tribune pour porter des accusations contre un autre État Membre. Il est des plus malheureux que certains orateurs, y compris l'Observateur de la Palestine, aient choisi de politiser ce problème. Cela ne fera que détourner notre attention et notre énergie de l'accomplissement de nos objectifs communs de développement.

Pour traiter le développement social, l'Organisation s'est fixé l'obligation morale de protéger de l'exploitation et de la cruauté les plus faibles de la société, surtout les enfants. Or, depuis des années, les enfants palestiniens sont élevés dans la haine. Ils lisent dans leurs manuels que les Juifs sont démoniaques et que les Israéliens sont l'ennemi de toujours. Ils voient partout des messages, de ceux qui ont de l'autorité sur eux, louant la mort d'un martyr et idolâtrant toute confrontation violente avec l'ennemi israélien. Ils sont envoyés dans des camps d'été où on leur enseigne à manier des fusils, à fabriquer des bombes, à attaquer des soldats ou à assassiner des Juifs. On les prive d'éducation car les écoles palestiniennes font grève par solidarité avec le combat contre Israël, grève qui fait que les enfants ne peuvent qu'aller dans la rue avec ses émeutes. Aggravant cette méprisable exploitation des enfants, les tireurs palestiniens s'abritent derrière eux, ouvrant un feu mortel sur les soldats israéliens et dénonçant ensuite cyniquement la brutalité israélienne quand les enfants sont inévitablement pris entre deux feux.

Israël regrette profondément aussi les souffrances endurées par la société palestinienne en conséquence de la décision de ses dirigeants de continuer la violence plutôt que la négociation. Nous avons maintes fois dit clairement que nous avons pour objectif un règlement de paix négocié qui apportera quiétude et sécurité à tous les peuples de la région. Le processus de paix a déjà amené des bienfaits économiques et sociaux tangibles aux territoires administrés par l'Autorité palestinienne. Cela a été particulièrement vrai durant les périodes de calme relatif. En 1998, le produit national brut de ces zones a fait un énorme bond de 8 %. En 1999, le chômage des Palestiniens a baissé de 13 %. Ceci résulte pour l'essentiel de l'amélioration des rela-

tions de voisinage israélo-palestiniennes, qui a permis l'entrée quotidienne de dizaines de milliers de Palestiniens en Israël, où ils sont employés dans divers secteurs.

J'épargnerai à l'Assemblée la longue liste de statistiques qui confirment les événements économiques positifs qui ont résulté de la paix et la coopération. Il suffit de dire qu'un certain nombre de rapports des Nations Unies, dont le dernier de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et celui du Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés, soulignent les récompenses tangibles apportées au peuple palestinien par le processus de paix.

Je tiens à souligner que ces progrès sont le résultat direct du processus de paix et de la période de calme relatif qui a précédé les dernières violences palestiniennes. En optant pour le recours à la violence, les Palestiniens, tout naturellement, annulent l'essentiel des gains économiques réalisés. En essayant de parvenir à leurs objectifs par la force plutôt que la négociation, les Palestiniens s'attirent eux-mêmes la calamité économique. Peut-être que cette fois-ci, finalement, la direction palestinienne apprendra que la violence ne paie pas.

Il conviendrait aussi de souligner que la violence actuelle se situe dans le sillage du sommet de Camp David, durant lequel le Gouvernement d'Israël a fait montre d'une volonté de compromis sans précédent en faveur de la paix. Si un accord avait été conclu à l'époque, on n'aurait pas seulement évité la situation actuelle, mais le peuple palestinien aurait reçu des récompenses économiques encore plus grandes que celles des dernières années. Il est inacceptable qu'après avoir refusé même de considérer les ouvertures de paix faites par Israël, les Palestiniens essayent maintenant de lui imputer leurs déboires économiques.

Je le répète : nous ne voulons ni nuire à l'économie palestinienne ni infliger des souffrances inutiles à la population palestinienne. Mais malheureusement, la situation actuelle nous oblige à protéger à la fois notre population et la leur. Nous avons le sincère espoir qu'il y aura un retour au calme et à la stabilité dans la région, ce qui nous permettra de reprendre le chemin de la coopération avec nos voisins palestiniens.

**Mme Barghouti** (Palestine) (*parle en anglais*) : Je ne souhaitais pas prendre la parole à cette heure très tardive, mais je dois clarifier certaines choses en ré-

ponse aux allégations d'Israël concernant l'amélioration de la situation palestinienne.

La délégation israélienne veut nous convaincre qu'il existe une bonne occupation, une occupation bénigne. Je veux simplement dire qu'il n'y a pas d'occupation bénigne. L'occupation est l'élément le plus dévastateur pour la situation économique et sociale du peuple palestinien.

En ce qui concerne les autres observations qu'il a faites sur les enfants et leur impossibilité d'aller à l'école, je veux simplement dire que le fait est que tous les territoires occupés, y compris Jérusalem, sont assiégés et occupés. Les mesures et méthodes israéliennes sont la raison principale qui empêche nos enfants d'aller à l'école. Toutes les villes et tous les villages sont complètement assiégés par Israël et fermés à toute circulation, que ce soit de personnes ou de marchandises.

Sur l'autre question du processus de paix, chacun sait – et je le rappellerai simplement au représentant israélien – que c'est le Gouvernement d'Israël qui a cessé les négociations. Ils ont dit qu'il fallait une pause pour examiner et réévaluer le processus de paix. Notre délégation et notre gouvernement sont dédiés au processus de paix et feront le maximum pour sa réussite.

**M. Al-Hariri** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ma délégation souhaite répondre à la déclaration faite par le représentant israélien sur le fait que certaines délégations ont essayé de politiser le problème. Permettez-moi de rappeler qu'au Sommet de Copenhague et à la vingt-quatrième session extraordinaire, il a été fait clairement référence au fait que l'occupation étrangère est un des principaux obstacles au développement social.

Évoquant cette question, ma délégation a indiqué – et c'est là une position bien connue de mon pays – que l'occupation israélienne du Golan arabe syrien a causé le déplacement de plus de 500 000 Syriens. Ces derniers ont subi l'oppression israélienne et un grand nombre d'entre eux ont été déplacés en masse, leurs maisons ont été détruites et on les a empêchés d'utiliser leurs terres et leurs ressources. Ils sont privés de leurs droits. De nombreux citoyens ont été déplacés du Golan, ce qui a engendré des charges supplémentaires pour l'État et entravé les programmes de développement social du pays. Le rapport de la session extraordinaire et le document du Sommet de Copenhague ont abordé cette question.

Si cet orateur ignore que c'est là le coeur du problème, c'est une autre question. S'agissant des autres points qu'il a évoqués sur la situation dans la région, tout le monde peut voir à la télévision la façon dont les forces israéliennes d'occupation démolissent les maisons, déracinent les arbres, tuent des enfants, assiègent les Palestiniens et leurs villes – des actions terroristes sans précédent dans l'histoire.

Nous avons espéré entendre un engagement à l'égard des résolutions internationales et des résolutions adoptées tous les ans par l'Organisation. Mais l'arrogance et le défi d'Israël vis-à-vis du droit international et des résolutions de l'Organisation sont flagrants. La communauté internationale doit répondre à ce défi qui doit cesser. La légitimité internationale doit prévaloir. L'attachement aux résolutions de l'ONU est une condition fondamentale pour tout pays désirant siéger dans cette instance et s'adresser à la communauté internationale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant d'Israël qui souhaite exercer son droit de réponse.

**M. Shacham** (Israël) (*parle en anglais*) : Il semblerait que la logique naturelle des causes et des effets continue d'échapper à nos voisins palestiniens. La quasi-totalité des orateurs dans ce débat ont souligné

l'effet négatif évident de la violence et du conflit sur le développement social. La décision palestinienne de recourir à la violence avec ses effets négatifs sur la société et l'économie palestiniennes ne fait pas exception. La solution évidente est la négociation au lieu de l'affrontement. Et quand l'affrontement aura pris fin, la négociation pourra reprendre.

Nous devrions tous nous rappeler ce proverbe ancien et le rappeler à ceux qui l'auraient oublié : « Celui qui vit dans une maison de verre devrait éviter de lancer des pierres. »

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je voudrais informer les membres qu'un projet de résolution au titre de ce point sera soumis ultérieurement.

### Programme de travail

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais informer les membres que l'Assemblée générale examinera demain après-midi le point 19 de l'ordre du jour concernant l'admission de la République fédérale de Yougoslavie à l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, un projet de résolution au titre de ce point sera publié demain sous la cote A/55/L.23.

*La séance est levée à 20 h 35.*